

## Un nouveau match: deux ballons

Le match de football avec ballon invisible auquel les électeurs ont assisté depuis plusieurs jours entre tenants du fédéralisme et tenants de l'indépendance, risque fort de se muer en une joute encore beaucoup plus compliquée à suivre: un match avec deux ballons.

Jusqu'à maintenant, le Parti libéral et le Parti québécois se référaient l'un et l'autre à l'existence d'une étude gouvernementale susceptible de prouver leur thèse respective, étude qu'ils gardaient jalousement secrète.

Or, à compter d'aujourd'hui, chaque équipe jouera avec son propre ballon dont on ne sait pas encore s'il sera de dimensions réglementaires.

A force d'attendre que l'autre sorte le premier son équipement, les deux opposants se sont placés dans l'obligation de les exhiber sur le terrain en même temps puisque l'heure du match approche à grands pas.

En effet, après avoir monté un suspense pendant quelques jours autour de cette éventualité, le chef de l'équipe libérale a annoncé hier soir que son ministre des Finances, Raymond Garneau, devait mettre au point la nuit dernière un document provant la rentabilité du fédéralisme pour les Québécois. A Bagotville, M. Bourassa a lancé un premier chiffre global: près de 26 p.c. et non 22.4 p.c. comme le dit le PQ, des dépenses fédérales sont faites au Québec.

M. Garneau rendra son document public aujourd'hui même ou demain, dépendant peut-être de l'impact qu'aura la divulgation du document de la partie adverse.

Car, le chef de l'équipe péquiste a convoqué pour aujourd'hui à Montréal une conférence de presse pour divulguer le contenu d'une étude préparée par le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, restée confidentielle jusqu'à maintenant. Cette étude sur les flux financiers touche plusieurs aspects de la vie économique québécoise, dont les échanges de capitaux avec l'étranger et la part d'argent québécois perçu par le gouvernement central et la part que ce dernier verse au Québec.

Au moins sur ce dernier point — celui du coût du fédéralisme — les documents libéral et péquiste risquent de se recouper et donc d'ouvrir la voie à des comparaisons. Des comparaisons boiteuses, fort probablement, parce que, selon ce que l'on sait jusqu'à maintenant, l'étude du ministère de l'Industrie et du Commerce porte sur une période très longue et antérieure à 1971, tandis que le document mis au point par M. Garneau se réfère à un passé immédiat.

### Changement de ton

La journée d'hier a par ailleurs été marquée par un certain changement de ton dans la campagne électorale: elle se durcit.

Les épithètes que le premier ministre Bourassa utilise pour discréditer l'option souverainiste ce font de plus en plus accusatrices. Ainsi, c'est pour "démolir la fourberie et l'hypocrisie" du Parti québécois, qui a publié en pleine campagne électorale son budget type, que le Parti libéral se résigne presque, à entendre M. Bourassa, à publier un document gouvernemental "officiel" sur la rentabilité du fédéralisme.

Du côté du Parti québécois, pour la première fois depuis le début de la campagne, les attaques se sont faites hier plus spécifiques, plus personnelles à l'endroit de M. Bourassa. M. Claude Morin, entre autres choses, a dévoilé que M. Bourassa ne voulait pas nommer en 1970 ministre de l'Éducation celui qui l'est aujourd'hui, François Cloutier, parce que "ça n'avait pas de bon sens".

Alors que M. Bourassa ne parle que du Parti québécois dans ses discours et que le Parti libéral reste la cible favorite sinon unique du Parti québécois, les deux autres formations en lice poursuivent leur campagne selon les plans qu'elles s'étaient fixés au point de départ: M. Gabriel Loubier et M. Yvon Dupuis concentrent leurs efforts dans des régions où les chances de succès de leur parti respectif apparaissent les meilleures.

Claude BEAUCHAMP

# Le dossier de Bourassa Ottawa rend 26 p.c. et non 22.4 p.c. au Québec

par Gilles LESAGE

BAGOTVILLE — Se défendant de vouloir publier une édition 1973 du bulletin "Quoi de neuf" des libéraux fédéraux d'avril 1970 sur les mérites du fédéralisme rentable, le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, s'appête à rendre public un document qui, selon lui, sera le dernier clou du cercueil des "séparatistes".

Après avoir laissé entendre au cours du week-end qu'il pourrait publier un dossier démontrant que le fédéralisme est rentable pour le Québec, M. Bourassa a déclaré hier soir que l'on met la dernière main à ce texte.

Brandissant, devant quelque 800 personnes entassées dans une salle de Bagotville (comté de Dubuc, au Saguenay), un mince document bourré de longues colonnes de chiffres, le premier ministre a lancé: "René Lévesque nous accuse de cacher des documents. On en a un ici. On va vous le donner quand il sera complet, pour répondre aux accusations de séparatistes."

### De 22 à 26 p. cent

Selon M. Bourassa, le document démontre que ce n'est pas 22.4 p. cent que le Québec a reçu d'Ottawa en 1971-72, comme le prétend le PQ, mais près de 26 pour cent, soit

\$4,723,000,000 sur un total de \$18,130,000,000 que le gouvernement fédéral a dépensé au Canada.

Le chef libéral souligne que le Québec retirera encore plus durant l'exercice financier en cours, soit \$100 millions de plus au titre de la péréquation, et \$315 millions de plus pour les allocations familiales.

Tant dans le comté de Chaveau que dans celui de Taschereau, dans la ville de Québec, où il a été accueilli par quelque 300 et 500 personnes au cours de l'après-midi, qu'à Bagotville, le chef libéral a continué de s'en prendre à M. René Lévesque et aux "séparatistes", sa cible de choix.

M. Bourassa a expliqué que le gouvernement ne voulait pas publier le document, qui viendrait à peine d'être terminé, à la veille des élections. Mais le PQ l'accusant de cacher des documents essentiels, il se croit maintenant autorisé à le rendre public, à moins d'une semaine des élections, pour "démolir le Parti séparatiste".

### A la dernière minute

Assez curieusement, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, y a

Voir OTTAWA, page A 6

## Des élections au Québec parce que Trudeau s'appête à démissionner

— Lévesque

par Claude GRAVEL

M. René Lévesque a affirmé que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau sera bientôt remplacé par M. John Turner à la direction du Parti libéral du Canada et que ce fut l'une des raisons qui ont incité M. Robert Bourassa à déclencher des élections hâtives au Québec.

Le chef du Parti québécois répondait alors à une question de l'animateur André Payette, à l'émission Politique Atout. M. Lévesque a également fait la même affirmation à une assemblée de 700 personnes, hier soir, dans le comté de Dorton.

Selon le leader souverainiste, tous les sondages des libéraux ont démontré que "l'image de M. Trudeau n'est plus vendable", en particulier dans l'Ouest du pays, et que c'est la principale raison qui expliquera son remplacement par M. Turner, "comme M. Trudeau avait remplacé M. Pearson".

M. Lévesque a dit que la nomination de M. Jules Léger au poste de gouverneur général du Canada est "la nouvelle façade" pour les Canadiens français et que cela facilitera d'autant plus le départ de M. Trudeau à la tête du Parti libéral.

D'après le chef politique, l'autre raison qui explique le déclenchement des élections au Québec a été "les émanations et les odeurs de ce qu'on peut

appeler notre mini-Watergate". On s'est empressé de refermer le couvercle sur la marmite, a-t-il dit.

M. Lévesque faisait alors allusion aux révélations de journaux sur les agissements de certains membres du gouvernement libéral du Québec.

### Des "amusettes"

Parlant hier midi devant quelque 1,600 étudiants de l'Université de Montréal, le chef du PQ a accusé les libéraux de fabriquer actuellement "des amusettes pour bébés sous-développés" en soutenant qu'une monnaie québécoise serait considérablement dévaluée. "Pendant ce temps, le vrai pouvoir d'achat des gens est diminué avec l'inflation et on n'en parle pas".

Dans son comté hier soir, M. Lévesque a repris le même thème en ridiculisant M. Bourassa et M. Gabriel Loubier, "qui se promène avec son bingito monétaire". "M. Bourassa a fixé le dollar québécois à 70 cents et M. Loubier à 50 cents. Ils doivent se téléphoner tous les matins et se dire: aujourd'hui, le mets-tu à 40 cents?"

"Ce qu'ils font s'appelle mépriser la population. Ils traitent une population moderne comme des sous-développés."

### ELECTIONS 73

— pages A 2-5-10-11



Hiérophoto UPI

Pour la deuxième journée consécutive, des manifestants ont paradé hier devant la Maison-Blanche pour réclamer la destitution du président Nixon. Cette fois, l'un des manifestants avait revêtu le costume jugé approprié pour M. Nixon.

## Le mouvement anti-Nixon s'étend dans le public et au Congrès

WASHINGTON (UPI, PA, AFP) — La centrale syndicale américaine AFL-CIO, Ralph Nader, le défenseur du consommateur, et des membres du Congrès dont un sénateur de la commission d'enquête sur le scandale du Watergate, ont exhorté, hier, le président Nixon à démissionner.

Plusieurs membres du Congrès, dont le représentant pacifiste Paul McCloskey, ont déclaré qu'ils ont l'intention de présenter aujourd'hui

des résolutions visant à la mise en accusation du président Nixon.

A Miami, au cours d'une réunion d'urgence, le conseil exécutif de l'AFL-CIO a adopté une résolution condamnant le limogeage de M. Cox, le procureur spécial du Watergate, par le président. Cette résolution demande également la mise en accusation du président.

A la Chambre des représentants, les observateurs signalaient que 44 parlementaires, sur les 435 que

compte la Chambre, ont déclaré qu'ils favoriseraient la destitution du président.

### Un sondage

Selon un premier sondage d'opinion depuis que la crise du Watergate a rebondi, les Américains sont à peu près également partagés sur la question de la destitution du président Nixon par le Congrès.

Un sondage effectué pour le

Voir MOUVEMENT, page A 6

### AUJOURD'HUI

Pablo Casals, un siècle de musique — page B 13

Une locataire en or — page E 1

Hausse des tarifs du taxi d'au moins 20 pour cent — page A 3

Le fisc pige aussi dans les subventions — page B 3

### HEBDO-ECONOMIE

● Montréal-Toronto en deux heures?

● Les capitaux étrangers ne bouderaient pas un Québec indépendant

● Dans l'emballage, la cellulose reprend le terrain perdu

● Exaspérée, Cabano délègue son maire à Copenhague

— CAHIER B



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une bombe à Longueuil

— page E 5

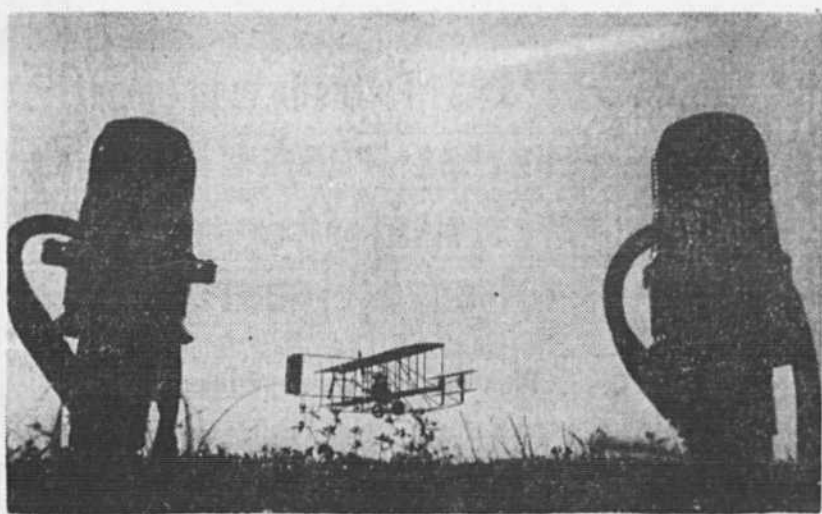


photo Antoine Désilets, LA PRESSE

"Les faucheurs de marguerites" à Montréal

— page A 3

### SOMMAIRE

Arts et spectacles : D 13 à D 15  
Bandes dessinées : A 14  
Cinéma : D 15  
Décès, naissances, etc. : F 13  
"Dites-moi, docteur" : C 6  
Economie : B 1 à B 3, B 6, B 7  
Editorial : A 4  
Etes-vous observateur? : E 7  
Horoscope : C 7  
Informations étrangères : F 1  
La bonne table : C 2  
L'auto : D 6, D 8  
"Le combat magnifique" : F 3  
"Mon oeil sur Montréal" : C 9  
"Mot-mystère" : B 5  
Mots croisés : E 6  
Petites annonces : E 2 à E 4, F 2 à F 12  
Radio et télévision : D 16  
Sports : D 1 à D 4, D 9 à D 12  
Tribunaux : A 9, B 5  
Vivre aujourd'hui : C 4 à C 9

## La trêve n'arrête pas les combats

d'après AFP, PA, UPI

Au lendemain du cessez-le-feu décrété par les Nations unies, la paix au Moyen-Orient apparaît encore bien incertaine et on se demande comment le Conseil de sécurité entend faire respecter sa décision.

L'Égypte et Israël avaient accepté que les armes se taisent à l'heure convenue, mais plusieurs heures plus tard, les combats se poursuivaient toujours. Le commandement israélien a annoncé hier soir qu'après quelques heures de calme, les forces égyptiennes avaient rouvert le feu en plusieurs points du front sur la rive occidentale du canal. Il a également déclaré qu'il n'y avait pas de cessez-le-feu sur le front syrien.

De son côté, l'Égypte a accusé Israël de chercher une excuse pour violer le cessez-le-feu et a affirmé que

ses forces se sont conformées à l'ordre des Nations unies. Toutefois, le commandant en chef des forces égyptiennes a ordonné à ses unités de se regrouper et de se tenir prêtes à reprendre le combat à tout moment.

### La Syrie

Pour sa part, la Syrie n'a toujours pas pris position sur le cessez-le-feu et la radio de Damas a rapporté que des combats, souvent féroces, se déroulaient toujours sur le Golan.

L'Irak, dont les forces se battent sur le front syrien, a rejeté la trêve tandis que la Jordanie a accepté le cessez-le-feu. Mais son contingent se trouvant sur le front syrien est soumis aux décisions de Damas.

Les guerilleros palestiniens ont rejeté de leur côté la résolution du Conseil de sécurité et ont juré de conti-

nuer le combat. La Libye a également dénoncé le cessez-le-feu "imposé" par les Américains et les Russes.

Le président Sadate a décidé de dépêcher des émissaires dans les autres capitales arabes pour leur exposer les raisons pour lesquelles son gouvernement a décidé d'accepter le cessez-le-feu.

### Attente à l'ONU

A l'ONU, on souligne que la résolution adoptée sur les instances des USA et de l'URSS ne définit pas le rôle des Nations unies dans le cessez-le-feu et les négociations qui doivent suivre et le secrétaire général a laissé savoir qu'il n'avait pas encore fait de plans. Il semble qu'on attendra des éclaircissements de la part des deux super-grands.

Le secrétaire d'Etat américain, M.

Henry Kissinger, dépêché à Moscou en fin de semaine pour mettre au point avec les Soviétiques un plan destiné à mettre fin aux hostilités, s'est rendu hier en Israël puis en Grande-Bretagne avant de rentrer à Washington. A Tel Aviv, il a rencontré les dirigeants israéliens mais après cinq heures de conversations, il n'a fait aucune déclaration.

A Londres, il a eu une heure d'entretiens avec sir Alec Douglas Home, secrétaire au Foreign Office, mais il s'est refusé à tout commentaire et aucun communiqué n'a été publié à l'issue de la rencontre.

Du côté soviétique, on se refusait hier soir à confirmer ou à démentir les rumeurs selon lesquelles le premier ministre Kossyguine serait au Proche-Orient.

Voir TREVE, page A 6

# mini-presse

## le monde

Malgré le **cessez-le-feu** décrété par le Conseil de sécurité des Nations unies, des **combats** ont été rapportés hier sur le front **israélo-égyptien** de même que sur le front **syrien**. Israéliens et Égyptiens se sont accusés d'avoir violé la trêve acceptée plus tôt par les deux pays. De son côté, la Syrie n'a pas encore pris position sur le cessez-le-feu, l'Irak l'a rejeté de même que les Palestiniens.

Sur le plan diplomatique, M. **Henry Kissinger** est rentré à Washington après s'être arrêté en Israël et à Londres en revenant de Moscou. Il n'a fait **aucune déclaration**. A l'ONU, on attend apparemment des **éclaircissements** des deux super-grands avant toute décision sur l'observance du cessez-le-feu et l'organisation de négociations entre les belligérants.

Aux Etats-Unis, les pressions en faveur de la **démission** du président Nixon prennent de l'ampleur dans les milieux parlementaires, dans l'opinion publique et dans la presse. Certains représentants ont l'intention de demander l'ouverture

d'une **procédure de destitution** du président. Mais Nixon, dit-on dans son entourage, reste **confiant** de gagner cette nouvelle bataille. Il est parti pour sa retraite de Camp David et on lui prête l'intention de s'adresser prochainement à la nation pour justifier sa décision de congédier M. Archibald Cox, le procureur spécial dans l'affaire Watergate.

Pour remplacer celui-ci, on a annoncé hier que c'est M. **Henry Petersen**, adjoint au ministre de la Justice, qui reprendra la direction de l'enquête avec mission de la poursuivre jusqu'à ce que justice soit faite.

En Bolivie, les quatre guerilleros des **Tupamaros** qui avaient détourné un avion argentin ont **libéré** hier leurs otages et se sont **livrés** aux autorités boliviennes. Ils ont obtenu la promesse d'un **sauf-conduit** vers le pays qui acceptera de les recevoir.

En Argentine, le directeur de la compagnie Swissair a été **enlevé** par des hommes armés, qui ont réclamé une forte **rançon** en échange de sa libération.

## le Québec

Un porte-parole de l'armée canadienne a donné l'assurance à LA PRESSE que les **blindés** ne reparaitront pas dans les rues de Québec ou de Montréal d'ici le 29 octobre. D'autre part, il a soutenu qu'il n'y a aucune **concentration** suspecte de militaires à Saint-Hubert.

Le chef du Parti créditiste, M. **Yvon Dupuis**, est tombé dans le **piège** que lui avait préparé hier les étudiants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est l'affaire du **"parachutage"** du candidat créditiste Yvon Hamel dans Iberville qui a tout déclenché et la rencontre de M. Dupuis avec les étudiants de-

vait se dérouler tout au long dans une atmosphère d'**hostilité**.

Le conseiller spécial du premier ministre Bourassa, M. **Paul Desrochers**, s'est rendu à Cabano la semaine dernière et a offert une **subvention** de \$200,000 à la municipalité pour solutionner un problème d'**égouts**.

Un groupe de **prêtres** de la région de Québec vient de rendre public un manifeste dans lequel ils dénoncent ceux qui qualifient le **programme** du PQ de "communiste ou terroriste". Les prêtres affirment de rien trouver dans ce programme qui mérite de telles **accusations**.

## méto

Les Montréalais devront bientôt faire face à une **hausse** des tarifs du taxi à compter du premier décembre. Cette hausse sera d'au moins **20 pour cent** et pourrait atteindre 40 pour cent. Par ailleurs le gouvernement n'imposera pas de **permis unique** pour les chauffeurs de taxi de la CUM, même si les propriétaires et chauffeurs le réclament.

Le **Dr Victor Goldbloom** a annoncé hier qu'il avertira publiquement le **maire Drapeau**, d'ici la fin

du mois, qu'il aura un projet de **village temporaire** au parc Viau à lui présenter en vue des **olympiques de 1976**.

Le troisième parti en lice aux élections du 4 novembre à Laval, le **Parti libéral municipal**, a accusé hier le maire **Jacques Tétrault** et le candidat à la mairie **Lucien Paiement** d'être de connivence. Le porte-parole du parti et candidat au poste de maire, **M. Robert Roy**, a accusé l'administration actuelle d'être **corrompue**.

## le sport

Les **Eperviers** de Sorel ont remporté une victoire de 10-5 hier face au National de Laval. Le nouvel instructeur du National, Pierre La-

croix en était à son troisième match. Il remplace Claude Labossière s u s p e n d u "originalement" pour deux matches.

## LA MÉTÉO

### Plantez vos crocus...!

Tandis que la pluie tombe à "sciau" sur l'orgueilleuse capitale de la Colombie-Britannique, et que des points également éloignés comme le Lac-Saint-Jean et les confins de l'Abitibi (Chapais) se préparent à recevoir leurs premières bordées de neige, les heureux banlieusards de l'île de Montréal, principalement ceux qui n'habitent pas l'île, bêchent paisiblement leurs plates-bandes, encore en petite tenue d'été, pour y planter une riche variété de bulbes-tulipes, crocus, jacinthes

et narcisses, qui fleuriront au début de mai et bien longtemps après que... le climat politique se sera apaisé au Québec.

Tout ça pour dire qu'il continuera de faire beau aujourd'hui et demain — on prévoit même un dernier week-end hors saison, journées accompagnées d'une température qui se logera peut-être près de 70 degrés au moment où le soleil sera dans toute sa splendeur.

Tédé

## à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum : 65° — Minimum : 40° Ensoleillé	Ensoleillé

## au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	40	55	Nuageux	Ensoleillé
Outaouais	40	65	Ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides	40	65	Ensoleillé	Ensoleillé
Cantons de l'Est	40	65	Ensoleillé	Ensoleillé
Québec	35	55	Gén. ensoleillé	Ensoleillé, plus froid
Rimouski	35	45	Nébulosité croissante	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	35	45	Nébulosité croissante	Ensoleillé
Baie-Comeau	35	45	Nébulosité croissante	Ensoleillé
Sept-Îles	35	45	Nébulosité croissante	Ensoleillé
Gaspé	35	45	Nébulosité croissante	Ensoleillé

## au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	—	—	Vancouver	55	43
Alberta	Pluie	—	—	Edmonton	35	40
Saskatchewan	Ensoleillé	—	—	Régina	40	65
Manitoba	Nuageux	—	—	Winnipeg	40	60
Ontario	Ensoleillé	—	—	Toronto	45	65
Nouveau-Brunswick	—	—	—	Saint-Jean	—	—
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	—	—	Halifax	38	58
Île-du-Prince-Édouard	Aversés	—	—	Charlottetown	35	55
Terre-Neuve	Nuageux	—	—	Saint-Jean	35	45

## si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	50	71	Chicago	—	—	New Orleans	61	83
Washington	—	—	San Francisco	—	—	Miami	76	85
Boston	47	70	Los Angeles	—	—			

### VERS LES CAPITALES

Paris	50	—	Moscou	32	—	Hong Kong	75	—
Londres	48	—	Stockholm	25	—	Lisbonne	64	—
Rome	55	—	Tokyo	64	—	Sydney	59	—
Berlin	41	—	Athènes	66	—	Tunis	75	—
Amsterdam	52	—	Casablanca	63	—	Vienne	39	—
Bruxelles	48	—	Genève	36	—	Varsovie	—	—
Madrid	46	—	Le Caire	—	—			

### Vers les plages

Acapulco	75	86	Bermudes	71	78	Nassau	75	84
Mexico	52	64	Barbade	77	86	Rio de Janeiro	75	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

# Bourassa voulait Morin comme ministre de l'Éducation en 70

par Claude GRAVEL

Le candidat du Parti québécois dans le comté de Louis-Hébert, M. Claude Morin, a affirmé hier qu'en mars 1970, M. Robert Bourassa lui avait demandé de se présenter candidat libéral dans le comté de Chauveau et qu'il lui avait alors offert le poste de ministre de l'Éducation. L'ancien sous-ministre des Affaires

intergouvernementales du Québec a dit qu'il avait refusé et qu'il avait suggéré à M. Bourassa de nommer M. François Cloutier à l'Éducation. Le premier ministre lui aurait alors répondu : "Tu sais bien que ça n'a pas de bon sens."

M. Morin, qui a travaillé avec MM. Jean Lesage, Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Robert Bourassa,

a dit que les trois premiers s'étaient comportés "comme de véritables chefs d'État", mais que M. Bourassa l'avait le plus déçu "parce qu'il a décidé de ne plus défendre les pouvoirs politiques du Québec".

"Depuis trois ans, a-t-il déclaré devant 700 personnes dans le comté de Dorion, M. Bourassa essaie de se fabriquer une façade. On risque de voter sur une impression. M. Bourassa a maintenu une image fondée sur une pratique extrêmement efficace du mensonge politique".

Le candidat péquiste a précisé qu'il ne voulait pas attaquer le premier ministre "comme personne, mais comme sollicitant de votes".

### Forcé de reviser ses positions

M. Morin a dit qu'il s'était abstenu de faire de telles attaques depuis le début de la campagne électorale, mais que l'attitude du premier ministre à son endroit l'avait amené à réviser ses positions.

La semaine dernière, M. Bourassa avait dit que le gouvernement du Qué-

bec s'entendait mieux avec Ottawa depuis que M. Morin n'était plus sous-ministre des Affaires intergouvernementales.

M. Morin a d'autre part dit qu'en octobre 1970, "le soir de l'adoption de la loi des mesures de guerre", M. Marc Lalonde était au parlement de Québec. M. Lalonde, qui est devenu depuis ministre, était alors le conseiller spécial du premier ministre Trudeau.

Le candidat du PQ a également dit que le 10 juin 1970, au retour d'une conférence fédérale-provinciale, M. Bourassa avait fait croire à toute la population qu'il avait obtenu \$100 millions d'Ottawa alors qu'il s'agissait "seulement d'une dette normale que le gouvernement fédéral avait décidé de rembourser à Québec cette année-là".

M. Morin a enfin déclaré qu'en juin 1971, alors que fut discutée la fameuse Charte de Victoria, M. Bourassa avait essayé pendant 10 jours de dire oui et que ce n'est qu'à la dernière minute qu'il a changé d'idée.

# Dupuis se permet aussi de rêver...

Epar Daniel L'HEUREUX

Le chef du Parti créditiste, M. Yvon Dupuis, a fait hier la cour aux indépendantistes à l'occasion de la journée qu'il consacrait à la région de Saint-Jean.

Commençant sa journée de bon matin par une tribune radiophonique sur les ondes d'une station de la rive sud, CHRS, M. Dupuis a tenu ce langage pour le moins étonnant: "Moi aussi, au point de vue rêve, j'aimerais ça avoir un beau Québec à moi, ne pas avoir à parler aux Anglais... Mais au point de vue rêve..."

"Je ne dis pas que l'indépendance ne pourra pas se faire un jour. L'important, c'est de contrôler d'abord notre économie", disait également M. Dupuis à une interlocutrice qui se partageait pas ses vœux.

Parlant pendant l'heure du dîner devant des étudiants du cégep de Saint-Jean, en majorité péquistes, M. Dupuis tenait sensiblement le même langage: "Je n'ai jamais dit que le Québec ne doit pas se séparer... Actuellement, je ne crois pas que ce soit souhaitable".

Puis, parlant de la Baie James, le chef créditiste fustigeait "les grosses compagnies américaines qui sont des accapareurs de notre richesse".

Les négociations avec Ottawa? "Si ça ne marche pas, on sera plus ferme

que d'autres à qui vous pensez", disait-il encore aux étudiants. Et il ajoutait: "S'il n'y a pas moyen de rien obtenir, ça cassera".

Interrogé sur la politique linguistique de son parti, M. Dupuis s'est empressé de répondre que "la langue officielle sera le français".

### A la défense du PQ

Il faut amender la loi 63, "si on ne veut pas être noyé par les anglophones".

Sur langue de travail, M. Dupuis d'abord dit qu'on ne pouvait imposer une langue de travail. "Mais on doit exiger des patrons qu'ils respectent la langue des employés et s'il faut légiférer, on légifèrera". Plusieurs emplois, ajoutait-il cependant, nécessitent l'usage de l'anglais.

Sur les ondes de CHRS, M. Dupuis s'était même porté à la défense du Parti québécois, à la suite des propos d'une interlocutrice qui affirmait que cette formation était financée par les "felquistes".

Parlant par ailleurs devant 500 créditistes réunis hier soir à Iberville, M. Dupuis a lui-même fait état de la caisse du PQ qui vient "d'on ne sait où".

A cet endroit, M. Dupuis n'a pas cherché à faire la cour à ceux qui logent du côté du Parti québécois. Il a chanté "O Canada" comme tout le monde.

# Loubier devient plus violent et cinglant

par Rhéal BERCIER

CAUSAPSCAL — Le chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, a accusé hier MM. Pierre Elliott Trudeau et Robert Bourassa d'être les principaux responsables de la montée de la thèse indépendantiste au Québec.

Sortant du cadre naturel de la campagne qu'il avait projetée et adoptant un style oratoire à la fois violent et cinglant, le chef de l'UN a soutenu que "l'avachissement" de M. Bourassa devant Ottawa poussait les Canadiens français à l'exaspération.

M. Loubier prenait la parole devant quelque 500 personnes réunies dans l'Aréna de Causapscal, où on avait préalablement organisé un concours de sciage de "pitoues". Près de 200 des personnes présentes ne sont pas habilitées à voter.

C'est le candidat unioniste dans Matapédia, M. Jean Brisson, promoteur d'événements sportifs (de lutte surtout), qui a été le premier à prendre en main la scie. Son chef, au son d'une musique entraînante l'a suivi et scié la "pitoune à Bonal" prénom de M. Arsenault et député sortant de Matapédia.

C'est au cours de cette soirée présentée comme "politico-sociale" que M. Loubier a attaqué sévèrement le chef du Parti libéral, reprochant à M. Bourassa l'abandon au profit d'Ottawa de juridiction québécoises.

M. Loubier s'est demandé si le chef

libéral était "conscient dans son inconscience".

Selon lui, cette situation pousse les Québécois vers l'extrémisme "que Trudeau utilise pour servir ses fins électorales et continuer l'oeuvre centralisatrice d'Ottawa". Il a précisé que le gouvernement du Québec était plus à Ottawa que dans la Vieille-capitale.

M. Loubier a préteré s'abstenir de décrire la situation qui pourrait valoir dans ces conditions au lendemain des élections, si l'on associe à cette attitude des Canadiens anglais de Montréal qui voteront massivement pour le Parti libéral.

"Les Anglais, Bourassa et Trudeau favorisent l'épanouissement du séparatisme au lieu de jouer un rôle approprié aux circonstances".

Avant cette assemblée, au cours d'une conférence de presse impromptu, M. Loubier a déclaré que sa stratégie au cours des prochains jours aura pour cible le Parti libéral à l'échelle provinciale tandis qu'au niveau du comté, il donnait carte blanche à ses candidats.

Il a précisé que ses attaques contre le Parti québécois depuis le début de sa campagne avaient porté fruit.

Il a noté que les partisans du PQ ne pouvaient être convaincus et que l'objectif de l'UN avait été de freiner l'élan et la montée de la thèse indépendantiste.

# La SQ espionne Yvon Groulx depuis avril

L'escouade de sécurité de la Sûreté du Québec enregistre sans interruption depuis six mois les conversations téléphoniques du notaire Yvon Groulx, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et de M. Gilles Caron, responsable de l'animation des sections à la SSJB.

L'affaire a commencé le 16 avril dernier, quand trois officiers de la Sûreté du Québec ont demandé et obtenu l'autorisation d'installer des tables d'écoute sur les appareils téléphoniques des deux hommes, qui s'affrontaient à ce moment-là. Le notaire Groulx devait congédier M. Caron, l'accusant d'avoir eu un comportement partisan lors du congrès de la SSJB le mois précédent. Depuis, le notaire Groulx a remis sa démission comme président de la SSJB de Montréal.

Le motif invoqué par les officiers était de "connaître les contacts de ces personnes." Tout simplement. La transcription des conversations enregistrées à ce jour dépasse les 400 pages.

Ces révélations du journaliste Jean-Pierre Charbonneau sont rapportées à la une du journal Le Devoir aujourd'hui. Le journaliste note qu'elles sont appuyées par deux documents remis au Devoir: le premier étant un rapport policier demandant d'urgence l'autorisation et signé par un caporal, un agent et le capitaine commandant de l'escouade de sécurité, le second l'enregistrement d'une conversation entre Mme Caron et sa mère.

Le Devoir a vainement tenté d'obtenir les commentaires du ministre de la Justice et des autorités de la Sûreté du Québec. Par l'entreprise de son attaché de presse, le ministre, actuellement engagé dans la campagne électorale, a fait savoir qu'il préférerait attendre la publication du dossier. Quant au directeur Paul Benoit, sa secrétaire a expliqué qu'il ne pouvait se libérer avant la fin de la journée.

# Doit-on voter pour le parti ou pour l'homme?

Une analyse de Marcel ADAM

L'autre jour, un auditeur tend un petit piège à René Lévesque: "Doit-on voter pour l'homme ou pour le parti?"

Dans votre comté le problème ne se pose pas: notre homme est le meilleur candidat et il se présente pour le meilleur parti, répond M. Lévesque.

Le chef péquiste s'en est bien tiré. Mais son auditeur, s'il était de bonne foi, se retrouverait avec son dilemme. Un dilemme qui est celui de beaucoup de citoyens à chaque élection.

Chacun de nous s'est déjà trouvé dans l'embarrassante situation de choisir entre un homme de valeur qui représente un mauvais parti et un bon parti représenté par un candidat qui laisse à désirer.

Parce qu'ils se présentent à 99 p. cent sous une étiquette partisane, les candidats peuvent bien promettre à leurs électeurs de défendre et de promouvoir les intérêts du comté et tenter honnêtement de le faire, mais leur démarche sera le plus souvent contrainte par les objectifs généraux du parti dont ils sont solidaires.

Le député est aujourd'hui un législateur qui est davantage chargé d'agir auprès de son parti comme le porte-parole, le reflet des aspirations, des courants d'opinion de ses commettants, que comme défenseur et promoteur des intérêts particuliers de son comté.

Certes, il y a encore beaucoup de gens, surtout en milieu rural, qui perçoivent le député comme un commissionnaire chargé principalement de solliciter des avantages pour leur comté, que beaucoup de gens votent encore pour l'homme à qui ils doivent une dette de reconnaissance, etc.

Mais ces motivations sont-elles aussi répandues que certains le croient? Il me semble que, de plus en plus, les gens choisissent un chef de parti, sur lequel d'ailleurs toute la publicité est axée. Peut-être choisissent-ils aussi un programme de parti? Mais qui lit

vraiment, qui tient compte des programmes? Il s'agit de converser avec les gens et d'écouter les tribunes radiophoniques pour se rendre compte de l'étendue de l'ignorance en cette matière.

### Pour qui voter?

Cela étant dit, pour qui doit-on voter: pour un candidat ou pour un parti?

Si les députés étaient libres de toute solidarité partisane, s'ils pouvaient exercer une influence réelle et sensible sur l'administration et la législation, le choix du candidat aurait un sens. Mais comme le député est principalement une machine à voter selon la ligne du parti et que son influence personnelle est très limitée, en le choisissant on choisit en fait un parti ou un chef de parti; et indirectement, on le mandate pour appuyer ce parti ou ce chef au parlement.

Il est évidemment des cas où un candidat est d'une telle valeur, d'un tel calibre intellectuel que ce serait agir contre l'intérêt général que de ne pas l'élire. Mais ces cas sont rares.

En général, les candidats présentent peu de relief les uns par rapport aux autres, et leurs qualités comparées offrent peu d'intérêt par rapport à la qualité du chef et du programme qu'ils représentent.

Si cela est vrai dans une situation normale, c'est-à-dire dans un contexte où les objectifs majeurs des partis divergent peu, c'est encore plus vrai quand s'affrontent deux options fondamentales totalement divergentes.

Par exemple, dans une élection où le choix doit se faire entre un parti fédéraliste et un parti indépendantiste, il est certain que le choix du parti doit primer sur le choix des individus, en supposant qu'aucun de ceux-ci n'est totalement indigne d'être élu.

D'ailleurs, j'imagine que bien peu de fédéralistes et d'indépendantistes convaincus se laisseront distraire par des considérations de personnes, le 29 octobre. Et ils auront raison.

**N'ATTENDEZ PAS! Faites-le maintenant**

**FENÊTRES PORTES AUVENTS**

**REVÊTEMENT RECOUVREMENT de CORNICHES**

**TOITURES GOUTTIÈRES**

Plus de 20 ans d'expérience.

**AVANT D'ACHETER, DEMANDEZ NOS PRIX ET CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUX 279-8551**

**ALSCO**

Matériaux de construction en aluminium  
1530 est, rue Beaubien, Montréal, Québec

**la presse**

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE I.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Revier. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400" Part de retour garanti.

**PUBLICITÉ**  
Petites annonces  
Commandes ..... 874-7111  
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.  
Pour changer ou annuler ..... 874-7205  
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.

**INFORMATION GÉNÉRALE** ..... 874-7272

**VENTES DU JOURNAL**  
Livraison à domicile ..... 874-6911  
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 5 h. p.m.  
le samedi: 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

**RÉDACTION** ..... 874-7070

**ÉDITORIAL** ..... 874-7030

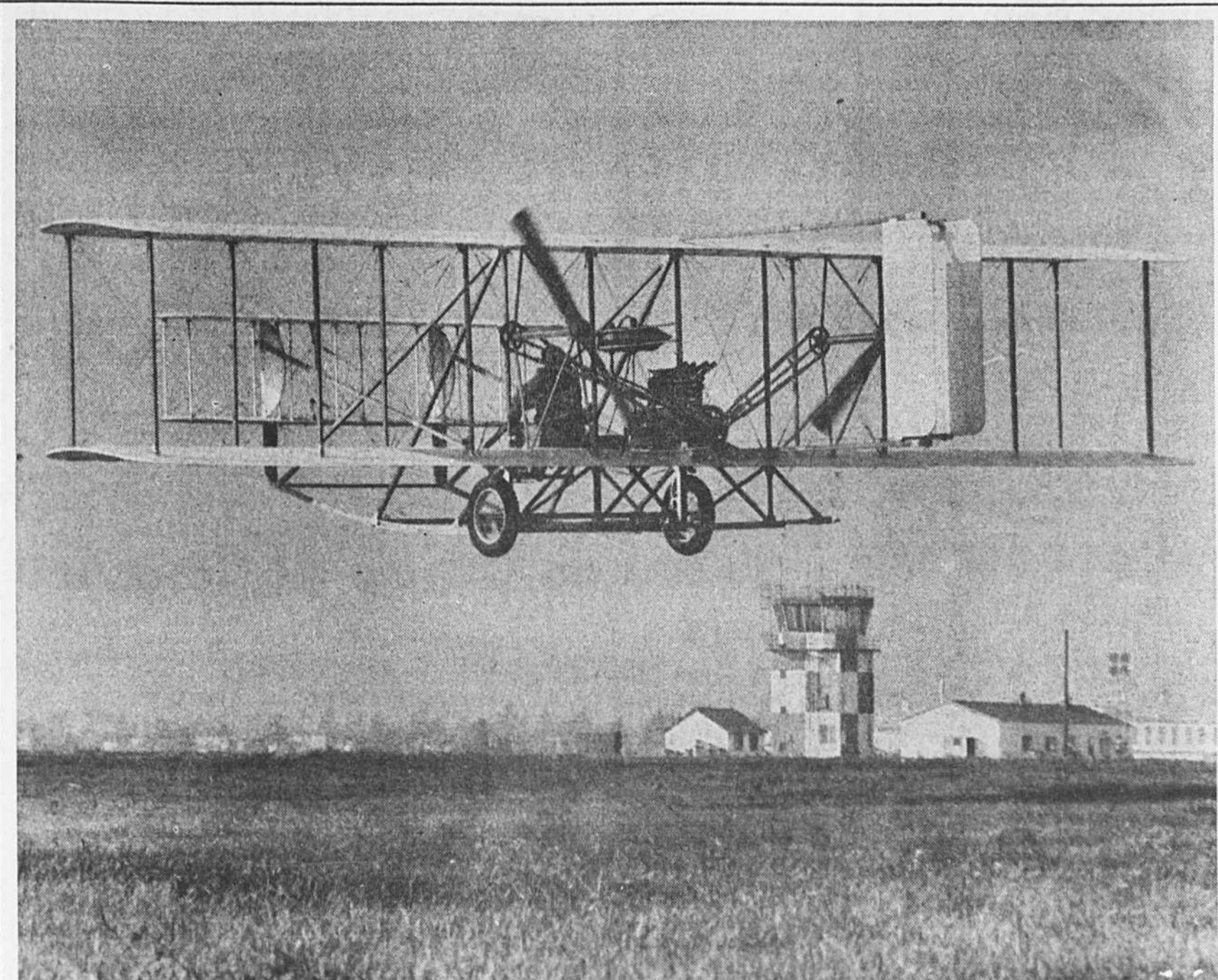
**PROMOTION** ..... 874-7100

**RELATIONS DE TRAVAIL** ..... 874-7383

**Grandes annonces**  
Détailants ..... 874-7300  
National, Télé-Press, vacances, voyages ..... 874-7306  
Carrières et professions, rominations ..... 874-7320

**COMPTABILITÉ**  
Grandes annonces ..... 874-6952  
Petites annonces ..... 874-6900

# Hausse des tarifs du taxi d'au moins 20 p.c.



Il est difficile de croire que cette photo a été prise, hier, à l'aéroport de Saint-Hubert.

photos Antoine Désilets, LA PRESSE

## "Les faucheurs de marguerites" à Montréal

par Jacques GAGNON

Le moteur a un raté, hésite une seconde et reprend, le temps de permettre au pilote de gagner quelques pieds d'altitude, de survoler le "trou" et d'atterrir en douceur entre deux pistes sur le gazon de l'aéroport de Saint-Hubert.

C'est un atterrissage parfait normal pour le Wright de 1908 car, à cette époque, les pilotes ne connaissent que les atterrissages dans les marguerites.

Mais que faisait cet aéroplane à Saint-Hubert, hier matin?

Il était là parce que l'automne prochain, Radio-Canada fera revivre à l'écran environ 20 ans de l'époque héroïque de l'aviation, à partir des premières glissades aériennes de l'ingénieur allemand Otto Lillenthal, vers 1895.

Cette série de 14 émissions portera le titre romantique et nostalgique à la fois "Les faucheurs de marguerites". Réalisée par Marcel Camus, elle est produite conjointement par Radio-Canada, l'ORTF et Bavaria Film.

Deux des épisodes sont tournés au Québec, avec François Tassé, dans le rôle de Wilbur Wright, et Patrick Peuvion, dans le rôle de son frère Orville. La vedette de la série est l'acteur français Bruno Pradal, dans le rôle d'Edouard Dabert, un personnage fictif typique des pionniers de l'aviation.

Mais hier, la vedette n'était pas un personnage fictif. Gérard Streiff, un cascadeur spécialisé en démolition de voitures et d'avions, est tout ce qu'il y a de plus vrai. Il n'est cependant pas question



"J'ai ma dose de drogue pour 15 jours", déclare Gérard Streiff à l'atterrissage de l'historique biplan des frères Wright.

de démolir l'extraordinaire réplique du Wright réalisée par Jean Salis, en France, et transportée au Canada par bateau.

**Le trac**  
Quelle impression cela laisse-t-il

de chausser les souliers des célèbres frères Wright, les auteurs du premier vol mécanique, et de piloter leur coucou?

"J'ai un peu le trac", répond Streiff. Mais il s'empresse d'ajouter: "C'est génial... j'ai ma dose de drogue pour 15 jours".

Lorsqu'il est aux commandes, il est le seul instrument de cet aéroplane. Il lui faut donc posséder à fond la science du "fond de culotte" pour maîtriser un tel assemblage de haubans, de longerons et de toiles que propulsent deux immenses hélices mues par un antique moteur à quatre cylindres. Ce moteur, fabriqué vers 1920, est plus puissant que les 16 chevaux de l'original, afin de compenser pour le poids additionnel nécessité par le renforcement de la structure de la réplique.

L'altitude de croisière est d'environ 30 pieds, à la vitesse approximative de 45 milles à l'heure! Chaque courte envolée est toute une expérience, à cause du peu de stabilité du coucou qui n'est pas pourvu d'ailerons. Il y a bien un système de torsion de l'aile mais ce n'est guère efficace.

Pilote professionnel français, Streiff a accumulé 200 heures de vol sur des aéroplanes aussi rudimentaires, dont une traversée de la Manche dans un Blériot!

Hier, nous l'avons vu effectuer une demi-douzaine de vols, tous vraiment impressionnants.

**65 ans en arrière**  
En sa compagnie, nous faisons

un retour 65 ans en arrière. Portant le costume de l'époque, il s'assoit sur l'aile inférieure du biplan. Il n'a même pas de dossier. Les haubans et les longerons servent de cockpit. A sa droite, se trouve le moteur, complètement à découvert, qu'il peut facilement toucher de la main.

Lorsqu'il est bien en place, les pieds sur le palonnier et la main sur le manche à balai, à la hauteur du thorax, deux techniciens lancent simultanément les deux hélices, reliées au moteur par des chaînes de bicyclettes... Après quelques tours, le moteur fait entendre sa pétarade historique.

Le décollage court, ce n'est pas d'aujourd'hui. Dès qu'il met les gaz, l'appareil quitte le gazon, entre les deux pistes. Chaque hésitation du moteur correspond à une perte d'altitude. Il reste entre les deux pistes et survole un trou d'égoût où se trouvent les caméras.

Streiff n'aime pas passer au-dessus du trou quand le moteur "déconne". On le fait donc passer à côté pour les autres essais. Mais le caméraman craint cette mécanique. Afin de pouvoir se concentrer sur son travail, il se fait attacher un câble à la ceinture de façon qu'on puisse le tirer en vitesse si jamais l'avion manifestait l'intention d'atterrir où il se trouve...

Au cours de la série, nous pourrions ainsi voir évoluer des Blériot, des Voisin, des Santos-Dumont, et nous pourrions mieux constater l'incroyable essor qu'a connu l'aviation depuis ses modestes débuts.

par Claude MASSON

Après avoir été prévenus qu'ils subiront bientôt une hausse des tarifs du transport en commun, les Montréalais verront aussi une augmentation du coût du taxi sur tout le territoire de la Communauté urbaine, à compter du 1er décembre.

Cette hausse, qui sera d'au moins 20 pour 100, pourrait atteindre jusqu'à 40 pour 100 si la Commission des transports du Québec répond favorablement aux demandes qui lui seront soumises d'ici quelques jours par propriétaires et chauffeurs.

Actuellement, à Montréal, le taximètre inscrit 50 cents au départ, 40 cents pour chaque mille et 6,8 cents pour chaque minute d'attente.

A compter du 1er décembre, ce sera à tout le moins 50 cents du mille et 10 cents pour chaque minute d'attente.

Mais l'Association métropolitaine des propriétaires de taxi réclame 60 cents plutôt que 50 cents dès le départ, 60 cents au lieu de 40 cents du mille et 10 cents comparativement à 6,8 cents pour chaque minute d'attente, pour une hausse totale de 40 pour 100 et un gain supplémentaire de \$6 par jour pour les propriétaires.

La hausse minimale, soit de 15 à 20 pour 100, est incluse dans le règlement modifié qui touche l'ensemble du problème du taxi et dont les grandes lignes ont été révélées par le gouvernement Bourassa le jour même de l'annonce des élections. Le communiqué gouvernemental avait toutefois omis d'inclure la hausse des coûts parmi les points importants.

**Hausse le 1er décembre**

Le règlement no 6 modifié stipule que "dans les trente jours de l'entrée en vigueur du présent règlement, la Commission des transports fixe les taux et tarifs pour le transport par véhicule-taxi". Le règlement doit entrer en vigueur le 1er novembre.

Les groupements et individus intéressés, dont l'Association métropolitaine des propriétaires de taxis qui a fait part de ses demandes hier soir, pourront se faire entendre par la Commission des transports du Québec qui remplace la Régie des transports.

Des hausses sont également prévues pour les baptêmes, mariages, obsèques, pour le transport des bagages et pour des voyages de longue distance.

Selon le président de l'Association métropolitaine des propriétaires de taxi — organisme qui regroupe principalement les petits propriétaires — les hausses réclamées sont amplement justifiées par l'inflation, la hausse du coût d'entretien et de réparation des autos-taxis et l'augmentation effrénée du coût de l'essence. M. Prénouveau demande d'ailleurs que les tarifs du taxi soient dorénavant révisés à tous les deux ans pour faire contrepoids à l'augmentation du coût de la vie.

La Conférence du taxi de la Communauté urbaine de Montréal, qui regroupe surtout les 42 associations de services dont Diamond et LaSalle, réclamera probablement aussi quelques hausses pour ses membres, aussi propriétaires de véhicules. Le président M. Gérard Brunet, n'a pu être joint hier soir.

**\$50 pour un permis**

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a amendé, hier, le règlement touchant le montant versé par les propriétaires pour obtenir un permis de taxi.

Désormais, toute personne qui demandera un permis de propriétaire de taxi ne versera pas plus au gouvernement qu'elle ne versait auparavant à sa municipalité.

Ainsi, il n'en coûtera pas plus de \$50 pour obtenir un tel permis alors qu'il en coûtait davantage dans certaines villes, notamment à Montréal. La Commission des transports exigera au plus \$50 à Montréal et un prix moindre dans la plupart des autres municipalités du Québec.

## Pas de permis métropolitain

par Claude MASSON

Même si les propriétaires de flottes, les dirigeants d'associations de services, les petits propriétaires et les chauffeurs avaient réussi à faire l'unanimité sur un seul projet, soit l'émission d'un permis de taxi unique pour tout le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, le gouvernement n'a pas retenu cette suggestion.

Ainsi, un chauffeur de taxi de Montréal-Est ne pourra pas prendre de passagers à Pointe-Claire ou vice-versa puisque l'étendue de l'île a été partagée en trois secteurs d'activités.

Il y aura :

- l'agglomération de l'Est de Montréal avec les municipalités de Montréal-Est, Anjou, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord et Saint-Léonard;

- l'agglomération de Montréal englobant Côte Saint-Luc, Montréal-Ouest, Ville Saint-Pierre, Hampstead, LaSalle, Verdun, Saint-Laurent, Westmount, Mont-Royal, Outremont et... Montréal;

- l'agglomération de l'Ouest de Montréal avec Lachine, Dorval, Pointe-Claire, Kirkland, Beaconsfield, Baie d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, Geneville, Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Roxboro, Sainte-Geneviève et Saint-Raphaël de l'île Bizard.

**Après les chauffeurs, les propriétaires...**

Ce rejet du permis métropolitain de taxi et bon nombre des 97 articles du nouveau règlement annoncé le jour même du déclenchement des élections ont suscité de vives critiques de la part des quelque 300 propriétaires de taxis réunis hier soir sous l'égide de

l'Association métropolitaine des propriétaires de taxi. La semaine dernière, le Syndicat national des chauffeurs (CSN) avait protesté énergiquement contre le projet retouché.

Les propriétaires ont critiqué le maintien de la Conférence du taxi, le mode de transfert des permis, les buts des nouvelles ligues de propriétaires, l'absence de permis pour les associations de services comme Diamond, LaSalle, SOS, Beaubien et autres, le silence au sujet des autos de louage et de limousines que possède notamment Murray Hill.

Le président de l'Association métropolitaine des propriétaires de taxis de Montréal, M. Paul Prénouveau, a été vivement applaudi lorsqu'il a réclamé également l'indemnisation des propriétaires qui décideront d'abandonner leur commerce et qui, de ce fait, aideront le gouvernement à faire disparaître les permis excédentaires.

Sur 97 articles, le groupement se propose de présenter des amendements à au moins une vingtaine d'entre eux et parmi les plus importants. Le projet gouvernemental original portant sur le taxi englobait au-delà de 400 articles.

## Les dirigeants des Opérations-dignité regrettent leur neutralité dans la campagne

par Réal BOUVIER

RIMOUSKI — Jean-Marc Gendron bondit sur sa chaise.

"C'est à notre tour, lance le président d'Opération-dignité II et curé d'Esprit-Saint, de leur dire que leurs promesses électorales ne sont qu'un tissu de mensonges des plus ridicules."

Esprit-Saint, c'est un tout petit village perdu en forêt dans l'arrière-pays du comté de Rimouski. Un village comme beaucoup d'autres de cette région, dépendant de l'exploitation forestière, où les citoyens ont été habitués depuis trois générations à tout attendre des promesses électorales.

En proie aux décisions gouvernementales arbitraires, les gens ont décidé qu'il ne suffisait plus de se plaindre et d'attendre, mais de faire pression par tous les moyens possibles. Ils ont créé les "Opérations-dignité", les OD comme on les appelle dans la région.

Les OD ont mené jusqu'ici des batailles sur plusieurs fronts: relocalisation, aménagement agro-forestier, amélioration du système routier, service de santé, etc. Dans plusieurs cas, il a fallu aller plus loin que les simples requêtes par télégramme. Ainsi, on a vu dernièrement des fonctionnaires de l'Office de développement de l'Est du Québec se faire séquestrer par la population de ces villages jusqu'à ce qu'ils décident d'accepter de se rendre aux demandes des citoyens. Les Opérations-dignité ont su ainsi se créer la réputation de force de pression fort respectée par l'ODEQ et le gouvernement.

**Regret d'être neutre**

Les Opérations-dignité ont préféré demeurer neutre au cours de cette campagne électorale, mais Jean-Marc Gendron commence à le regretter, surtout quand il entend parler des promesses que M. Claude Saint-Hilaire, candidat libéral du comté de Rimouski, colporte.

En annonçant qu'elles restaient neutres, les OD ont pris soin de mettre en garde les partis politiques de ne pas prendre à leur compte les réalisations de la population.

Dimanche soir, M. Gendron était furieux quand il a su que Claude Saint-Hilaire avait promis aux électeurs du Lac-des-Aigles, village situé à quelques milles d'Esprit-Saint, de terminer l'asphaltage de la route 232 entre leur village et Rimouski.

"C'est une réalisation de la population! de dire le curé d'Esprit-Saint. Il y a deux mois, l'Opération-dignité II a fait venir le responsable de la Voirie à l'ODEQ, M. Claude Lortie, et nous ne l'avons pas laissé partir avant d'avoir obtenu l'assurance que les travaux de réfection de la route 232 seraient terminés pour décembre 1974. Nous avons par ailleurs obtenu la même assurance du sous-ministre de la Voirie. La population en avait assez d'entendre des promesses à chaque élection et de n'avoir comme réalisation qu'un quart de mille par

année. Ce n'est pas le député qui l'a obtenue, déclare M. Gendron, mais la population seule."

... et un CLSC

De plus M. Gendron a appris que le candidat libéral avait aussi promis un dispensaire au Lac-des-Aigles et que son organisateur, le Dr Georges-Henri Gagnon, cinq minutes après avait promis un Centre local de services communautaires (CLSC). Il a pris sa tête entre ses mains et s'est écrit: "Mon Dieu, c'est incroyable!" Il n'en revenait pas.

"Les citoyens de sept paroisses de l'arrière-pays se battent depuis deux mois pour obtenir au moins la décentralisation des services de santé de Rimouski, s'ils ne peuvent obtenir un CLSC, a dit M. Gendron, et voilà qu'un organisateur vient leur dire que s'ils votent libéral, ils obtiendront un dispensaire, avec une infirmière, puis un CLSC avec trois médecins. Ce sont des promesses ridicules", a ajouté M. Jean-Marc Gendron.

ÉCOLE DE CONDUITE!  
De préférence  
**LAUZON**

**AMELIOREZ VITE VOTRE ANGLAIS\***  
Téléphonez vite à  
**288-3111**  
Pour améliorer rapidement votre anglais, vous devez le parler plus.  
Chez Berlitz, vous parlerez anglais\* avec un vrai professeur dès la première minute. Et nous vous donnerons une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.  
Vous pouvez suivre des leçons individuelles, vous joindre à un petit groupe, ou, si le temps presse vraiment, vous plonger dans notre méthode exclusive d'Immersion Totale.\*  
**Berlitz**  
À langues vivantes, méthode vivante.  
MONTREAL, 50 Place Peel 387-2566  
MONTREAL, 2055 rue Peel 288-3111  
\* Aussi: Espagnol — Italien — Allemand  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, PERMIS No 595

**André Lalbot**  
**OPTICIEN D'ORDONNANCES**  
7168, ST-HUBERT, Mtl Tél. 271-4868

## la presse

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN  
président et éditeurROCH DESJARDINS  
vice-président  
JEAN SISTO  
éditeur adjoint  
YVON DUBOIS  
directeur de l'information  
VINCENT PRINCE  
éditorialiste en chef

## Le sort de l'Union nationale

Un confrère, Marcel Pépin, soulignait dans ce même journal, samedi dernier, le combat acharné que mène Gabriel Loubier pour conserver à l'Union nationale la plus grande partie possible de sa clientèle. Comme il le disait, il est évident que l'homme entend prouver qu'il ne s'est pas fait élire à la tête de son parti pour présider à sa liquidation.

C'est une observation qui méritait sûrement d'être faite. Beaucoup d'analyses de la scène politique ont pu remarquer, en effet, que M. Loubier ne donne pas l'impression d'un homme qui a abandonné la partie, d'un lutteur qui est prêt à jeter la serviette dans l'arène. Il se bat comme s'il était convaincu qu'il pouvait ou qu'il allait gagner.

Et Marcel Pépin ajoutait, d'ailleurs, que ce dynamisme du chef était même parvenu à susciter un zèle nouveau chez certains de ses lieutenants qui l'épaulent maintenant avec plus d'ardeur. L'Union nationale, comme groupe, se reprendrait quelque peu à espérer.

C'est là, quoi qu'il arrive, un fait d'armes digne de mention. Qu'un chef refuse de se laisser abattre alors que les experts et les sondages d'opinion lui prédisent les jours les plus sombres, et qu'il trouve surtout en lui-même les ressources pour entraîner ses troupes au combat, témoigne d'une remarquable force de caractère.

Evidemment, on ne saura que le 29 au soir si cette fougue de M. Loubier aura vraiment servi à quelque chose. On peut déceler actuellement, paraît-il, certains indices encourageants dans quelques circonscriptions, mais le poulx électoral reste toujours extrêmement difficile à prendre. Il se peut que ces indices soient trompeurs.

Quoi qu'il en soit, nous aimerions dire ici tout net que nous ne sommes pas de ceux qui estiment que ce parti n'a plus rien à faire sur la scène provinciale et qu'on devrait lui dire au revoir dès maintenant. Il se peut que son inutilité devienne évidente dans un avenir plus ou moins rapproché, mais il est sûrement trop tôt pour se prononcer cette fois-ci de façon définitive.

D'abord, même si ce parti n'a pu attirer autant de recrues de qualité dans son équipe que certains autres en raison de l'avenir précaire que beaucoup lui prédisent, il présente encore quelques candidats de valeur, qui ont surtout le mérite d'être bien enracinés dans

leur milieu. Il y a le fait également qu'il semble être parvenu, enfin, à sortir de l'ambiguïté où il s'était placé depuis quelques années au plan constitutionnel. On peut discuter de son plan d'action à ce chapitre, mais, au moins, on sait qu'il est redevenu résolument fédéraliste.

L'Union nationale offre également un programme d'ensemble qui n'est pas sans mérite. Les options, par exemple, en ce qui concerne l'entreprise, répondent sûrement à la philosophie et à l'attente d'une partie de l'électorat.

On dira, sans doute, qu'on peut retrouver une partie ou l'autre de ce programme dans la plate-forme des trois autres formations politiques. C'est probablement vrai dans une bonne mesure. Et l'originalité de l'Union nationale, pour le moment, demeure dès lors plutôt marginale.

Mais, même en admettant tout cela pour les fins de la discussion, nous croyons sincèrement qu'il serait prématuré de disposer allégrement de l'Union nationale tant que nous ne saurons pas mieux dans quel sens va évoluer la situation politique au Québec.

Actuellement, bien sûr, le débat gravite autour du problème de l'indépendance. Les options qui polarisent l'attention sont celles des libéraux et du Parti québécois. Et, dans une certaine mesure, celle du Crédit social, en ce qu'elle offre un exutoire à tous ceux qui, sans être gagnés à la cause de la souveraineté, sentent le besoin de contester la société dans laquelle nous vivons. L'Union nationale, dans tout cela, a bien de la difficulté à signaler sa présence ou à se faire remarquer.

Mais qu'arriverait-il, demain, si la question de l'indépendance perdait de son acuité et que le Parti québécois, à son tour, devenait plutôt marginal. Serait-il bon que nous n'ayons alors que le Crédit social pour faire la lutte aux libéraux? La réponse, à notre avis, doit être négative.

C'est pour toutes ces raisons que nous ne pouvons souhaiter sa mort sans plus d'examen et que nous ne serions aucunement malheureux, au contraire, de voir quelques-uns de ses meilleurs candidats sortir victorieux de la confrontation du 29 octobre.

Vincent PRINCE



Tous droits réservés

## La Terre continue de tourner

Ce n'est pas encore la campagne électorale qui va empêcher la Terre de tourner. De tourner en rond, si on ose dire, mais de tourner quand même.

Les nouveaux rebondissements dans l'affaire du Watergate nixonien ne nous concernent peut-être pas? Ils nous concerneraient moins, si les Etats-Unis n'étaient pas la plus grande puissance du monde et si ce qui leur arrive n'avait pas plus d'importance que le passage d'un gros nuage dans le ciel. Mais nous savons tous que ce n'est pas ainsi que les choses se présentent.

Ce qui risque de se produire, ce qui se produit peut-être en ce moment même, c'est une paralysie totale de la machine gouvernementale et administrative.

On sait déjà que le congédiement du procureur spécial Archibald Cox, personnalité universellement respectée, a déjà entraîné toute une série de mises à pied et de démissions au ministère de la Justice. L'im-

prognostic judiciaire a pris des proportions telles qu'on ne sait même plus très bien dans quelle main sont aujourd'hui les instruments de la Loi.

Le geste de M. Nixon renvoyant celui-là même qu'il avait appelé pour faire la lumière sur une affaire extrêmement ténébreuse est jugé comme dépourvu de précédent dans l'histoire de la démocratie américaine. L'appel au FBI, pour mettre sous scellés documentation et bureaux du personnel chargé de l'enquête, a fait dire à un membre du Congrès: "Nous ne sommes plus aux Etats-Unis, nous sommes au Chili!"

Les critiques de l'action présidentielle ne se recrutent pas seulement chez les démocrates mais également chez les républicains. Dans certains milieux, on dit carrément que Richard Nixon a perdu la tête. D'ailleurs jamais on n'avait assisté à un aussi vaste mouvement pour amener la destitution du chef de la Maison-Blanche. La desti-

tution ne saurait être acquise que si l'opinion publique l'exige clairement et énergiquement.

Le Congrès répugnera à une initiative aussi radicale, s'il ne sent pas qu'il a pour lui l'appui décisif du gros de la population. Par-delà toutes les technicités judiciaires et administratives, les arguments de M. Nixon ne varient guère: il faut enterrer Watergate, parce que des soucis plus pressants réclament tout le temps et toute l'énergie du chef de la nation.

Si le cessez-le-feu au Moyen-Orient est purement artificiel; si les pays arabes refusent de livrer le pétrole, l'administration trouvera peut-être dans cette conjoncture défavorable tout ce qu'il faut pour tenir l'opinion en haleine et même pour la convaincre de rester unie derrière elle en temps de crise.

Depuis qu'a éclaté l'affaire du Watergate, la stratégie de M. Nixon est claire: c'est la fuite en avant. Mais, en avant, il n'y a peut-être pas moins de précipices...

Guy CORMIER

## ce que pense LE LECTEUR

## Les graves lacunes de la nouvelle liste électorale

par Maurice DUSSAULT

J'ai assisté à toutes les séances de la Commission parlementaire sur la révision de la carte électorale. Il était visible que les experts n'avaient qu'un critère en vue lors de cette révision, soit ramener le nombre d'électeurs de chaque comté à une moyenne équivalente d'électeurs, sans se préoccuper des autres facteurs tels que la topographie, l'éthnographie et l'homogénéité.

Au point de vue topographique, je prends l'exemple du comté de Limoilou que j'habite. Alors que la rivière Saint-Charles marquait autrefois la séparation naturelle du comté de Limoilou, voilà que les experts traversent la rivière Saint-Charles et annexent trois paroisses de Limoilou au comté de Vanier. Le député de Limoilou n'a rien fait pour empêcher de telles amputations, quoique présent à la commission parlementaire.

Au point de vue ethnographique, je sais qu'il y a des agglomérations à Montréal ou sont groupés des Néo-Canadiens en majorité suffisante pour ne faire qu'un comté. Un député Néo-Canadien aurait pu représenter toutes ces agglomérations, sans faire de ghetto, puisque les Néo-Canadiens ont accepté de bon gré de se concentrer dans des secteurs donnés pour fraterniser, tels les Italiens, les Ukrainiens, les Grecs et autres.

Au point de vue de l'homogénéité, en voulant établir des frontières pour limiter des comtés à un nombre équivalent d'électeurs, les experts ont méconnu les règles élémentaires de l'homogénéité. Des municipalités rurales d'un même arrondissement qui avaient tout en commun se sont retrouvées dans deux comtés différents. L'ex-député du comté disparu de Montcalm a signalé tous ces cas à la Commission parlementaire. Ce fut peine perdue; on ne voulait rien comprendre.

Le travail d'un député à l'égard de ses électeurs se complique lorsqu'il y a un manque d'homogénéité, par exemple des agglomérations rurales et des agglomérations urbaines dans un même comté. Qu'un député représente 50,000 électeurs urbains et qu'un autre député représente 30,000 électeurs ruraux, le premier n'a pas plus de besoin à accomplir que le second, si les

lois sont appliquées avec justice à l'endroit des électeurs, qu'ils soient urbains ou ruraux. Le manque d'homogénéité, c'est de là que provient toute la différence entre un député qui a beaucoup à faire et un député qui n'a presque rien à faire.

Quant à la liste permanente des électeurs, elle s'avère un fiasco. Cette législation est faussée au départ, parce qu'au moment de la déclaration d'une élection, la province se trouve à avoir en main une liste déjà vieille de quatre mois (dans la présente élection) et qui sera vieille de quatre ans lors des prochaines élections. Entre la date de la confection de la liste et la déclaration d'une élection, il y a eu des mortalités, des déménagements, des étrangers qui ont obtenu leur citoyenneté et des jeunes qui ont atteint leur majorité (18 ans).

Une liste permanente des électeurs est moins fiable qu'une liste fabriquée à la veille d'une élection. Des énumérateurs consciencieux à l'oeuvre au lendemain de la déclaration d'une élection font un travail beaucoup plus valable tant au point de vue des nouveaux électeurs de 18 ans qu'au point de vue de n'inscrire sur les listes que les noms des électeurs et électrices ayant feu et lieu dans telle circonscription à la date la plus proche du scrutin, ce qui n'est pas le cas dans la présente élection.

Après une énumération vieille d'à peine quatre mois, la liste permanente est un fouillis; qu'est-ce que sera avec une liste vieille de quatre ans? Comment maintenir à jour une liste permanente des électeurs sans une armée de fonctionnaires-investigateurs qui devront pénétrer davantage encore dans la vie privée des familles et des individus pour connaître leurs allées et venues (changements de domiciles); quels sont les jeunes qui ont acquis leur droit de vote; quels sont les étrangers qui ont obtenu leur citoyenneté; rayer les morts, etc...

Advenant l'élection d'un gouvernement minoritaire, ou l'élection de candidats ayant de très faibles majorités, je ne serais pas surpris que les contestations obligent la tenue de nouvelles élections en se basant, cette fois, sur une énumération récente des électeurs, refaite de porte à porte au len-

demain de la déclaration d'une autre élection provinciale avant la mi-décembre 1973.

Mes commentaires peuvent paraître subtils; l'avenir prouvera qu'ils sont fondés.

Maurice Dussault,  
Québec, 3.Baie-Comeau diffamée  
par Pierre Foglia!

O tempora, o mores! Ainsi se serait écrit Cicéron si on avait rédigé un article aussi diffamant sur sa Rome chérie. Et ce n'est pas moi qui l'en aurais blâmé. Cependant, ma réaction fut tout aussi vive lorsque j'eus terminé la lecture de ce stupide article sur la ville de Baie-Comeau, et signé tout aussi stupidement Pierre Foglia.

Comment se fait-il que cet homme soit journaliste. Moi qui croyais que pour l'être, il fallait avoir "l'oeil" juste, et avoir de l'intelligence. Comment peut-on voir de la sorte une ville si belle, magnifique, majestueuse dirai-je! Pour ceux qui ne la connaissent pas, Baie-Comeau est située sur la rive nord du St-Laurent, à l'embouchure de la rivière Manicouagan qui donne son nom aux fameux barrages qui alimentent le Québec. C'est une ville tout à fait charmante. Délicieux compromis entre le tumulte citadin des villes et la pureté recherchée de nos belles campagnes québécoises. Baie-Comeau est une ville où il fait bon vivre. Si vous n'y êtes jamais allés, vous avez manqué des panoramas uniques au monde, une atmosphère chaleureuse, une hôtellerie des plus cotées au Québec... Mais revenons à notre mouton...

Est-il possible d'asseoir tout le sérieux d'une ville sur ses mines de cuivre. A vous tous, citoyens du Québec, et à vous, gens de Montréal, et à vous, habitants de villes qui ne possèdent pas de mines de cuivre, est-il possible de vivre dans de telles villes? Je répondrais sans peine pour vous: OUI. Ainsi devrait-on mettre en doute la classe, la sobriété, la maturité de Montréal. Non, pas plus que celle de Baie-Comeau. Croyez-vous une minute que le fait d'avoir des sinues, au lieu de les avoir droites et parallèles, dénote un manque de sérieux, tout comme le fait d'avoir de coquettes maisons aux couleurs vives, plutôt que de les avoir semblables et symétriques, aux couleurs gris anthracite, probablement salées par les mines de cuivre...

Pour votre gouverne, Monsieur Fo-

glia vous saurez que la Québec North Shore Paper Co. ne fait pas vivre la ville. Peut-être n'avez-vous pas entendu parler de la Reynolds et de la Cargill Grain Co qui traitent respectivement l'aluminium et les céréales. Si vous croyez que la QNSP fait vivre la ville, vous êtes resté accroché en 1950.

Peut-être ne savez-vous pas encore, Monsieur Foglia, faire la différence entre une anecdote et des faits. En voulez-vous des faits la région de Sept-Îles/Baie-Comeau a le plus haut niveau de vie de la province; les salaires y sont plus élevés que partout ailleurs au Québec; les chômeurs y sont aussi rares que les routes droites et sinueuses. Et nous n'avons pas de quartiers pauvres ou défavorisés. Ce sont des faits qui ne sont pas dits à travers mon chapeau. Et Rouyn-Noranda ne peut pas en dire autant.

Je n'ai pas l'intention de critiquer votre façon de voir la politique régionale de Baie-Comeau. Les gens se seront tout de suite rendu compte de quelle manière vous allez "fourrer" votre oeil où vous n'avez pas d'affaire. Sachez aussi que si Baie-Comeau s'est proposée pour les jeux du Québec, en 1975, c'est qu'elle se juge parfaitement en droit de les avoir, et de plus est consciente d'être capable de les présenter avec autant sinon plus d'efficacité que Rouyn-Noranda (ce qui n'est pas difficile). Ce serait une façon de faire connaître et apprécier à sa juste valeur (à cause de son importance économique) cette belle région trop souvent oubliée...

Il est temps de conclure ce plaidoyer, mais je veux bien me faire comprendre: il n'y a pas un mot de vérité dans l'article de Pierrot Foglia. De plus, je somme cet individu de se rétracter publiquement dans les plus brefs délais...

Monsieur Pierre Foglia, si vous hésitez à classer votre article dans: tourisme, sport, visite industrielle ou politique, je vous conseille de le classer dans la poubelle...

P.S. Il n'y a pas de décalage horaire, entre Baie-Comeau et Montréal.

Alex Levasseur,  
Un gars de la région de Baie-Comeau à Montréal.

Cher monsieur  
Vous l'aurez voulu: nous publions votre lettre. Et si cela doit vous calmer, je me rétracte aussi. Je me rétracte, mais je vous en conjure ne vous énervez plus, détendez-vous, couchez-vous de bonne heure le soir, évitez les exercices violents et buvez de la tisane. Sur ce, je vous souhaite un prompt rétablissement.

Pierre Foglia

René Lévesque ne sait  
qu'aligner des chiffres

M. René Lévesque s'est bien gardé de parler de la valeur monétaire de notre dollar lorsqu'il serait au pouvoir, parbleu!

Tout ce qu'il sait, c'est aligner des chiffres: additions, soustractions, multiplications et divisions; plus il en met plus il mêle les gens qui n'y comprennent plus rien et c'est ce qu'il veut. Malheur aux ignorants et malheur aux jeunes votants qui se laissent prendre au bagout des partisans du PQ qui préparent l'effondrement du Québec.

René Lévesque dit et je cite: "Pas une maudite piastre ne sortira du Québec quand je serai au pouvoir" et il ajoute ceci: "Il faudra sacrifier deux générations au moins pour refaire l'économie du Québec".

C'est donc qu'il prend tous les Québécois pour des imbeciles.

Canadien avant tout.

Stéphane Martin,  
Montréal.Recette inédite  
pour un délicieux  
"pouding chômeur"

Beaucoup de colonialisme  
Autant de capitalisme  
Assez de bourgeoisie  
Peu de démocratie.

Ajouter un soupçon de justice pour rendre piquant. Bien mélanger les ingrédients. Verser dans un récipient libéral, et faire cuire au four fédéral pendant quelque temps. Laisser mijoter jusqu'à ébullition, en évitant que ça déborde, bien que ce soit difficile. Retirer du feu de "l'Establishment". Vous obtiendrez ainsi un délicieux pouding chômeur, bon pour 100,000 portions.

Noël Charbonnier,  
Lac Mégantic.Un seul gouvernement  
responsable au Québec

Nous avons besoin d'un seul gouvernement au Québec, d'un gouvernement qui gouverne tous les aspects de la vie collective des Québécois.

Ce gouvernement devra être interventionniste, il devra régir les politiques des prix en limitant les profits exorbitants des grandes entreprises, il devra surtout investir dans l'économie, capitaliser sur les faiblesses du système néo-libéral qui étend par l'inflation l'écart entre les revenus des nantis... et des autres.

Ce gouvernement ressemble peu à celui que nous avons actuellement et c'est pourquoi l'élection québécoise prochaine doit y pourvoir.

Bertrand Blondin,  
St-Jérôme, Québec.Mgr P.-E. Gosselin disait,  
au début des années '60...

Je veux ici faire mienne l'opinion que défendait Mgr Paul-Emile Gosselin dans une conférence devant la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec au début des années soixante, opinion qui est toujours d'actualité.

Je laisse la parole à Mgr Gosselin en le citant textuellement:

"Après trois siècles, les Canadiens français restent un peuple pauvre au sein d'un continent prospère, dans un pays riche en ressources de toutes sortes. Il y a là une situation anormale qui pèse lourdement sur le comportement collectif et sur l'avenir des Canadiens français.

"Mais ceux-ci ne sont pas les seuls responsables de cette situation. D'autres groupements se sont installés ici comme en pays conquis. Ils s'y conduisent parfois comme si les Canadiens français étaient des ilotes sans aucun droit sur les ressources économiques d'un pays que leurs ancêtres ont ouvert à la civilisation. Cela durera tant que le pouvoir politique chez les Canadiens français sera sous le joug du capitalisme et du syndicalisme étrangers."

"Est-ce assez clair? Il nous faut un gouvernement souverain, c'est-à-dire qui ne soit pas sous le joug étranger. Un seul parti préconise un gouvernement souverain pour les Québécois. C'est le Parti Québécois. Le parti des Québécois, pour les Québécois et par Les Québécois.

Pauline Provencher,  
St-Jérôme, Qué.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Riu-fer. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE  
(pour tous les services) 874-7272  
RÉDACTION ..... 874-7070  
PUBLICITÉ ..... 874-7306  
PETITES ANNONCES ..... 874-7111  
LIVRAISON À DOMICILE 874-6811

pleins feux sur l'actualité

# Le combat des chefs Son et lumière contre contact humain

par Claude GRAVEL  
et Gilles LESAGE

**D**eux hommes, deux styles. M. Robert Bourassa mène une campagne électorale qui se veut réglée comme du papier à musique, axée sur ses résultats en sons et images à la télévision. Pour être tout aussi intense et minutieusement planifiée, celle de M. René Lévesque tente de concilier efficacité politique et contacts humains.

A 40 ans, le premier ministre affronte durement, mais sans hargne, l'un de ses guides en politique de 1964 à 1968. A 51 ans, le leader souverainiste travaille avec acharnement à donner à son parti, fondé il y a six ans, une base électorale qui lui permettra de devenir la relève politique au Québec.

Rien qui ressemble à une perte de temps dans la tournée du chef libéral. Une utilisation chronométrée de l'avion (un F-27), de l'hélicoptère et d'une limousine à qui des motocyclistes de la police ouvrent la voie, aura permis à M. Bourassa de parcourir plus de soixante comtés dans les 12 derniers jours du sprint électoral.

Le chef du Parti québécois se déplace dans un DC-8 en bon état mais qui a subi des ans d'irréparable outrage, en autobus, au milieu des journalistes, ou en roulotte automotrice avec une secrétaire, un attaché de presse et un ingénieur qui lui sert alors de chauffeur privé. Et le policier est un personnage inconnu durant la tournée de M. Lévesque. Seulement un service d'ordre plutôt discret dans chaque assemblée.

Le premier ministre visite jusqu'à cinq villes par jour, dans un zig-zag aux effets calculés. Il peut être dans la Beauce le matin, se rendre à Sherbrooke pour le début de l'après-midi, faire un saut dans la Mauricie vers 5 heures, parler dans Portneuf le soir et se rendre coucher à Québec.

M. Lévesque se déplace selon une méthode identique; mais, forcé d'expliquer un programme plus dense et d'apaiser les inquiétudes au sujet de l'option souverainiste, il séjourne au moins 24 heures dans une ville ou une région.

## Gare aux refroidissements

Un personnel efficace se charge de préparer les visites du chef libéral dans chaque ville. Rien n'est laissé au hasard. Et M. Bourassa voyage avec la rapidité d'un président américain, constamment entouré de deux à trois garde-du-corps, d'au moins quatre secrétaires particuliers ou adjoints spéciaux et d'un coiffeur qui à lui seul est en train de devenir une légende.

Le chef péquiste porte le plus souvent sa valise, son paletot, ses journaux, ses bouts de papier où sont notées ses idées. Les complets, neufs au début de la campagne, prennent peu à peu la forme des coudes et des genoux. Les cheveux? M. Lévesque n'a pas changé: c'est le dernier de ses soucis.

Le chef libéral craint les refroidissements comme la peste. En quittant une salle pour s'engouffrer dans une automobile, il prend soin de revêtir un paletot de cuir et de s'enrouler un foulard autour du cou. Dès qu'il a terminé un discours, M. Bourassa serre quelques mains à la chaîne (il n'est pas à l'aise au milieu des foules), mais ne discute jamais avec un partisan.

M. Lévesque a attrapé une solide grippe dès le début de la campagne en s'attardant avec des militants sur les trottoirs balayés par les vents froids de l'automne. Il s'équipa simplement de mouchoirs de papier. Pendant quelques jours,

ses cordes vocales obèrent moins bien qu'auparavant. Mais quand on a eu une voix que tout le Québec a imitée, on peut ne pas trop s'en faire pour si peu.

## Les discours

Le discours-type du premier ministre dure vingt minutes. Le temps ne lui permet guère d'approfondir ses thèmes favoris: une attaque contre le PQ durera trois minutes; suivra une allusion d'une minute aux chefs syndicaux; le chef libéral consacra trois minutes aux réalisations sociales de son gouvernement; etc.

Chaque geste, chaque phrase a été pensée par des spécialistes du parti de manière à donner le meilleur impact possible à la radio ou à la télévision. A l'ère de l'électronique, les discours de M. Bourassa sont ramenés à des slogans: la fermeté du ton remplace les développements oratoires.

M. Lévesque parle de trois quarts d'heure à une heure. Il attaque d'abord les libéraux, présente ensuite son équipe, rassure son public sur les conséquences d'une victoire péquiste, termine en expliquant quelques points de son programme. Le chef du PQ demande souvent à l'assistance de lui poser des questions.

Des cameramen, des photographes et des techniciens du son suivent constamment M. Bourassa afin de préparer des films publicitaires pour la télévision ou des messages pour la radio. Les journalistes qui suivent le chef libéral ont appris à savoir à certains signes de son entourage quand le P.M. commence à parler à la caméra.

Le Parti québécois engage parfois un photographe à la pige, qui prend des dizaines de photos de M. Lévesque ou des salles pendant une journée. Ces photos s'intégreront à la campagne de publicité du parti. Mais le PQ compte autant sur l'écrit que sur l'audio-visuel pour faire connaître son programme et populariser ses candidats.

Dans les assemblées libérales, les gens ont en moyenne de 40 à 50 ans. Mais les stratégies du parti contrent les effets négatifs qui pourraient être ainsi créés en disposant des jeunes près de la tribune du premier ministre.

Dans les assemblées péquistes, la moyenne d'âge est moins élevée, même si tous les groupes d'âges sont maintenant représentés. Le parti n'utilise aucun stimulant pour fouetter leur ardeur.

## Pas d'improvisation

Toute la campagne libérale est centrée sur la personne de M. Robert Bourassa. La popularité du chef doit normalement retomber sur les candidats.

Le PQ fait une utilisation modeste de ses principales têtes d'affiches et tente plutôt de transformer plusieurs de ses candidats en véritables vedettes régionales.

Minutée et sophistiquée, la tournée de M. Bourassa ne laisse aucune place à l'esprit d'initiative. La feuille de route est d'une stricte précision.

La tournée du leader péquiste a été planifiée par des stratèges qui n'ont rien de romantiques amateurs non plus. Mais il arrive que sa secrétaire ou son attaché de presse multiplient les gestes désespérés parce que M. Lévesque insiste pour répondre "à la dernière question" d'une salle comble avec laquelle il a réussi à faire corps et dans laquelle il n'hésite pas à plonger après chaque discours.

Mais là s'arrêtent les différences entre les tournées libérale et péquiste. MM. Bourassa et Lévesque participent à de nombreuses émissions radiophoniques de ligne ouverte (parfois retenues et payées par le parti). Et tous deux sont, dit-on, des lève-tard.

Mais, jusqu'au 29 octobre, la grasse matinée leur est interdite.

# Nixon risque la crise constitutionnelle et joue à quitte ou double

par Charles DAVID

**AU LENDEMAIN** de la démission du vice-président Spiro T. Agnew, compromis dans une vulgaire affaire de pots-de-vin, la nouvelle péripétie du drame du Watergate semble devoir accélérer le rythme régulier et continu de la lente dégradation morale et politique du président Richard Nixon.

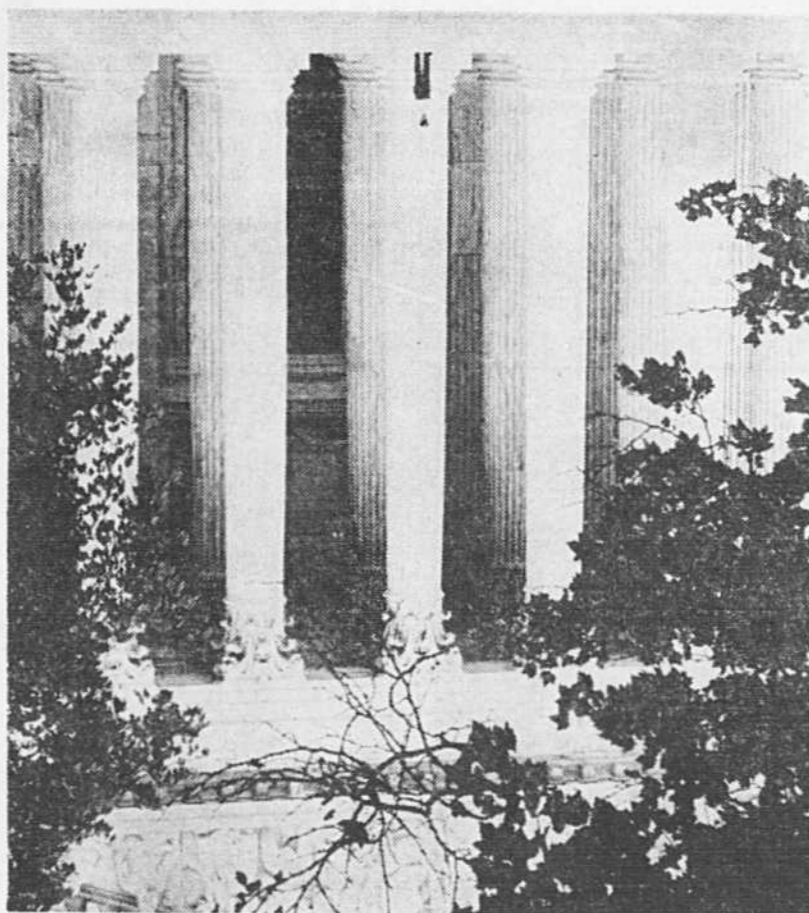
Jamais comme auparavant, cette crise profonde qui mine la confiance du peuple américain dans ses institutions, dévalorise le respect dû au gouvernement des Etats-Unis et sape les fondements de la démocratie, n'a paru prendre des proportions aussi inquiétantes et s'acheminer vers un dénouement aux conséquences incalculables.

En décidant, en effet, de recourir à un "compromis" — délicieux euphémisme — plutôt que de céder aux requêtes de la Justice et aux objurgations de la grande majorité du peuple américain, le président Nixon a préféré tenter un coup de force qui risque, pourtant, dans les prochains jours, de se transformer, avec la levée des boucliers, en un véritable boomerang politique. Car les premières réactions générales, notamment d'un Congrès outragé, laissent croire à un refus motivé de ne pas laisser ce qui n'est encore qu'une équivoque aboutir simplement à un compromis.

## Un compromis fort suspect

En fait, ce que le président Nixon appelle un compromis se révèle, à l'examen, une pure manœuvre tendant, en définitive, à soustraire, à la Commission d'enquête du Watergate et au procureur spécial Cox, les preuves essentielles que sont, pour la poursuite de l'enquête et la détermination des culpabilités, les bandes magnétiques de la Maison-Blanche. Compromis d'autant plus singulier que le jugement du juge Sirica, éternité par la décision de la Cour d'Appel, ne souffrait, tant dans la forme que dans le fond, aucun compromis.

Sous le prétexte fallacieux, et désormais prouvé par les cours de justice, de protéger de prétendus "droits présidentiels", le président Nixon, par sa décision aussi soudaine qu'inattendue, entend prouver sa ferme détermination d'aller jusqu'à l'affrontement et, par là, de faire courir aux Etats-Unis le risque d'une grave crise constitutionnelle. Mais, par contre, cette démarche laisse supposer que décidément le secret de ces fameuses bandes magnétiques, au cas où il serait révélé, pourrait apporter les



Les membres de cette Cour suprême de Justice devront peut-être bientôt présider à la destitution du président des Etats-Unis...

preuves tangibles de la parfaite connaissance du président de tous les rouages de l'organisation ayant abouti à la crapulerie du Watergate.

## De plus en plus seul...

Il est vrai que l'attitude déplorable du président Nixon peut s'expliquer du fait que désormais il se trouve en première ligne, ayant perdu tout au long de l'Affaire ses principaux collaborateurs et amis politiques. Car moins d'un an après les premières révélations du scandale, le président Nixon s'est trouvé dans l'obligation d'accepter les démissions de son vice-président, Spiro Agnew, de trois de ses ministres de la Justice, MM. John Mitchell, Richard Kleindiest et Elliot Richardson, des conseillers présidentiels John Ehrlichman, Halde-man et Colson, sans compter les membres de son personnel à la Maison-Blanche, et de procéder au congédiement de nombre de hauts fonctionnaires.

Pourtant, dans ce bateau qui coule, les démissions des ministres Richardson et Ruckelshaus et le congédiement du procureur spécial Cox risquent de précipiter le mou-

vement en aggravant, en premier lieu, l'isolement de la Maison-Blanche mais surtout de dénier au président des Etats-Unis toute présomption quant à son éventuelle bonne foi et de contredire brutalement les fameuses professions de Richard Nixon sur son désir sincère de faire toute la lumière sur l'affaire Watergate.

## Un dilemme pour le peuple

Le renvoi du procureur spécial Cox, en effet, démontre, au-delà de toute preuve, que l'exercice impartial et honnête de sa mission devait fatalement le conduire aux officines de la Maison-Blanche et entrer directement en conflit avec le président Nixon.

Dans la mesure où, en effet, le noeud de la conspiration du Watergate se confinait aux portes mêmes du bureau ovale du président des Etats-Unis, il était fatal que la machine judiciaire devait broyer le principal accusé ou être bloquée. Dans une ultime tentative pour se mettre hors de portée, le président Nixon a jugé préférable de hausser la mise et de jouer à quitte ou double.

Car, désormais, le choix n'est plus abstrait, la décision n'est plus théorique. Le Congrès des Etats-Unis et, par extension, le peuple américain se trouvent inéluctablement confrontés à une décision dramatique: Ou accepter de se plier aux exigences du président Nixon et faire table rase de Watergate, ou se résigner à procéder à la destitution du premier président des Etats-Unis. Dans les deux cas, la note à payer sera très lourde.

## Une démission accablante

Il semble que d'après les premières réactions du Congrès, la démocratie ait quelques chances de survivre aux Etats-Unis. Car tant dans les rangs démocrates que républicains, une certaine volonté de résister et faire front au président semble se faire jour. Quant aux milieux syndicaux, ils ont déjà fait savoir, par la voix de leurs porte-parole autorisés, que la démission du président Nixon serait accueillie avec soulagement.

Mais, d'ores et déjà, le coup le plus dur porté par Nixon résulte de la démission, et des motifs de cette démission, du ministre de la Justice, Elliot Richardson.

En affirmant, en effet, dans sa lettre de démission, que l'indépendance totale accordée au procureur spécial Cox, maintes fois déclarée et répétée par le président Nixon lui-même, conditionnait la véracité et l'intégrité de l'enquête menée par ses services et que la volonté du président d'y apporter quelque entrave ne pouvait que vider les mots de leur substance, Elliot Richardson a clairement accusé Richard Nixon mais surtout fait preuve de son honnêteté. Par les temps qui courent, cette denrée fort rare à la Maison-Blanche doit être intolérable à Nixon.

# Le film du dernier épisode

WASHINGTON (PA) — Voici la chronologie des principaux événements touchant les enregistrements sur ruban magnétique de la Maison Blanche relatifs à l'affaire du Watergate et menant à l'imbricatio actuelle au département de la Justice:

**16 juillet 1973** — Alexander Butterfield, ancien assistant à la Maison Blanche, déclare au comité sénatorial d'enquête que toutes les conversations qui se sont déroulées dans le bureau du président ou ont été tenues entre le président et d'autres personnages au moyen du téléphone ont été enregistrées.

**17 juillet** — Le sénateur Sam Ervin (démocrate de la Caroline du Nord) président du comité d'enquête, écrit au président lui demandant les bandes magnétoscopiques.

**18 juillet** — Le procureur spécial Archibald Cox demande à M. Nixon de lui remettre les enregistrements de huit conversations.

**23 juillet** — Nixon rejette les requêtes de Cox et d'Ervin; Cox émet une assignation exigeant la remise de neuf bobines; le comité sénatorial émet deux assignations exigeant la remise de cinq bobines ainsi qu'un certain nombre d'autres documents.

**26 juillet** — Nixon fait savoir au juge de district John Sirica et au comité sénatorial qu'il ne se soumettra pas à leurs ordres; Cox demande au juge Sirica d'ordonner au président de comparaître et d'expliquer pourquoi il avait refusé de remettre les enregistrements exigés.

**9 août** — Le comité sénatorial d'enquête s'adresse à un tribunal pour faire reconnaître son droit de se faire remettre les enregistrements.

**29 août** — Le juge Sirica ordonne au président de lui remettre les enregistrements afin qu'il puisse décider si Nixon avait des raisons valables de prétendre que ces documents devaient être tenus secrets; la Maison Blanche annonce que le président ne se soumettra pas à l'ordre du juge.

**30 août** — Le président demande à ses avocats d'en appeler à la Cour de circuit de la décision du juge Sirica.

**12 octobre** — La Cour de circuit maintient la décision du juge Sirica et donne au président cinq jours pour en appeler à la Cour Suprême.

**17 octobre** — Le juge Sirica rejette la requête du comité sénatorial, déclarant qu'il n'a pas compétence en la matière; selon certaines rumeurs, Cox et le procureur général Elliot Richardson cherchent à en venir à un compromis.

**19 octobre** — Le président annonce qu'il permettra au sénateur John Stennis (démocrate du Mississippi) d'écouter les enregistrements pour vérifier l'exactitude d'un résumé qu'on en a fait. Le compromis est accepté par le sénateur Ervin et le sénateur Howard Baker (républicain du Tenn.) mais est rejeté par Cox. Le président ordonne à Cox de mettre fin à ses tentatives d'obtenir les enregistrements.

**20 octobre** — Cox déclare au cours d'une conférence de presse qu'il poursuivra ses tentatives; Nixon congédie Cox, accepte la démission du procureur général Elliot Richardson et renvoie le procureur général délégué William French; Nixon met fin à l'existence du bureau du procureur spécial et nomme le solliciteur général Robert Bork procureur général.

**VENTE** **Nouveau** Conception **à l'avant-garde**  
Revolutionnaire

## MODÈLE AIR-LUM 1974

# FENÊTRES

### d'ALUMINIUM ÉTÉ-HIVER

**En 36 couleurs finies d'émail cuit.**

- VENTILATION PARFAITE, LES GUILLOTINES du haut et du bas couissant dans des RAINURES individuelles.
- FONCTIONNEMENT SILENCIEUX sur patins de vinyle
- CHÂSSIS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE à métal fortement refoulé
- CHÂSSIS AMÉLIORÉ, magnifiquement conçu en aluminium refoulé inoxydable.
- CALFEUTRAGE SHLEGEL SUR TOUTE LA HAUTEUR DU CADRE
- ARRÊT AUTOMATIQUE À DIVERSES HAUTEURS
- MOUTIQUAIRE ROBUSTE EN ALUMINIUM REFOULÉ
- CADRAGE ESTHÉTIQUE
- FONCTIONNEMENT IMPECCABLE

**GARANTIE MORRIS**  
DEPUIS PLUS DE 48 ANS  
"MARCHANDISE SATISFAISANTE  
OU REMPLACÉE SANS FRAIS"

**49.95**  
chacune  
COULEURS EXTRA

Pose gratuite à Montréal et banlieue jusqu'à 100 pouces combinés mesures extérieures.

**Wm MORRIS & FILS** LIMITEE  
Estimations gratuites  
**342-3800**  
Soirs, fêtes et fins de semaine  
**737-1960**  
FACILITES DE PAIEMENT  
SUCCURSALE DE QUÉBEC  
263, rue Saint-Paul,  
Québec  
Tel.: 692-2127

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS  
Anciennement sur Côte-de-Liesse. Maintenant à un seul endroit.  
**5479, avenue Royalmount, V.M.R.**  
1/2 rue à l'ouest du boul. Decarie et de La Savane

# Le Canada prêt à jouer le rôle d'observateur

par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — L'acceptation d'un cessez-le-feu au Moyen-Orient a été accueillie avec satisfaction à la Chambre des Communes, hier, et le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a indiqué que le Canada est disposé à jouer le rôle d'observateur là-bas, si on le lui demande.

Dans une brève déclaration au début des travaux, M. Sharp a précisé que l'organisme des Nations unies chargé de surveiller l'application des termes du cessez-le-feu serait différent de celui qui a été dépeché lors de la crise de Suez, en 1956.

C'est hier midi que Arabes et Israéliens ont accepté de mettre fin aux hostilités qui duraient depuis 17 jours, après une intervention du Conseil de sécurité des Nations unies.

En 1956, a expliqué M. Sharp, l'un des objectifs de la force militaire internationale consistait à empêcher une confrontation entre les grandes puissances impliquées dans le conflit du canal de Suez.

Cette fois-ci, heureusement, a-t-il ajouté, les deux superpuissances sont tombées d'accord sur le cessez-le-feu et cette attitude peut provoquer un

climat de détente propre à sauvegarder la paix entre les belligérants soutenus par ces mêmes puissances.

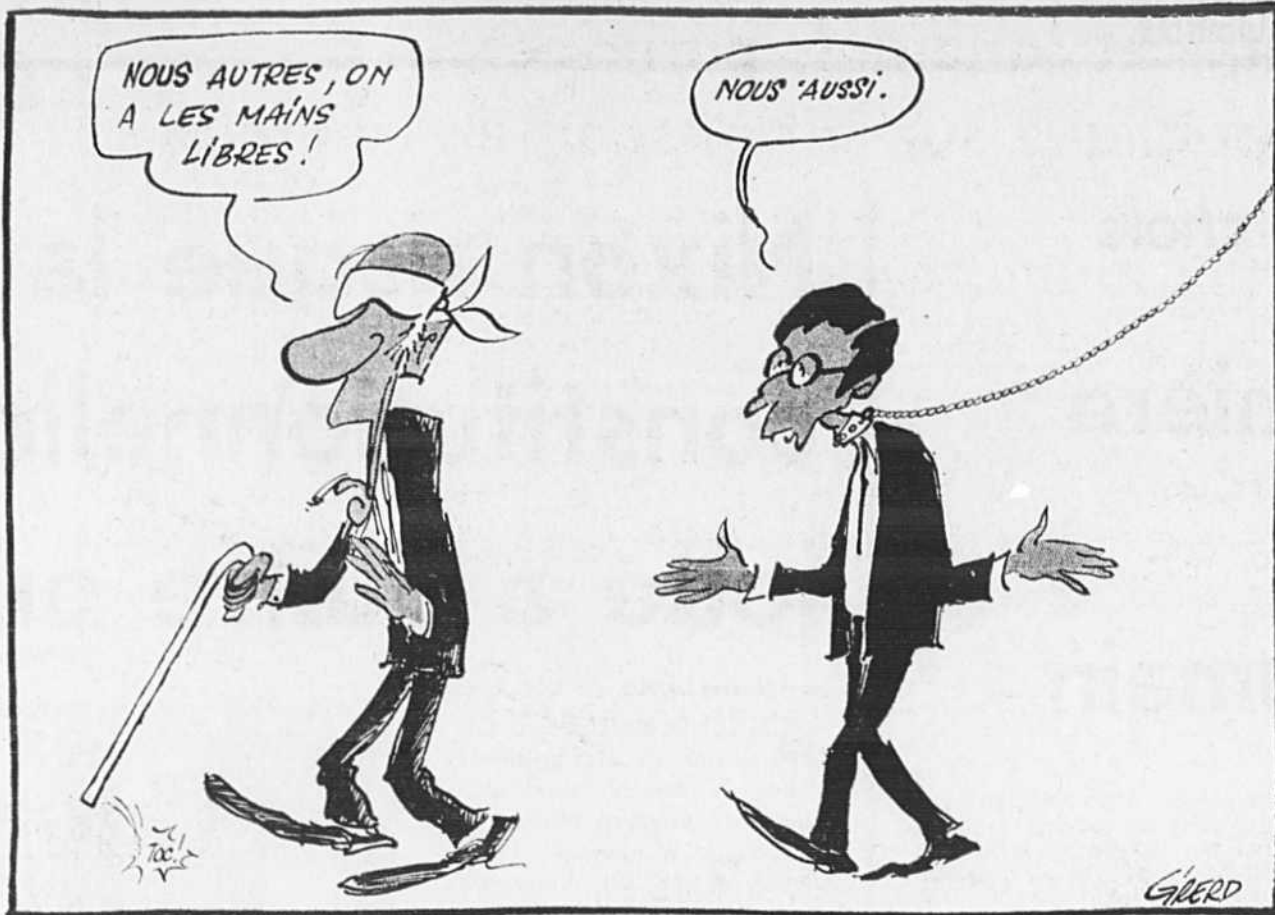
M. Sharp a assuré que le gouvernement canadien surveillera la situation de très près aux Nations unies et qu'il consultera les autres pays sur les meilleures prises de position à adopter.

Les porte-parole des trois partis de l'Opposition ont endossé sans réserve la déclaration du ministre des Affaires extérieures et se sont félicités de la tournure des événements au Moyen-Orient.

M. Heath Macquarrie (PC-Hillsborough) a constaté qu'il faudra encore du temps pour en arriver à un accord final dans le différend israélo-arabe mais que le cessez-le-feu constitue néanmoins une première étape vers l'objectif final.

Quant à M. René Matte (CS-Champplain), il a trouvé "réconfortant" que le Canada soit toujours considéré comme un médiateur et un observateur valable dans de telles circonstances.

Il a souhaité que notre pays continue son travail de pacificateur et contribue à instaurer une paix durable à travers le monde.



Tous droits réservés

# Soulagement et doute au Liban

par Pierre SAINT-GERMAIN  
envoyé spécial de LA PRESSE

BEYROUTH — Comme dans bien d'autres capitales, les Libanais ont appris avec soulagement, que le cessez-le-feu avait été appliqué à l'heure prescrite par le Conseil de sécurité de l'ONU sur le front du Sinai.

Cependant, la plus grande confusion régnait quant à savoir ce qui allait se passer sur les autres théâtres de la guerre israélo-arabe, notamment dans le Golan où les combats entre Syrien et Israéliens semblaient se poursuivre. L'oreille sur leurs transistors, les Libanais écoutaient sans arrêt les bulletins d'information diffusés par les radios du câble, de Damas et d'Israël sans toutefois pouvoir se faire une idée précise de la situation.

La population du Liban, pays solidaire du monde arabe mais indirectement mêlé à la guerre, a accueilli avec une satisfaction mêlée de doute l'annonce du projet soviéto-américain de cessez-le-feu.

Dans le quartier Hamrat, espèce de rue Sainte-Catherine ouest où abondent boutiques et cafés, je n'ai cependant assisté à aucune explosion de joie. Les Libanais qui prenaient le petit-déjeuner avec moi, à une terrasse, sous une température de 80 degrés, n'osaient faire aucune prédiction sur les chances de succès de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Dès l'annonce par l'Égypte, après Israël, de l'acceptation du cessez-le-feu, un net optimisme a commencé à se manifester. Mais il a été tempéré par le silence de la Syrie, qui en fin de soirée ne s'était pas encore prononcée sur le projet de libération de la Palestine.

Cette attitude soulève ici de l'inquiétude au sujet du rétablissement de la paix au Proche-Orient. Vue de Beyrouth, la résolution du Conseil de sécurité semble ambiguë, notamment en ce qui concerne le retrait des territoires occupés, on a l'impression dans divers milieux libanais que Damas et les autres alliés du Caire ne tarderont à approuver le cessez-le-feu. Ce serait alors, estime-t-on une grande victoire pour le monde arabe et, du même coup, la consécration de sa nouvelle puissance militaire.

Mais il y a une grosse ombre au tableau. Dans ses derniers bulletins d'information, Radio-Jérusalem s'est appuyée sur l'interprétation d'experts israéliens selon laquelle la résolution 242 adoptée par l'ONU en 1967 ne touche pas tous les territoires occupés en territoire arabe.

Pour leur part les plus hautes autorités libanaises ont fait observer que l'interprétation israélienne des conditions du cessez-le-feu prouvent les intentions expansionnistes de l'État hébreu.

Par ailleurs, on ne prise guère ici les allégations de Jérusalem selon lesquelles le cessez-le-feu joue en faveur d'Israël, compte tenu des positions que ses forces occupent sur le terrain.

A Beyrouth, la plupart des observateurs sont plutôt d'avis que les armées arabes détiennent l'avantage et qu'Israël ne serait pas en mesure de soutenir une guerre d'usure.

Selon un commentateur libanais, une victoire israélienne est désormais aussi impossible qu'une défaite arabe.

# Trente-et-un prêtres à la défense du PQ

par Bernard MORRIER

QUEBEC — "Devant certaines attaques récentes, soit d'hommes politiques, soit d'autres groupes, qui qualifient le programme du Parti québécois de "communiste" ou "terroriste", nous croyons de notre devoir de pasteur de dénoncer un tel langage. Nous affirmons ne rien trouver dans ce programme qui mérite des accusations, lesquelles nous semblent de la pure démagogie".

## 31 prêtres

C'est ainsi que se sont exprimés hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Québec, 31 prêtres de la région de la Vieille-Capitale, parmi lesquels se trouvent des curés, des vicaires, des responsables de pastorale, des prédicateurs, des aumôniers d'hôpitaux et de prison et des animateurs de l'Action catholique.

Après s'être inscrits en faux contre le climat de peur que certains partis essaient d'instaurer, soit publiquement, soit par le truchement du téléphone, pour intimider l'électeur et nuire à sa réflexion libre, les prêtres ajoutent que l'atmosphère qui s'en dégage ne saurait respecter la liberté et le respect de la personne humaine dont certains chefs se font pourtant les défenseurs.

## L'indépendance et l'Évangile

Au sujet de l'indépendance, les 31 religieux insistent par ailleurs sur sa légitimité: "Nous ne voyons pas en quoi, disent-ils, l'autodétermination et l'indépendance du peuple québécois seraient contraires à l'Évangile et nous ne saurions à ce titre les rejeter ni les présenter comme un danger. Nous croyons de plus qu'une insistance sociale pour combattre les inégalités sociales dans le débat politique actuel est de nature à favoriser la pratique évangélique".

En terminant, les 31 signataires de ce manifeste souhaitent que tous les chrétiens, quelle que soit leur allégeance politique, collaborent à créer un climat qui permette à chaque citoyen de s'acquiescer sereinement de son devoir d'électeur le 29 octobre prochain.



Photo UPI

# Des prisonniers égyptiens

Les soldats israéliens, solidement installés sur la rive occidentale du canal de Suez, manifestent leur satisfaction en signalant leur victoire au-dessus de la tête de prisonniers égyptiens.

# MOUVEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

compte de la chaîne de radio-télévision NBC par l'organisation Quayle montre que 44 pour cent des personnes interrogées sont favorables à la destitution, 43 pour cent y sont opposées et 13 pour cent sans opinion.

Sur une éventuelle démission volontaire de M. Nixon, la répartition est de 48 pour cent pour et de 43 pour cent contre avec 6 pour cent d'indifférents.

Ce sondage représente, par ailleurs, le niveau le plus bas de la cote populaire de M. Nixon. 75 pour cent des personnes interrogées désapprouvent la façon dont le président gouverne le pays, 22 pour cent l'approuvent et 3 pour cent sont sans opinion. C'est à peu près dans la même proportion que les Américains désapprouvent le limogeage de M. Cox.

Le représentant Jerome Waldie (démocrate de la Californie a déclaré que le pays était en colère qu'il n'avait jamais vu auparavant. M. Waldie présentera une résolution en accusation aujourd'hui. "Le président mise sur le fait que le Congrès n'a pas le courage de le destituer", a ajouté le parlementaire californien. "Je suis d'avis que M. Nixon perdra ce pari", a encore indiqué M. Waldie.

## Des klaxons pour Nixon.

Des collaborateurs de M. Nixon se sont dits confiants que les clameurs préconisant la destitution du président s'apaiseront dès qu'il aura sa position. Mais tandis que le président traversait la pelouse de la Maison Blanche, pour se diriger vers un bureau hier, des automobilistes actionnaient leurs klaxons pour appuyer le mouvement visant à la destitution de M. Nixon.

Pour la deuxième journée consécutive, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées hier devant la Maison Blanche pour réclamer la destitution du président.

Les manifestants étaient surtout des jeunes gens et brandissaient des pancartes reproduisant des caricatures ou de slogans insultants pour le président. Ils invitaient les automobilistes à klaxonner pour exprimer leur appui au mouvement pour la destitution de M. Nixon. Le nombre des manifestants ne dépassait pas 200 au début de l'après-midi hier.

Un autre parlementaire, le sénateur Daniel Inouye (démocrate de Hawaii a demandé la démission de N. Nixon. Le sénateur est membre de la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Watergate. Il a conseillé au président de démissionner pour épargner au pays des nouvelles épreuves. Le sénateur s'adressait à une réunion de la puissante centra le syndicale AFL-CIO (13 millions d'adhérents).

Un troisième parlementaire, le représentant Morris Udall (démocrate de l'Arizona a proposé un marché à M. Nixon: démissionner en échange de quoi le Congrès ratifierait son choix de M. Gerald Ford comme vice-président.

Rappelons la procédure de destitution d'un président par le Congrès La Chambre des représentants peut mettre le président en accusation le Sénat agit alors comme instance de jugement et décide à la majorité des deux tiers s'il faut qu'il soit destitué.

La première étape de la procédure est la présentation d'une résolution de mise en accusation du président devant la Chambre. La commission des affaires juridiques de la Chambre examinera cette semaine toute résolution qui lui serait présentée pour mettre en accusation le président. Si la commission (en majorité démocrate) se prononce favorablement, l'affaire serait portée devant la Chambre en séance plénière.

Le premier ministre varie peu ses arguments, mais la cible est presque toujours la même: les 137.000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail cette année seraient forcés de s'exiler avec la "piastre séparée de Lévesque". Avec l'aide du fédéral et du capital privé, tant Québécois qu'étranger, la création d'emplois pour ces jeunes reste donc la grande priorité. Et ce n'est pas en taxant les grandes entreprises au maximum, comme le propose le PQ, que l'on va attirer les investissements créateurs d'emplois, affirme M. Bourassa.

## Le père Noël

Partout, M. Bourassa accuse M. Lévesque de jouer au père Noël et de recourir à des "tactiques duplessistes" que les Québécois n'acceptent plus. Moqueur, il demande: "Le père Noël Lévesque est-il passé ici avec son sac de piastres séparées et ses candies?", obtenant de la sorte une grosse claque de la part de ses partisans, de plus en plus enthousiastes.

## OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

mis la dernière main cette nuit, selon M. Bourassa, et il sera divulgué aujourd'hui même ou demain, probablement en réponse au document sur lequel le PQ aurait lui-même mis la main.

Il s'agirait, semble-t-il, d'une étude sur les flux financiers au Québec, sur laquelle le premier ministre avait imposé le secret le plus absolu. La menace péquiste se faisant plus précise, il sort son artillerie lourde. Le PQ ayant publié son budget-type en période électorale, M. Bourassa veut lui donner la réplique avec "des chiffres officiels".

Le scénario ressemble fort à celui

*Vous désirez du bon temps?*

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

**AGENCES DE VOYAGES**

**CENTRE-VILLE**

VOYAGES ALPERN INC.	1253, McGill College, suite 240, coin rue Ste-Catherine	866-7811
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
VOYAGES CONSTELLATION LTÉE	215, rue Saint-Jacques	871-3298
HOLIDAY TRAVEL SERVICE INC.	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
LM VOYAGES LTÉE	1184 ouest rue Ste-Catherine, 4e étage	879-1184
MAISON DES VOYAGES	Coin Union et Président Kennedy	842-8008
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES SELECT LTÉE	620, rue Cathart, suite 504	866-3345
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE TRAVEL SERVICE	1, Plaza Alexis-Nihon Etage de Modes	932-2911
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751

**EST**

AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES MAISONNEUVE	3905 est, Rachel	255-4162 — 255-4141
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

**OUEST**

AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria suite 1	735-4451
AGENCE DE VOYAGES LaSALLE	388, rue Laffleur LaSalle	366-8262

**NORD**

VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
ALFRED GAGLIARDI	6900 St-Denis (pres Belanger)	271-6900
AGENCE DE VOYAGES JONICA	5392 boul. St-Laurent	279-6396
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri Bourassa	382-2429 — 382-3483
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755

**LAVAL**

AGENCE DE VOYAGES MARKSTED	3812, boul. Notre-Dame, Chomedey, Laval	688-7000
ROSE PAULL		
MONTAMBAULT INC.	15 boul. de la Concorde, Laval	669-1738
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310

**ST-EUSTACHE**

MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauvé, St-Eustache	627-4761
------------------	-------------------------------	----------

**SAINT-JÉRÔME**

JARO VOYAGES	Appels de Montreal 22 rue Legault, Saint-Jérôme	430-3657 436-3520
--------------	---	----------------------

**RIVE-SUD**

AGENCE DE VOYAGES GASTON HOULE	536, Marie-Victorin Boucherville	655-0624
G.W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Green, Saint-Lambert	671-5555
QUÉBEC VOYAGES ENRG.	94 avenue de Châteauguay, Longueuil	674-3468
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

**VILLE D'ANJOU**

AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650
------------------------	----------------------	----------

*Consultez nos pages touristiques chaque samedi*

# TREVE

SUITE DE LA PAGE A 1

On a avancé l'hypothèse que M. Kossyguine, qui s'était rendu au Caire la semaine dernière sans doute pour faire accepter l'idée d'un cessez-le-feu à l'Égypte, était allé cette fois à Bagdad et à Damas.

A Ottawa, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré que le Canada est disposé à coopérer à la surveillance du cessez-le-feu si l'ONU lui en fait la demande.

Pour le moment, l'ONU a 220 observateurs militaires, dont 20 Canadiens, au Moyen-Orient. Mais au début des combats, le 6 octobre, les observateurs avaient été retirés du front israélo-égyptien à la demande de l'Égypte.

# La peine de mort: demain

OTTAWA (PC) — Les Communes se prononceront demain par vote secret sur le projet de reconduction, pour une autre période de cinq ans, de la législation actuelle relative à la peine de mort.

Les chefs parlementaires des quatre partis se sont entendus sur cette date lors d'une conférence tenue hier peu après la fin du débat sur cette question.

Ce vote, le quatrième à intervenir cette année sur cette question, sera libre: c'est-à-dire que les députés pourront se prononcer sans avoir à tenir compte des directives émises par leur parti.

Au moins 16 parlementaires ne pourront pas participer au vote puisqu'ils participent déjà à l'assemblée des parlementaires des pays membres de l'OTAN qui se tient actuellement à Ankara, en Turquie.

Des observateurs estiment que ces 16 députés se seraient prononcés contre le projet de loi.

Sur la rive sud

# Maires, ex-députés et candidats participeront à une assemblée publique sur le transport en commun

par Mariane FAVREAU

Quel sera le mode de financement de la Commission de transports de la rive sud? Les maires favorisent-ils une régionalisation des transports plutôt que le développement d'un service uniquement pour la rive sud? Que pensent les candidats des divers partis politiques de toute la question?

Voilà, en gros, à quoi on pourra avoir réponse demain soir.

En effet, le Front populaire action transport organise une assemblée d'information qui doit réunir des maires, des députés sortant, des candidats aux élections, le prési-

dent et les commissaires de la Commission de transport de la rive sud (CTRS), des propriétaires de compagnies d'autobus, des représentants de corps intermédiaires, etc. Et bien sûr, le grand public.

Ce dernier sera en quelque sorte l'animateur de la soirée dû aux questions qu'il soulèvera.

Il ne s'agit aucunement d'une assemblée contradictoire entre représentants de partis politiques, précise un porte-parole de FAPT, Mlle Louise Normandeau. Mais on voudrait que des gens ayant réfléchi à la question donnent leur point de vue.

Il s'agit de la première as-

semblée publique jamais tenue sur le transport en commun depuis l'adoption de la loi créant la CTRS.

Le Front populaire a déjà fait connaître, quant à lui, ses positions basées sur des "principes d'une politique ouvrière du transport": priorité au service public, élimination de l'entreprise privée dans tous les secteurs (écoliers, location, etc.) réduction graduelle ou abolition des tarifs remplacés par un financement par tous ceux qui en profitent (dont l'entreprise privée), participation des usagers aux décisions, etc.

Surtout, le FPAT exige la tenue d'une enquête publique

dans le but de définir les modalités d'opération d'une politique de transport.

Avant de s'intéresser au "comment", au mode d'opération, le Front populaire voudrait qu'on se penche sur les "pourquoi" des décisions à prendre.

L'assemblée de demain se tiendra à 20 heures, à l'école Gérard-Filion de Longueuil. Déjà, les organisateurs sont assurés de la participation de certains organismes comme la Chambre de commerce de Montréal, de maires et de candidats.

Elle promet d'être fort intéressante si les têtes d'affiches consentent à venir dia-

guer. Le député Guy Leduc a toujours considéré la CTRS comme étant plus ou moins "son bébé"; le député Berthiaume, adjoint au ministre des Transports, est également relié de très près à la question. Président directeur général de la commission, M. J. J. Lemieux devrait y être.

Le maire de Boucherville, qui a des positions différentes de ses collègues, apporte également un point de vue intéressant. Quant aux candidats des partis politiques qui étaient dans l'opposition sous le dernier gouvernement, ils ont sans doute eu le temps d'étudier la question sous un autre angle.



## AVIS

### L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

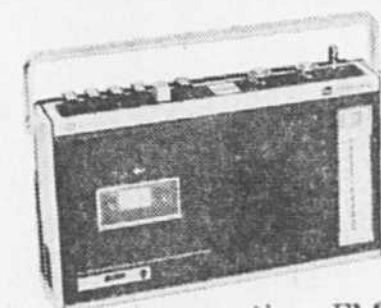
tiendra sa 53ième assemblée générale annuelle, dans le Grand Salon / Marquette / Jolliet, de l'Hôtel Reine-Elizabeth, à Montréal, les 5, 6 et 7 novembre 1973.

Pour information, signalez: 935-2501



## Quand on rêve... avoir les deux pieds sur terre c'est choisir Toshiba.

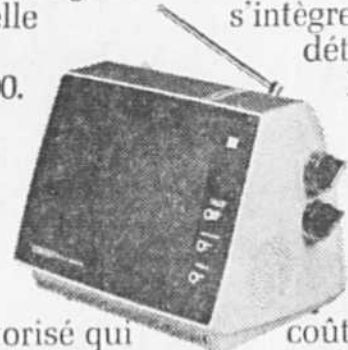
Vous rêvez de vous offrir un magnétophone à cassette qui a tous les accessoires que vous aimez: des microphones intégrés, l'arrêt automatique, le contrôle de pause et le contrôle automatique de niveau, avec tête à circuits intégrés (I.C.), des indicateurs de piles, un compteur, et la marche par touches à clavier...mais? Mais, vous cherchez son nom, sa marque. Eh bien, c'est Toshiba, modèle KT 216C. Et si vous préférez un modèle avec radio AM/FM incorporée, c'est encore Toshiba, mais c'est le RT 293F.



Voyez-vous, c'est toujours la même rengaine. On vient nous voir, et on nous dit: "Je cherche une excellente radio portative AM/FM et ondes courtes, avec filtre céramique qui réduit les interférences statiques des stations FM. Je veux aussi qu'elle ait des transistors à effets de champ (FM) pour capter les signaux faibles." La réponse est simple...elle s'intègre, dans le moindre détail, à notre



modèle IC-700. "Quelqu'un noir et blanc, pas plus de \$150.00."



Nous un radio-100% transistorisé qui coûte moins de \$70.00 et vous serez un amour". Notre réponse pourrait être: "Pour \$69.95 il est à vous!" Mais ce n'est pas notre façon de travailler. Tout ce que nous voulons, c'est que l'on sache, que si vous désirez un appareil radio



portatif, de table ou réveille-matin (dont les prix suggérés varient de \$19.95 à \$199.95), un magnétophone à cassette (de \$69.95 à \$169.95), ou un téléviseur transportable, né du dernier cri de la technique et de l'esthétique, nous l'avons (de \$139.95 à \$199.95)! Vous ne le savez peut-être pas...maintenant vous en êtes sûr, et c'est un...



**TOSHIBA**  
en contact avec l'avenir

<b>TOSHIBA</b> CENTRE D'IMAGE ET DE SON ATLANTIQUE 295, rue Deslauriers, Montréal	<b>TOSHIBA</b> BEAURY SPORTS INC. 740, St-Antoine, Joliette	<b>TOSHIBA</b> BELLERIVE RADIO & TV 324, avenue Dufferin, Valleyfield	<b>TOSHIBA</b> BLUENOSE ELECTRONICS 3681, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux 626-2277	<b>TOSHIBA</b> F. BOUCHER TV 1604, rue Ste-Hélène, Longueuil 677-9977	<b>TOSHIBA</b> BOUTIQUE DU MEUBLE 100, boul. Laurier, Beloeil	<b>TOSHIBA</b> DELSISLE RADIO & TV C.P. 142, Coteau-du-Lac 763-5833	<b>TOSHIBA</b> EXPO TÉLÉCOULEUR INC. 1398 est. Beaubien, Montréal 274-7688
<b>TOSHIBA</b> G. B. AMEUBLEMENTS 7990 est. rue Jarry, Montréal	<b>JAPAN ELECTRONIC CENTRE</b> Les Galeries d'Anjou à côté de Dominion 354-0300	<b>TOSHIBA</b> KLINIK TV INC. 256 O. Notre-Dame, Montréal 637-4711	<b>TOSHIBA</b> LAVAL VIDÉO ENRG. 3612, boul. de la Concorde, Duvernay, Ville de Laval	<b>LEGARÉ</b> PLUS DE 90 MAGASINS AU QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR	<b>TOSHIBA</b> METRO ELECTRONIQUE 29, rue St-Pierre, St-Constant 632-2093	<b>TOSHIBA</b> MODULE ELECTRONIQUE 8929, rue Lajeunesse, Montréal 384-8186	<b>TOSHIBA</b> MONDAIRE INC. 6476 est. rue Beaubien, Montréal
<b>TOSHIBA</b> MONTCALM ELECTRONIQUE St-Esprit, Cte Montcalm	<b>TOSHIBA</b> MONT ST-BRUNO TV 1398 Montarville, St-Bruno, Qué.	<b>TOSHIBA</b> MUSICANA ENRG. 5161, rue Papineau, Montréal 523-3113	<b>LOUEZ-LES CHEZ RENTÉVISION INC.</b> 288-3121 LIVRAISON UNE HEURE	<b>Simpsons</b> Centre-ville Fairview, Anjou	<b>TOSHIBA</b> ANDRÉ SORBA TV 87, rue Notre-Dame, Oka, Qué.	<b>TOSHIBA</b> T.M.R. CAMERA SHOP 1257, boul. Laird, Ville Mont-Royal	<b>TOSHIBA</b> TALBOT MEUBLES 106, rue St-Louis, Ville Lemoyne
<b>TOSHIBA</b> TELESONIC ENRG. 8614 Centrale, Ville LaSalle	<b>TOSHIBA</b> TELÉTRONICS CORP. LTÉE 6029 est. Henri-Bourassa, 323-3600 5089, De Salaberry 336-7400	<b>TOSHIBA</b> TROMES AUDIO 7371, rue St-Hubert, Montréal	<b>Woodhouse</b> Le plus grand détaillant d'ameublement au Canada. Fondé en 1911.				

## Les élections municipales

**Le maire de Plessisville démissionne: pas de candidat pour le remplacer**

par Florian BERNARD

Un autre maire vient d'annoncer sa décision de ne pas solliciter un renouvellement de mandat, soit M. Robert Côté de Plessisville.

A l'instar de plusieurs de ses collègues à travers la province, il a dit que les responsabilités municipales sont devenues tellement lourdes qu'il ne possède plus le temps disponible pour s'en occuper.

Aucun candidat n'a encore signalé son intention de briguer le poste vacant.

### Des candidats neufs à Notre-Dame-des-Prairies

Le maire actuel de Notre-Dame-des-Prairies, M. Jean-Marc Bertrand, a décidé de se retirer de la vie politique municipale. L'un des membres actuels du conseil, M. Raymond Villeneuve, tentera de se faire élire. Il devra faire la lutte à un courtier d'assurances de la région, M. Yvon Champagne. Ce dernier a refusé d'être candidat à l'élection provinciale du 29 octobre, préférant se consacrer à la politique municipale.

Deux conseillers terminent leur mandat et ne seront plus sur les rangs, soit MM. André Chevette et Jacques Poliquin. Un troisième membre du conseil, M. Paul Simard, tentera d'obtenir un nouveau mandat. Un nouveau venu, M. Raymond Geoffroy, sera dans la lutte en vue d'obtenir un poste de conseiller.

### Trois candidats à la mairie de St-Jérôme

La lutte se fera à trois à la mairie de Saint-Jérôme. Le maire actuel, M. Bernard Parent, fera la lutte à deux nouveaux venus, soit MM. Marcel Lalonde et Jean-Daniel Hudon.

Le candidat Marcel Lalonde, contrairement à ses adversaires, a décidé de mener une campagne solitaire, sans équipe. Par ailleurs, deux candidats viennent d'annoncer leur intention de briguer les suffrages au poste de conseiller, soit MM. Guy A. Piché et Paul-Emile Lampron.

### Lutte à 4 à la mairie de Lachine

Outre le maire Jean-Guy Chartier, trois autres candidats ont annoncé leur intention de briguer les suffrages à la mairie. Il s'agit de M. Raymond Tessier, membre actuel du conseil, M. Noël Saint-Germain, actuel député provincial du comté de Jacques-Cartier, et du pharmacien Guy Décarie. Par ailleurs, une véritable avalanche de candidats est en lice aux différents postes de conseillers. Les derniers qui ont complété leur bulletin officiel de présentation sont Mme Rose Mancini et MM. Marcel Leduc, Nino Faragalli et Stan Megas. Quant au conseiller actuel Léo Bourque, il a annoncé son intention d'être de nouveau dans la lutte.

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI  
**JOURS DUPUIS**

**Prenez ma pipe, par exemple...**



Oui, prenez ma pipe! Si je voulais, je pourrais l'envoyer à mon frère qui vit à Vancouver et il la recevrait la journée même.

Comment?

Par les messageries Air Canada.

Ça, c'est du service rapide!

Pour tout renseignement sur les messageries Air Canada, appelez:

à Montréal  
**636-3850**  
à Québec  
**694-2877**  
à Ottawa  
**521-3692**



**LES MESSAGERIES AIR CANADA**



**Élégance, aisance et confort réunis pour affronter l'hiver! Prix conformes à tous budgets!**

Que ce soit les tailles juniors, ordinaires ou les demi-tailles, il y a de tout pour répondre aux exigences de chacune! Visitez notre rayon de tenues d'extérieur et vous serez agréablement surprises!

#### A. Chic manteau de similicuir noir garni de vrai mouton!

Un modèle qui fera tourner les têtes! En vinyle à envers de coton, doublure doublure ouatinée de polyester acrylique, col garni de vrai mouton, ainsi qu'aux manchettes, en avant et à l'ourlet; 2 poches obliques et fermeture à boucle en métal. 10 à 18.

**79<sup>95</sup>** chacun

#### B. Manteau d'aspect cuir

En vinyle à envers de coton. Devant croisé, 2 grandes poches type enveloppe et ceinture. Doublure matelassée et garniture panda au col et aux manchettes. Brun ou noir. 10 à 18.

**44<sup>95</sup>** chacun

#### C. Veste courte en simili daim.

Modèle nouveau en "Suède" coton et garniture blanche de polyester acrylique. Doublure piquée, 2 poches à glissière, devant et manchettes à boutons-pression. Rouille. 7 à 13.

**29<sup>95</sup>** chacune

#### D. Manteau d'aspect cuir

En vinyl pratique à envers coton. Modèle ceinturé, 2 poches obliques et garniture panda acrylique au col, aux manchettes et à l'ourlet. Brun. 12 à 20.

**54<sup>95</sup>** chacun

#### E. Modèle classique en melton de laine noir

Conçu tout particulièrement pour les demi-tailles. Col châle en mouton, 2 poches obliques en avant et martingale au dos. Doublure d'acétate et entredoublure de chamois. Noir, 16½ à 22½.

**59<sup>95</sup>** chacun

Vêtements d'extérieur pour dames

**MIRACLE MART**

**20** magasins à votre portée dans le Québec  
C'est beaucoup plus facile de magasiner avec une carte **Charge** ou **Master Charge**

**NOS MAGASINS À VOTRE SERVICE À MONTRÉAL**

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- Mail West Island
- Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 bd d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9H à 18H • JEUDI ET VENDREDI 9H à 21H • SAMEDI 9H à 17H

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

# Tenues de motoneige en tailles pour tous les âges!

Nous vous offrons des tenues de motoneige robustes, des bottes et des mouffes . . . à des prix vraiment "réchauffants"!



Tenues en nylon néoprène pour garçons

Prix Miracle **12<sup>97</sup>** chacune

Tenues "unisexe" pour enfants

Prix d'achat spécial **9<sup>97</sup>** chacune

Tenue monopiece de motoneige

Prix d'achat spécial **12<sup>97</sup>** chacune

Choix de deux modèles en nylon durable, à l'épreuve du vent et de l'eau, doublure de rayonne piquée. Lavables ou nettoyables à sec. Capuchon doublé de peluche, grosse glissière pleine longueur. Taille-arrière élastique et ceinture. Manchettes de tricot qui empêchent la neige d'entrer. Modèle à une ou à deux poches. Marine, vert ou bleu royal. 8 à 16.

Vêtements pour garçons

Tenues de motoneige en nylon robuste, pour enfants des deux sexes. Modèle à chaud capuchon, grosse glissière facile d'emploi. Deux de nos modèles sont ici représentés mais nous en avons plusieurs autres. Teintes variées. 2 à 3x et 4 à 6x.

Vêtements pour enfants

Pour fillettes. Tenue 100% nylon et chaude entredoublure de coton piqué. Un modèle à genoux renforcés, glissière pleine longueur jusqu'à l'épaule, protège-menton et manchettes de tricot. Taille-arrière élastique et ceinture. Poche spacieuse. Choix de plusieurs autres modèles. Teintes variées. 7 à 14.

Vêtements pour fillettes



Robustes bottes de motoneige

Pointures pour enfants: 7 à 13; pas de ½

Prix d'achat spécial **5<sup>97</sup>** la paire

Bottes robustes dont les semelles sont en caoutchouc et les empeignes en nylon. Liséré et courroie de vinyle grenu sur les bottes pour garçons et hommes. Intérieur de feutre piqué à l'aiguille; solide glissière YKK et insertion élastique en avant. Pour enfants: marine/rouge; pour garçons et hommes: marine ou noir. Pointures, garçons: 1 à 6 pas de ½ ..... 8.97 la paire  
Hommes: 7 à 12 pas de ½ ..... 9.97 la paire



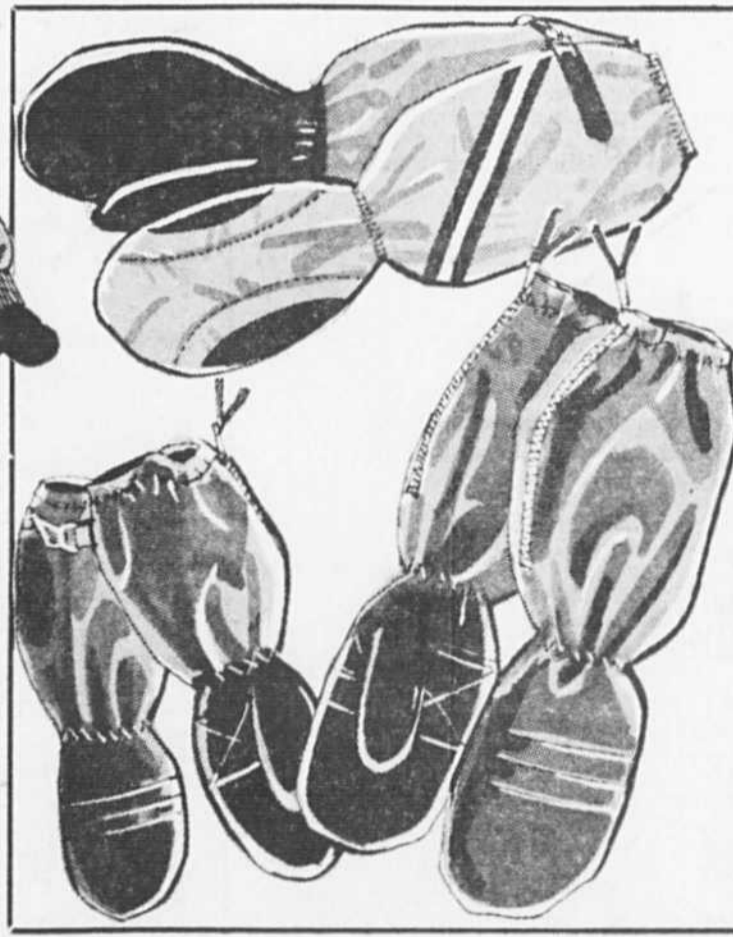
Tenues monopieces pour bébés

Notre prix de vente **10<sup>77</sup>** chacune

Choix de deux modèles douille pour tenir bébé bien au chaud! A. En doux nylon néoprène, capuchon garni de peluche. Rouge, or, bleu matelot. 18, 24, 30 mois. B. Modèle piqué avec garniture de peluche à l'empiement, sur le capuchon, sur les mouffes et les pieds attenants. Rouge ou bleu royal. 18, 24 mois.

Layette

(Sauf à notre magasin de Châteauguay)



Mouffes de motoneige pour toute la famille!

Prix d'achat spécial

**1<sup>88</sup>** à **3<sup>99</sup>** la paire

Toutes sont en nylon et avec paumes en vinyle. Élastique aux poignets qui empêche la neige de pénétrer. Les modèles pour hommes et garçons ont une fermeture à glissière. Toutes sont doublées de mousse et sont d'un grand confort pour l'hiver.

Pointures pour enfants ..... 1.88 la paire  
Adolescentes et dames ..... 2.44 la paire  
Garçons et adolescents ..... 2.99 la paire  
Hommes et jeunes gens ..... 3.99 la paire

Accessoires pour dames et pour hommes

## Les avocats invoquent les privilèges royaux de Bourassa

Devant la cour d'Appel, hier, les avocats du premier ministre Robert Bourassa ont soulevé une question de privilège pour tenter de lui éviter de comparaître devant le tribunal sous une accusation d'outrage à la suite de la publication de son livre sur la baie James.

"Le premier ministre, a dit Me André Brossard, est investi des droits et des privilèges de la Couronne. Il agit au nom de la Couronne. A titre de premier ministre, il ne peut pas être forcé de comparaître devant un tribunal."

Il a ajouté que le premier ministre, tout comme le gouverneur-général et le lieutenant-gouverneur, était à l'abri de toute action civile qui comportait une peine d'emprisonnement ou d'autres mesures punitives.

Cette cause impliquant M. Bourassa remonte à l'année dernière, lorsque l'Association des Indiens du Québec a réclamé une injonction pour faire cesser les travaux de \$6 milliards à la baie James.

Les deux parties dans cette affaire ont fait entendre des témoins et soumis des pièces à conviction devant le juge Albert Malouf, de la cour Supérieure, qui n'a pas encore rendu sa décision.

### Le livre

Le 4 octobre dernier, en pleine campagne électorale, le premier ministre Bourassa a publié son livre sur la baie James.

Le lendemain, l'Association des Indiens se présentait devant le tribunal et obtenait que M. Bourassa soit cité pour outrage au tribunal, prétendant que le livre avait porté préjudice à sa cause pendante devant les tribunaux.

Le premier ministre devait comparaître le 16 octobre, mais il obtenait un ajournement, la veille, en interjetant appel. Il promettait, de toute façon, de faire cesser la distribution de son livre.

C'est cet appel qui a été plaidé hier. Me Brossard a prétendu que le premier ministre agissait au nom de la Couronne.

Le juge Lucien Tremblay lui a cependant demandé: "Mais lorsque le premier ministre écrit un livre, agit-il à titre de premier ministre?"

Me Brossard a répondu par l'affirmative, ajoutant: "Dans ce livre, il informe le public à titre de chef d'Etat."

Me James O'Reilly, avocat de l'Association des Indiens, a prétendu, pour sa part, que M. Bourassa n'agissait pas à titre de premier ministre lorsqu'il a écrit son livre.

### Outrage

"Il est évident, a-t-il dit, que lorsqu'un ministre de la Couronne agit de telle façon qu'il puisse se rendre coupable d'outrage au tribunal, il n'agit pas à titre de ministre de la Couronne."

Me O'Reilly a poursuivi: "Rien dans la constitution de la province ou dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique demande à un premier ministre de publier un livre pour fournir sa version d'un événement quelconque."

"S'il écrit un tel livre, il assume la fonction non d'un premier ministre, mais d'un auteur qui jouit d'une position qui lui permet d'influencer la population."

"Les redevances de ce livre ne vont pas à la Couronne mais bien à M. Robert Bourassa."

La cour d'Appel a pris l'affaire en délibéré.

**20** magasins à votre portée dans le Québec

C'est beaucoup plus facile de magasiner avec une carte **Chargex** ou **Master Charge**

**NOS MAGASINS À VOTRE SERVICE À MONTRÉAL**

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- Mail West Island
- Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 bd d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

**Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!**

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9H À 18H • JEUDI ET VENDREDI 9H À 21H • SAMEDI 9H À 17H



# Déjà ministre...

par Ingrid SAUMART

Si Claude Forget est élu le 29 octobre prochain, il est assuré de prendre la succession de Claude Castonguay comme ministre des Affaires sociales. Il a été son collaborateur d'abord à la Commission Castonguay-Nepveu et, ensuite, pendant trois ans comme sous-ministre adjoint aux Affaires sociales.

Après le départ de Claude Castonguay, le Parti libéral du Québec a carrément parachuté Claude Forget, 37 ans dans le comté de Saint-Laurent, évincant par la même occasion Léo Pearson, un vieux routier de la politique québécoise. "Dans sa conférence de presse annonçant sa démission, nous raconte Claude Forget, Léo Pearson déclarait qu'il était très heureux de me céder sa place parce qu'il avait été grandement impressionné par le travail de M. Castonguay et qu'il voulait voir ce travail se continuer. Il est d'ailleurs l'un de mes conseillers. Il vient ici très souvent avec sa femme".

Léo Pearson a également présenté Claude Forget à ses électeurs lors de l'assemblée de nomination et, selon les dires du candidat lui-même, "nous n'avons pas eu de conflits antérieurs à l'entente actuelle, je ne connaissais même pas M. Pearson avant d'arriver ici".

Claude Forget habite Québec et ne s'était jamais mêlé de politique avant cette année. "Je ne suis pas un homme de parti," dit-il, mais il avoue que beaucoup de ses amis sont impliqués depuis longtemps dans la politique et qu'on ne peut pas impunément passer par une faculté de Droit sans avoir des "connaissances" en politique. Il était confrère de classe de Jean Cournoyer et Robert Bourassa à terminé ses études de droit une année avant lui.

### Situation privilégiée

Sans aucune expérience, ni politique ni électorale, il a démissionné de son poste au gouvernement du Québec et est "arrivé" dans le comté. Pour essayer de tout apprendre et dans les plus brefs délais. "L'expérience s'avère excitante mais c'est un apprentissage que je dois faire rapidement, ça ne laisse pas beaucoup le loisir d'assimiler tout ce qu'on apprend".

Malgré certaines difficultés d'adaptation à son nouveau rôle, et malgré des efforts intensifs pour se mettre dans le bain, Claude Forget est obligé d'avouer que sa situation électorale demeure privilégiée. Un comté qui, même s'il est légè-

ment différent cette année, a donné, en 1970, 24,000 votes de majorité à son député, n'est pas particulièrement un comté risqué.

"Pour moi, l'important c'est de me faire connaître mais surtout d'apprendre comment on procède pour se faire connaître".

Le comté de St-Laurent a perdu une bonne partie de ses électeurs qui ont été "transférés" dans le comté voisin de L'Acadie, mais garde tout l'ouest de l'ancien comté, Cartierville, et gagne une partie du comté de Jacques-Cartier. La clientèle électorale est presque uniquement composée de gens de classe moyenne et de petits bourgeois pour une grande partie, anglophones et d'allégeance libérale.

### Le PQ est deuxième

Ceci n'est pas pour faciliter la tâche du candidat péquiste Jean-François Keable, seul adversaire tout compte fait du libéral. Conscient que la lutte sera difficile, la seule chose qui l'intéresse, c'est d'augmenter le pourcentage du vote. Il ne parle même pas de la possibilité de remporter le comté. De toute façon, il se classera deuxième, puisque le candidat de l'Union Nationale, madame Irène Paquet, est presque absente du comté et les deux adversaires n'estiment pas qu'elle ait de chances de faire mieux que son prédécesseur qui n'avait obtenu que 2,917 voix à l'élection de 70.

Quant au créditiste, il n'a pas pu participer à la lutte électorale; il a eu un accident en allant porter son bulletin de présentation. Et, même en arrivant en ambulance chez le président des élections, il était trop tard!

Les péquistes du comté de St-Laurent se battent cette année sur un autre terrain. Plus de 600 non-Canadiens sont inscrits sur les listes et le PQ n'a pas réussi à les faire radier. On les attend donc de pied ferme le 29 octobre prochain.

Jean-François Keable veut augmenter substantiellement le pourcentage des votes péquistes dans son comté. Il fait donc des tournées dans les restaurants, dans les tavernes, dans les salles de quilles. Cette semaine, il fera la tournée des industries du comté. S'il n'a pas, comme dans certains autres comtés, une armée de bénévoles qui fait du porte-à-porte, il se rend quand même voir ses électeurs à domicile. "Le problème c'est que les gens sont tellement contents de nous accueillir qu'on ne peut pas en faire beaucoup dans une journée."

# L'Abitibi a besoin surtout de médecins

par Marcel DESJARDINS

VAL D'OR — L'Abitibi n'a pas de pédiatre.

Les enfants du Nord-Ouest doivent être dirigés vers Montréal et l'hôpital Ste-Justine pour obtenir des soins pédiatriques.

Un seul cardiologue dessert tout le Nord-Ouest québécois à partir de Rouyn.

Si vous faites un infarctus à Lebel-sur-Quévillon, on vous branche sur le réseau hertzien et on réveille le cardiologue à trois heures du matin pour qu'il donne son diagnostic.

Un radiologiste-visiteur dispense ses services à Val d'Or.

Les malades psychiatriques doivent attendre la visite de l'équipe volante de psychiatres.

Val d'Or aurait besoin de quatre omnipraticiens, et Senneterre de deux immédiatement.

Le candidat libéral dans Abitibi-Est, M. Roger Houde, a fait des besoins du Nord-Ouest en médecins un des principaux thèmes de sa campagne et, ces derniers jours, l'organisation créditiste a décidé de relever ses propos.

S'il n'y a pas de médecins dans le Nord-Ouest, répondent les créditistes, c'est la faute au gouvernement libéral "C'est lui qui est malade," rétorque Jean-Claude Chevalier, jeune émule de Réal Caouette.

Il n'en reste pas moins que M. Houde attaque ce sujet avec une grande détermination, allant même jusqu'à préconiser, s'il le faut, "une espèce de service médical obligatoire", suggestion que l'on retrouve dans le programme du Parti québécois.

Que fera M. Houde s'il parvenait

à enlever le comté à son adversaire Ronald Tétreault qui l'a vaincu en 1970 avec une majorité de 5,000 votes?

"Je nolis une des F-27 du gouvernement, puis j'amène toute la gang de technocrates pour leur faire faire le tour du comté, pour qu'ils se mettent les deux pieds dans la merde au lieu de se les mettre sur le calorifère de leur bureau, de se laisser chauffer et de planifier à partir de ça. C'est seulement ça le maudit problème," dit M. Houde en admettant avec ses adversaires que l'Abitibi se sent très loin de l'appareil gouvernemental québécois.

Le candidat libéral qui réclame des médecins pour Matagami, Senneterre, Lebel-sur-Quévillon et Val d'Or, explique que son expérience auprès du ministre Kevin Drummond lui a permis de bien connaître le milieu bureaucratique québécois. Il déplore que son adversaire, M. Tétreault, n'ait pas profité de ses fonctions de député pour en faire autant.

"Si nous, du Parti québécois, on répétait ce que Roger Houde dit présentement, déclare Antonio Bruno, le candidat du PQ dans Abitibi-Est, on se ferait accuser de communisme.

"Pour remédier à cette situation, il faut créer l'incitation. Il faut dire aux nouveaux médecins fraîchement émoulus des universités: Faites un stage d'un an dans les endroits où il manque des médecins."

"Les médecins, ajoute-t-il, ce ne sont pas des produits, ce ne sont pas des cure-dents, ce ne sont pas des cuillères. Il faut les inciter."

# À tête baissée dans l'inconnu

par Marcel PEPIN

DRUMMOND — Le candidat péquiste dans la circonscription de Drummond dut acheter une page entière de l'hebdomadaire La Parole pour expliquer qu'il est vraiment prêtre, en règle avec l'Eglise de Rome et son évêque.

M. André Blagdon dut faire cette mise au point "pour faire taire certaines personnes à l'esprit trop "libéral" qui ont attaqué son intégrité sacerdotale".

Il s'agit peut-être là de l'incident principal de cette campagne, par ailleurs courtoise au dire des quatre belligérants, ce qui illustre jusqu'à quel point cette campagne souleva peu de poussière.

Dans ce comté qui se limite à la ville de Drummondville et aux municipalités de Drummondville-Sud, Saint-Nicéphore et Saint-Germain, les trois principaux partis plongent tête baissée dans l'inconnu. L'Union nationale, pour sa part, présente un candidat affable, M. André Guilbault, qui n'a rien du batailleur qui veut à tout prix la victoire.

Fief de l'ancien ministre de la Voirie Bernard Pinard, Drummondville est devenu un terrain de chasse de choix pour les créditistes avec le départ de l'ancien ministre, qui a accepté un poste de juge.

Confiants de canaliser derrière leur candidat Marcel Joyal le vote créditiste du dernier scrutin fédéral, l'organisation créditiste affiche le sourire rassuré du vainqueur. Si on a pu battre un ministre aussi connu que Jean-Luc Pépin, le libéral Robert Malouin, qui en est à ses premières armes, n'a pas de chances, répètent-ils.

Dépendant, les libéraux ne se comptent pas battus d'avance. Un savant calcul leur permet de croire que les péquistes fauchent dans la clientèle créditiste, tandis que les

débris de l'Union nationale renforcerait la position des libéraux. A vrai dire, chacun s'aventure dans les méandres de la mathématique électorale à coup de suppositions plus ou moins fantaisistes, selon le besoin qu'il ressent de se rassurer lui-même ou d'en mettre pleins les yeux à son interlocuteur.

Seule l'organisation péquiste affiche une réserve mesurée. Dix jours avant le scrutin, elle s'appliquait à faire connaître intensément les qualités personnelles de son candidat, de manière à entrer dans la période de chasse aux indécis avec un atout sérieux en mains.

Le candidat créditiste a l'avantage de connaître personnellement les principaux organisateurs de son parti, même s'il n'a que 26 ans. Son poste de secrétaire du député fédéral Jean-Marie Boisvert l'a familiarisé avec les problèmes personnels de centaines d'électeurs. Il entend exploiter la popularité de Boisvert pour répéter l'exploit de ce dernier.

Entre-temps, les libéraux ont recours aux techniques traditionnelles: abondante publicité, visite à la chaîne de ministres, visite du premier ministre. On se plaît à rappeler que le candidat Malouin, ingénieur réputé dans sa profession, est éminemment ministrable.

L'ennui, pour les quatre partis en présence, c'est qu'on ignore l'humeur des gens. Personne ne parvient à distinguer avec précision les remous de l'opinion, si remous il y a. Drummondville n'est plus entièrement à la remorque du textile, même si la Canadian Celanese et la Dominion Textile sont encore les deux principaux employeurs. Connaître le sentiment des ouvriers du textile ne suffit plus comme information de base pour orienter une campagne électorale.

A côté des géants du textile et



de Sylvania, on compte plus de cent industries, moyennes et petites, qui emploient de 10 à 150 personnes chacune.

### Les libéraux sur défensive

On a longtemps exploité l'insécurité que représente l'industrie du textile. Y a-t-il plus de sécurité dans les petites boutiques? Les milieux plus restreints se prêtent mieux au noyautage, les tiers-parti ont-ils réussi là où le Parti libéral, plus ou moins bien servi par un ministre qui a depuis longtemps décidé de ne plus se représenter, a négligé de travailler?

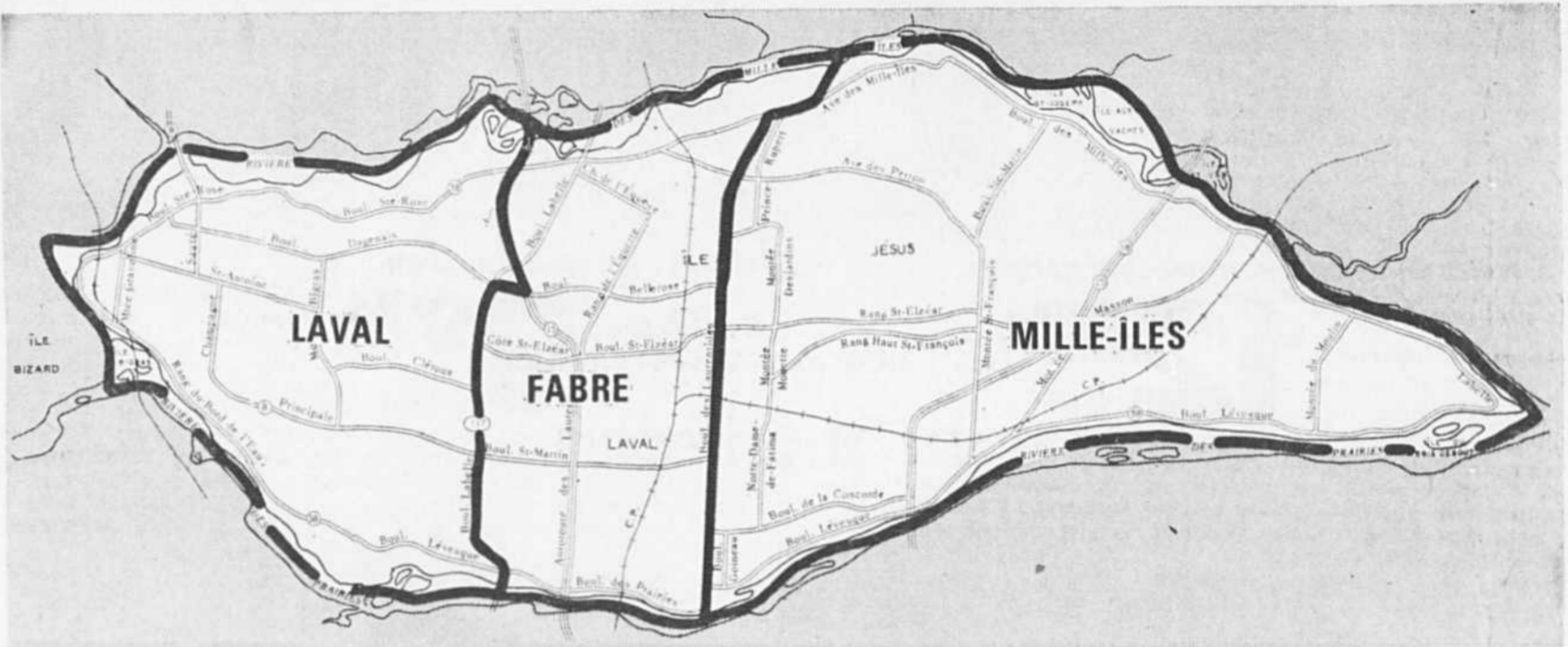
En outre, on ne passe plus aux gens de Drummondville une brochette de promesses comme ça. Sensibilisés aux besoins de la vie moderne, ayant un accès facile aux mass media de Montréal, situés à mi-chemin entre la capitale et la métropole, les Drummondvillois ont pris goût à une vie culturelle, à une structuration des services communautaires qui a pris l'élite par surprise. A côté d'une certaine population résignée qui se contente tant bien que mal des salaires mo-

destes, des conditions de travail encore difficiles dans le textile, se dresse une autre population qui affiche des airs d'indépendance.

Pour n'avoir point perçu à temps cette évolution, M. Jean-Luc Pépin perdit sa circonscription par quelques votes seulement en octobre 1972. Les libéraux provinciaux, qui présentent un novice, réussiront-ils à faire mieux?

Encore fidèle cliente de la Commission d'assurance-chômage, Drummondville enregistre par ailleurs un regain de prospérité. Sa situation géographique — au cœur du Québec — en fait une ville facilement repérable et abondamment choisie par les petites industries en quête d'une main-d'oeuvre point trop exigeante.

Tous ces facteurs, ajoutés au fait qu'un noyau actif de militants a réussi, dès 1970, à décrocher un bloc de 6,800 votes péquistes, fait de Drummond un territoire aussi alléchant pour le PQ que pour le Parti créditiste. Les deux partis ont donc entrepris une bataille rue à rue contre le Parti libéral. Les ministériels sont sur la défensive.



# Sur l'île Jésus, libéraux et péquistes "mettent le paquet"

par Huguette LAPRISE

Si les libéraux ou les péquistes ne "gagnent pas leurs épaulettes" dans les circonscriptions de Fabre et Mille-Iles, ce n'est pas parce qu'ils n'y auront pas "mis le paquet".

Dans ces deux comtés de l'île Jésus, où chaque matin 80 p. cent de la population enjambe les cinq ponts-routes et les deux ponts-chemins-de-fer qui relient leur morceau de terre à l'île de Montréal pour venir travailler et le soir dormir, deux machines électorales s'affrontent.

### D'amers souvenirs

La lutte dans la nouvelle circonscription de Mille-Iles est marquée par les résultats des élections de 1970 dans la circonscription de Fabre.

Avant l'adoption de la nouvelle carte électorale, l'île Jésus était divisée en deux circonscriptions seulement: Fabre et Laval, qui étaient formées respectivement des parties est et ouest de l'île. L'île compte actuellement trois divisions électorales: Laval, Fabre et Mille-Iles.

Les péquistes, particulièrement ceux qui formaient en 1970 l'organisation de M. Jean-Roch Boivin, se souviennent avec amertume qu'il n'a perdu que par 91 voix sur son adversaire libéral, le député Gilles Houde, et surtout de la bataille judiciaire d'un an qui a suivi les élections.

Le candidat libéral dans Mille-Iles, M. Bernard Lachance, n'a pas oublié non plus ces traces judiciaires. Il était alors organisateur et agent officiel du député Gilles Houde.

### Nez à nez

Les adversaires libéral et péquiste dans Mille-Iles ont installé leur machine dans des petits centres commerciaux à un mille de distance.

L'équipe de M. Boivin, avocat, est installée dans de vastes locaux. Une réceptionniste accueille les gens de 8 h. à 20 h. Quinze pupitres de travail, autant de téléphones.

Des bénévoles — ils sont 500 — s'y affairent et M. Boivin ne fait que de rapides sauts à son comité central, laissant à son organisateur le souci de s'occuper des six sections, 45 sous-sections et 138 sous-sous-sections (représentants de s polls) ainsi que du contrôle et de la bonne marche du comité.

M. Boivin n'a qu'une tâche: le contact avec l'électeur, soit par le porte-à-porte ou les assemblées publiques.

Des annonces sont publiées dans les 4 journaux locaux (deux fois 1/2 page couleur) et 68 "spots" sont diffusés à la radio à raison de quatre par jour.

Le candidat libéral dans Mille-Iles, M. Bernard Lachance ex-secrétaire de M. Paul Phaneuf au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, est moins "libéral" quand il s'agit de parler de sa "machine électorale".

"Ecoutez, dit-il, ça fait partie de ma stratégie, je ne peux pas tout vous dévoiler".

Comme son adversaire péquiste avec qui, dit-il, "je pars nez à nez", M. Lachance n'a qu'un souci: communiquer avec l'électeur.

Il a structuré son comté en 14 secteurs qui correspondent aux municipalités de l'île avant la fusion pour former Ville de Laval. Il a ensuite quadrillé la circonscription en fonction des polls, soit 188, et des rues. Sa campagne de publicité se fait à l'intérieur de celle du parti national.

C'est pourquoi les autobus promènent des placards sur lesquels le nom de Bernard Lachance et sa photographie sont associés au slogan désormais connu "Bourassa construit". Tous ses dépliants pu-

blicitaires sont associés au nom du chef du parti.

Bernard Lachance dit avoir une équipe de 1,000 personnes qui travaillent pour lui sans être rémunérées; "à l'exception de ma secrétaire, dit-il, et de quelques autres personnes à qui je donne un petit quelque chose".

Quant à la publicité à la radio, il est possible qu'il n'en fasse pas. Il estime que les citoyens de Laval sont saturés de cette forme de publicité. La plupart des candidats aux élections provinciales en font sans compter les 63 politiciens en lice pour les élections municipales.

### Ils sont partout

Dans Fabre, la circonscription à l'ouest de celle de Mille-Iles (les limites sont fixées par le boulevard des Laurentides, sur toute la largeur de l'île, de la Rivière-des-Prairies à celle des Mille-Iles) l'organisation des deux adversaires péquiste et libéral ne diffère pas de celle de leurs collègues de Mille-Iles.

Qui d'autre que le candidat libéral, le député Gilles Houde, pourrait mieux décrire l'organisation de son adversaire péquiste, M. Paul Unterberg, avocat de 38 ans, défait dans d'Arcy-McGee aux élections de 1970?

"Pour moi, la lutte est plus difficile qu'en 1970, a-t-il déclaré. Voyez-vous, les péquistes sont des gens convaincus. C'est devenu presque une religion. Ils s'affichent par tous les moyens: macarons, pancartes sur les portes de leur maison, dans les fenêtres, sur leurs voitures. Depuis quelques semaines, quand vous avez un péquiste dans un restaurant ou dans un autre endroit public, c'est lui qui parle le plus fort et toujours de politique. Ils sont ardents, croient en leur homme, dans le chef du parti comme dans leur candidat. Ils proclament ses qualités aux quatre vents. Ce qui finit par énerver, par stresser..."

Gilles Houde en est à son deuxième mandat comme député de Fabre. Il fut élu à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1966.

Sa campagne a commencé le 7 octobre par la participation de M. Bourassa à une assemblée publique. Depuis, il fait du porte-à-porte, des assemblées de cuisine ou plutôt de "piscine" (il parle aux gens rassemblés autour des piscines des maisons de rapport ultramodernes qui longent la rivière des Prairies).

Il dit qu'au moins 1,000 personnes travaillent pour lui sans être rémunérées. Sa femme semble importante dans l'organisation de sa campagne; elle organise la plupart de ses rendez-vous, joue le rôle d'attaché de presse ou de secrétaire.

Il souligne qu'il fait toute sa campagne avec beaucoup de discrétion; il compte sur ce qu'il appelle le "vote silencieux".

Paul Unterberg, qui ne s'est pas présenté à nouveau dans la circonscription de d'Arcy McGee parce "qu'un suicide c'est assez" dit-il, a un atout "électronique" de plus: 5,000 copies d'un disque enregistré dans les studios de RCA, imprimé par Trans-World et produit par l'Association du Parti québécois du comté de Fabre, est distribué depuis hier. Sur une face, la musique de "J'ai le goût du Québec"; sur l'autre, un monologue intitulé "Moi, je n'ai plus peur". Le titre du disque: "PQ-An 1".

La machine de Paul Unterberg a commencé à fonctionner au mois d'août. L'équipe s'était donné pour but de mettre sur pied une organisation électorale qui fasse l'envie des vieux partis.

Mais combien coûtent toutes ces machines, ces organisations? Chacun des candidats n'a qu'une réponse: \$21,000 et pas un sou de plus la somme promise par la loi.

# Dupuis tombe dans un "piège"

par Pierre-Paul GAGNE

Confronté avec un auditoire qui lui était manifestement hostile, suant à grosses gouttes, devant parfois crier pour être entendu, Yvon Dupuis a "rencontré" hier les étudiants de son comté.

En fait, les étudiants du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu lui avaient préparé un véritable piège qui a failli faire bien mal aboutir la rencontre qu'il devait avoir avec eux.

Des le début de l'assemblée et, malgré son refus de discuter de cette question, le chef créditiste a été assailli de questions portant sur le "parachutage" du candidat Yvon Hamel dans le comté d'Iberville. Refusant catégoriquement d'en parler, M. Dupuis a menacé les étudiants de quitter le cégep immédiatement et a même esquissé un geste en ce sens, mais il s'est finalement ravisé sous le torrent de huées et d'accusations de lâcheté qui lui étaient proférées de toutes parts.

Tout a commencé quand, dès le début de la rencontre, un étudiant est venu demander à M. Dupuis pourquoi le Parti créditiste n'avait pas tenu de convention dans le comté d'Iberville, préférant nommer d'office l'ancien député unioniste Yvon Hamel et rejetant ainsi du revers de la main la candidature du maire de Sainte-Brigide, M. Jean-Paul Lasnier.

Au début, M. Dupuis n'a pas voulu répondre, affirmant simplement que son parti était aussi démocratique que tous les autres.

Abreuvé de quolibets et de rires sarcastiques, le chef créditiste a ajouté: "C'est M. Lasnier lui-même qui est venu me demander de ne pas tenir de convention."

C'est à ce moment précis que M. Lasnier lui-même, dissimulé jusqu'alors dans le fond de la salle, s'est approché de M. Dupuis et lui a lancé sur un ton solennel:

"Encore une fois, vous venez de mentir effrontément à la population québécoise."

Et, sous un tonnerre d'applaudissements venant des étudiants, il a ajouté: "Dans le comté d'Iberville, vous avez pris une décision de dictateur, vous avez continuellement agi dans les coulisses. Eh bien sachez ceci, M. Dupuis: Ça m'a personnellement coûté \$200 pour vous faire élire à la direction des créditistes, mais, s'il le faut, j'en dépenserai autant pour vous en déloger."

Pendant tout ce temps, les étudiants ne manquaient pas de huer copieusement le chef créditiste qui ne désirait manifestement pas discuter cette question avec eux. Il y a d'ailleurs partiellement réussi puisque la "discussion" devait bientôt porter sur autres choses sans que le "cas Hamel" ne soit jamais vraiment vidé.

## Revanche

Toutefois, hier soir, devant un auditoire de quelque 500 personnes d'Iberville, M. Dupuis devait prendre sa revanche sur les étudiants.

"Ce ne sont pas des petits morveux qui vont me faire peur", a-t-il déclaré sur un ton enflammé, ajoutant qu'il savait qu'il existe de "l'agitation péquiste dans les cégeps", mais jamais dans celui de Saint-Jean-sur-Richelieu. A cet égard, il a accusé le Parti québécois d'avoir fait "infiltrer" des agents dans les institutions d'enseignement de chez nous.

# Desrochers se rend à Cabano avec \$200,000

par Réal BOUVIER

CABANO — Le conseiller spécial du premier ministre Bourassa, M. Paul Desrochers, s'est rendu à Cabano jeudi dernier pour régler un problème d'égouts dans un quartier de cette municipalité.

M. Desrochers a réuni les conseillers de la municipalité, le maire, les hôteliers de la place et certains notables et a offert une subvention de \$200,000 pour solutionner le problème d'égouts du quartier Cadwell de Cabano.

Il a de plus proposé de prendre \$60,000 de cette subvention pour régler une dette du centre communautaire.

Le président du comité de survivance de Cabano, M. Joe Landry, a précisé qu'on avait pris soin de ne pas l'inviter. Confirmant la visite de M. Desrochers, un conseiller de Cabano a déclaré que M. Desrochers a esquivé le sujet de la cartonnerie prétextant qu'il n'était pas au courant de ce dossier.

M. Landry s'est étonné du fait que les ministres du cabinet Bourassa évitent de venir à Cabano au cours de la campagne électorale, alors qu'ils vont un peu partout dans la région immédiate.

Le président du comité de survivance est convaincu que la visite de M. Desrochers à Cabano avait pour seul but d'essayer de relever l'organisation libérale déclinée depuis quelques années.

Tenant à protester énergiquement au nom de la jeunesse, il s'est dit assuré que la grande majorité des étudiants avaient été indignés "du piège qui m'a été tendu par une petite bande de péquistes" du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Quoi qu'il en soit, l'"Affaire Hamel" devait par la suite marquer toute la rencontre de M. Dupuis avec les étudiants, rencontre qui s'est déroulée tout au long dans une atmosphère d'hostilité entre le chef créditiste et les cégepiens.

Pour une bonne part péquistes, il est d'ailleurs bien évident que ceux-ci n'étaient aucunement intéressés à se faire convertir à la doctrine créditiste: la plupart des questions qui ont suivi portaient sur la politique créditiste en matière d'éducation, de fiscalité et de relations fédérales-provinciales, et les étudiants, programme créditiste en main, tentaient plus de "mettre en boîte" M. Dupuis que d'en apprendre réellement sur sa doctrine.

Plusieurs fois, le "dialogue" a d'ailleurs tourné à la rigolade. Ainsi, un étudiant a demandé à M. Dupuis: "Sous un régime créditiste, est-ce que les étudiants des cégeps pourront, comme ceux du primaire et du secondaire, recevoir gratuitement du lait au cours de leurs récréations?"

Alors que M. Dupuis, un peu à la blague, répondait qu'il en donnerait volontiers aux cégepiens qui le désiraient, un autre étudiant s'est écrié: "Des promesses, des promesses, toujours des promesses..."

## "Journée Yvon Dupuis"

Heureusement pour le chef créditiste, la "Journée Yvon Dupuis" à Saint-Jean n'a pas toujours été aussi tumultueuse.

Commencée par un "hot-line" sur le poste de radio local, elle s'est poursuivie par la visite de l'usine CCM, où M. Dupuis a rencontré quelque 150 employés généralement assez sympathiques à sa cause, mais vraiment peu démonstratifs.

La tournée s'est poursuivie par la visite de deux hospices et, en soirée, par un "goûter-rencontre" dans les locaux du parti à Saint-Jean.

# Les libéraux fédéraux se tiennent à l'écart

par Marcel PEPIN

On a bien vu depuis quelque temps un député libéral fédéral donner un coup de main ici et là "à son ami personnel", le candidat libéral de tel ou tel comté. Mais pas d'invasion massive des troupes parlementaires fédérales dans le combat provincial.

Cette attitude contraste tellement avec le comportement du Parti libéral fédéral en 1970, qu'elle provoque moult questions. Les libéraux d'Ottawa auraient-ils été priés de rester chez eux? A-t-on convenu en haut lieu qu'il valait mieux laisser M. Bourassa se débrouiller seul face aux troupes péquistes? Est-on persuadé à ce point à Ottawa d'une facile victoire libérale qu'on juge plus rentable de se tenir à l'écart?

Après enquête auprès de divers milieux fédéraux, il semble que la réponse soit un peu tout cela à la fois.

Il ne fait aucun doute depuis le début de la campagne que M. Bourassa veut faire de son parti et de son éventuelle victoire "sa" chose à lui. Non seulement ses stratégies ont écarté un appui visible et bruyant des politiciens fédéraux mais ils ont également mis de côté les grands déploiements de l'équipe provinciale.

L'auraient-ils voulu, donc, que les libéraux fédéraux n'auraient pas pu s'immiscer allégrement dans la bataille provinciale. On n'a pas prévu de rôle pour eux, sinon celui d'un appui occasionnel et discret dans des régions bien délimitées. Comme à Shawinigan, où le ministre Jean Chrétien a mis son prestige au service du candidat de M. Bourassa.

## Bourassa suffit à la tâche

En outre, les libéraux fédéraux n'ont pas de prétexte pour plonger dans la campagne provinciale. Contrairement aux élections précédentes, la discussion ne porte pas sur eux. Aucun des partis en lice n'est parti en guerre contre l'administration centrale. Le PQ lui-même limite le débat au thème général de la gestion des affaires québécoises, sans mettre en cause la manière dont les autorités fédérales s'acquittent de leurs obligations. On s'en prend au régime, non au gouvernement fédéral de l'heure.

D'autre part, aucun des trois autres partis ne réclame de mandat particulier pour aller modifier l'une ou l'autre des attitudes fédérales à l'endroit du Québec. Même la juridiction de la politique sociale, thème majeur du débat constitutionnel depuis trois ans, n'est pas un sujet qu'on exploite au cours de cette campagne. Le gouvernement fédéral est mal placé pour



C'est vous qui m'avez demandé de ne pas tenir de convention dans Iberville", a lancé Yvon Dupuis à M. Jean-Paul Lasnier. "Vous venez de mentir effrontément à la population québécoise", a rétorqué ce dernier.

# L'armée promet de garder ses blindés à Valcartier

par Marcel PEPIN

Les blindés de l'armée canadienne ne reparaitront pas dans les rues de Québec ou de Montréal d'ici le 29 octobre. C'est du moins l'assurance qu'a donnée à LA PRESSE l'officier de liaison Réginald O'Donald.

Interrogé sur la signification d'un important mouvement de troupes signalé dans les rues de Québec et en parlementaire, jeudi et vendredi d'abord, puis samedi et dimanche, le major O'Donald a juré sur tous les tons qu'il s'agissait d'une ma-

noeuvre régulière qui n'a rien à voir avec la présente campagne électorale.

"Le mois d'octobre est le mois des grandes inspections, dit-il. C'est au cours de cette période que le général commandant passe en revue dans les moindres détails troupes et équipement. Il se trouve que la manœuvre de Québec eut lieu pendant la campagne électorale. Il n'y en aura pas d'autres."

Pourquoi cette revue n'a-t-elle pas eu lieu sur les terrains de l'armée, à Valcartier même? "Tout simplement parce que le colonel Georges Bernier, commandant du 2e bataillon du 22e régiment, tient quartier général à la Citadelle. Au lieu de se déplacer avec son état-major pour faire son inspection annuelle sur la base, il a préféré faire venir troupes et blindés à sa rencontre. C'est aussi simple que cela, note le major O'Donald. Toute autre interprétation et tout lien avec la présente campagne relèvent de la fantaisie et du farfouillage."

D'autre part, le major O'Donald a soutenu qu'il n'y a aucune concentration suspecte de militaires à Saint-Hubert, quartier général de la force mobile. "Nous n'avons même pas l'espace nécessaire pour loger une garnison, dit-il; nous sommes une cinquantaine de militaires à Saint-Hubert."

## L'armée existe, même en campagne

D'autre part, le major O'Donald a précisé que les appareils militaires qui ont circulé aux abords de l'Assemblée nationale n'étaient pas, en dépit de l'apparence extérieure, des chars d'assaut. Il s'agit de véhicules destinés au transport des troupes, dont la cage est blindée pour assurer la protection des passagers.

"Compte tenu des questions que ne manque pas de soulever tout déplacement de troupes dans les villes québécoises, surtout depuis l'invasion de Montréal par l'armée il y a trois ans, le colonel Bernier a-t-il tenu compte du climat électoral et des liens que d'aucuns ne manqueraient pas de faire avec octobre 1970?", avons-nous demandé au major O'Donald.

"S'il s'agissait d'une bêtise, ou en-

core d'une mauvaise blague, on s'exprimerait de l'affirmer, répond l'officier. Dans ce cas, il n'est vraiment pas question d'intimidation," soutient-il.

Nous avons tenté d'obtenir un commentaire du ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, mais son bureau nous a renvoyé au personnel militaire chargé des relations publiques.

Incidentement, même s'il ne prévoit aucune autre manœuvre du genre d'ici 10 jours au Québec, le major O'Donald nous a souligné que l'armée et l'aviation continuaient d'exister même en campagne électorale et continuaient de vaquer à leurs occupations quotidiennes. "Par exemple, dit-il, si des gens ont aperçu dans le ciel montréalais un chasseur-bombardier, il ne faut pas en tirer de conclusions. Il y avait une réunion à la base de Saint-Hubert et l'un des participants, résident de Bagotville, a décidé de sauter dans son CF-105 plutôt que de prendre sa voiture ou le train!"

# Camil prédit 57 sièges créditistes

Les sondages n'embarrassent guère Camil Samson, le leader régional créditiste en Abitibi et candidat dans Rouyn-Noranda.

Même s'il parcourt le Québec, M. Samson n'en continue pas moins d'exercer une présence constante en Abitibi via le petit écran.

En fin de semaine, M. Samson expliquait la mathématique de "la grande victoire du 29".

Les créditistes enlèveront 30 sièges aux libéraux, 15 à l'Union nationale et conserveront les 12 sièges acquis en 1970 pour un grand total de 57 sièges. Voilà, c'est aussi simple.

# MON Oeil SUR NOTRE SPORT NATIONAL



PIERRE FOGLIA

Je sais ce qui manque à cette campagne.

Il manque un martyr.

Je me demande pourquoi les péquistes n'y ont pas pensé plus tôt. Ils ont en mains l'homme le plus populaire de la campagne, le seul peut-être qui ait la foi, bref un martyr sur mesure. Qu'est-ce qu'ils attendent pour l'enlever?

Imaginez une minute la réaction du peuple si demain les journaux titraient: René Lévesque enlevé par le Front de Libération des jeunes Anglo-Saxons, branche clandestine du YMCA.

— En sortant de la Pharmacie de Montréal où il était allé s'acheter du sirop pour la toux, le chef du Parti québécois a été assailli par quatre individus qui portaient des uniformes de l'Armée canadienne et qui ont aussitôt disparu dans un char d'assaut après avoir assommé et roulé leur victime dans un Union Jack. — L'inspecteur John McCullough, de la Gendarmerie royale qui a été chargé de l'enquête a déclaré à la presse: "Je pitié lamenteusement de la sotte affaire, de toute façon, je suis fatigué en ce moment, j'y verrai beaucoup plus clair dans trois semaines, à mon retour de vacances."

— Plus tard dans la soirée, dans un communiqué déposé dans une poubelle de Westmount, les ravisseurs demandaient à la secrétaire de la victime de leur faire parvenir une autre bouteille de sirop pour la toux (la première ayant été cassée lors de l'agression) et de l'envoyer, sans affranchissement, à "Parlement d'Ottawa", Ottawa, Ontario, Canada, en indiquant sur le colis: "Sirop pour la toux". On s'aura ce que ça veut dire, ont ajouté les sinistres bandits.

Un coup comme cela et le PQ prend le pouvoir le 29 octobre. Autre avantage de l'affaire, les péquistes pourront toujours décider après le 29 s'il convient de faire de leur chef un vrai martyr.

Par contre, si j'étais libéral, je n'enlèverais pas Robert Bourassa. D'abord ça ne marcherait pas. Personne ne croirait vraiment que quelqu'un ait voulu enlever un premier ministre aussi inoffensif.

Bien sûr, ce serait tentant: il ne tient presque pas de place, il se plie facilement et ne doit pas coûter cher à nourrir. Mais je doute que l'opération soit rentable pour les libéraux. A mon avis, ils devraient frapper carrément à la tête: enlever Pierre Elliott Trudeau. Les libéraux sont les seuls à pouvoir se payer un martyr aussi prestigieux, qu'ils en profitent... et nous en fassent profiter.

Si j'étais créditiste, je n'enlèverais pas non plus Yvon Dupuis. Soupçonneux comme ils sont, les gens diraient tout de suite que c'est Dupuis lui-même qui a organisé le coup.

Non, si j'étais créditiste, j'enlèverais Camil Samson. Le monde croirait encore que c'est Dupuis qui a fait le coup, mais cela aurait au moins l'avantage de ramener vers le parti les vrais créditistes des campagnes qui ne reconnaissent plus leur parti depuis qu'on l'a coiffé d'un bonnet d'âne.

L'enlèvement de Camil Samson n'aurait évidemment pas l'impact de l'enlèvement de René Lévesque ou de Trudeau. Il est bien mignon Camil, sympathique, pittoresque et tout et tout, mais il reste que ce n'est tout de même qu'un créditiste et on arrivera jamais à mobiliser les bonnes âmes citadines avec sa disparition.

Maintenant si j'étais Unionniste... là j'avoue que je suis embêté. D'un côté, ils ne sont jamais assez nombreux dans ce parti-là pour se permettre de perdre quelqu'un, même Loubier. De l'autre côté, ils ont, en Jean-Noël Tremblay, un candidat martyr qui aurait vraiment de l'étouffe dans ce rôle sur mesure pour lui.

Avec sa tête d'ambulancier Saint-Jean arrivé trop tard sur les lieux d'une catastrophe, avec ses couplets sur les mains tachées de sang, Jean-Noël serait sublime avec une couronne d'épines sur la tête. A la réflexion, comme l'UN manque de personnel, il ne serait peut-être pas nécessaire de l'enlever. On pourrait se contenter de lui faire peur et il criera presque aussi fort.

Il serait évidemment regrettable que les quatre partis suivent mon conseil en même temps. Quatre martyrs d'un coup, ça n'aurait pas de sens. Les électeurs finirait par se douter que ce n'est pas catholique.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

# Une campagne "avortée"...

par Jean-Claude TRAIT

"Monsieur Yvon Dupuis, chef du Crédit social, n'est qu'un instrument du gouvernement fédéral pour lequel il a toujours fait le jeu. Il faut avoir de la confiture sur les yeux pour ne pas s'en être rendu compte!"

C'est Pierrot "le jou" Léger, chef du Crédit social électrique et candidat de ce même parti dans le comté de Westmount, qui parle ainsi.

Et qui poursuit: "Tout au long de sa carrière politique, cet homme a toujours été un agent du fédéral. Déjà, en 1962, alors que j'étais candidat libéral dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, il vipilend... je veux dire... il vilipend... bref, il disait du mal des créditistes. Il faisait campagne contre eux pour favoriser l'élection des bleus, au Québec, car cela lui avait été dicté par Ottawa. Aujourd'hui, c'est l'inverse: il est avec les créditistes, mais il reste toujours un instrument du fédéral. C'est évident!"

Le chef du Crédit social électrique a tenu ces propos, hier soir, au cours d'une conférence de presse

tendue dans la "chic" Casanos, sur la rue Sherbrooke (n'y allez pas, c'est plein de drogués!), au coin de la rue Ajmer.

Pierrot Léger a tenu à ajouter qu'en tant que chef du Crédit social électrique il était normal qu'il soit au courant des agissements passés, présents et à venir de ce chef de parti concurrent "qui n'est même pas branché". En outre, il a averti M. Yvon Dupuis qu'il était inutile de l'attaquer en cour, car il détient des documents qui prouvent ce qu'il avance. "Qu'il me traîne en justice, dit-il, je l'attends de pied ferme."

Par la suite, on apprit que c'était là la dernière conférence de presse du chef du Crédit social électrique... pour la simple raison qu'il ne figure pas sur la liste officielle des candidats, ne s'étant pas inscrit. Essayez donc, vous, d'aller ramasser 25 signatures dans le comté de Westmount sous l'étiquette d'un nouveau parti, pour ainsi dire encore inconnu il y a quelques années!

Ce qui ne l'empêcha pas de lancer le slogan de sa campagne (avortée): "Votez Crédit social électrique, votez Hydroquébécois!"

**FENÊTRES  
- PORTES  
PAREMENT  
D'ACIER  
RUSCO**

**"L'AS DES AS" pour  
plus de 40.000 propriétaires  
montréalais**

**Rusco Home Specialties  
(1962) INC.** 9095 boul. Saint-Laurent  
Montréal 381-2511

## Un ex-conseiller de Prévile élu maire de St-Lambert

par Mariane FAVREAU

M. Guy Bouchat est le nouveau maire de Saint-Lambert. Il a été choisi unanimement par les autres conseillers municipaux pour remplacer le maire démissionnaire, M. Joseph-A. Lalonde.

Conseiller municipal à Prévile depuis 1967, M. Bouchat a ensuite continué à représenter ce quartier après la fusion de Prévile avec Saint-Lambert, en 1969.

A cette époque d'ailleurs, M. Bouchat avait créé certains remous en démissionnant de son poste de conseiller municipal, avec l'un de ses collègues, pour protester contre l'attitude du conseil municipal de Prévile.

En effet, un référendum avait indiqué que la population était en faveur de la fusion avec Saint-Lambert, mais le conseil s'était malgré tout déclaré contre.

Un mois plus tard, il était réélu sur cette question de fusion et il fut désigné pour représenter Prévile, alors de-

venu un quartier de Saint-Lambert.

Depuis, il a agi comme coprésident du comité des finances et estime que c'est un vote de confiance que les autres conseillers lui ont accordé en le nommant maire. Il doit terminer le mandat de l'ex-maire Lalonde qui s'écoule jusqu'en novembre 1974.

Une pratique établie dans cette ville veut qu'un maire francophone alterne avec un maire anglophone. Comme il s'agissait de compléter le mandat d'un maire francophone, M. Bouchat estime qu'il allait de soi qu'on nomme un francophone.

Dans la vie privée, M. Bouchat est trésorier à la Montréal Shipping Company, où il travaille depuis 28 ans.

La prestation du nouveau maire s'est faite hier soir, à l'hôtel de ville, au cours d'une brève cérémonie.

Plus tard, le conseil se réunissait à huis clos et devait prendre connaissance d'un rapport sur les négociations



Guy BOUCHAT

en cours avec les employés de bureau de la ville. Ceux-ci sont en grève depuis plusieurs semaines, mais une séance de négociations a eu lieu dimanche, ce qui laisserait espérer la volonté d'en venir à une entente.

### CARRIÈRES et PROFESSIONS

**PUBLICITÉ**

<b>PRODUCTEUR TV</b>	\$20,000
Agence de publicité cherche personne à l'esprit créatif, travail en français ou en anglais.	
<b>RÉDACTEUR</b>	\$18,000
Rédacteur francophone, senior, qui pourra aussi penser et rédiger en anglais.	
<b>RÉDACTEUR-RELATIONS PUBLIQUES</b>	\$12,000
Agence de publicité cherche rédacteur intermédiaire pour relations publiques. Rédaction de communiqués de presse, etc. Bilingue.	
<b>RÉDACTEUR</b>	\$12,000
Solide expérience de la rédaction, tissus, commercialisation au détail et promotion. Bilingue.	
<b>CHARGÉ DE COMPTE</b>	\$16,000
Bilingue avec expérience service ou compte-longue durée.	
<b>DIRECTEUR DE PRODUCTION</b>	\$15,000
Personne senior bilingue, avec expérience approfondie agence de publicité, imprimerie.	

*Veillez appeler ou adresser votre "curriculum vitae" à*  
**Fred Shattuck, Vice-président, Directeur**  
**849-5368**  
**CANADIAN ADVERTISING & MARKETING**  
Bureau du Personnel  
2100, rue Drummond, suite 860  
Bureau officiel de placement pour l'Institut Canadien de la Publicité.

*"Introduire une grenouille sept fois dans la bouche."  
(VIEUX REMÈDE ANGLAIS CONTRE LE MAL DE GORGE.)*

### Strepsils.

Quand un mal de gorge vous ferait essayer n'importe quoi.

Quand votre gorge vous fait vraiment mal, vous pouvez obtenir un soulagement avec Strepsils, un remède bien moderne. Les pastilles Strepsils sont enveloppées à l'intérieur et emballées sous vide dans une boîte métallique qui en conserve la fraîcheur. De plus, les pastilles Strepsils, à base d'ingrédients antiseptiques, le dichlorobenzyl et l'amylmétacressol, fondent lentement afin de prolonger les effets adoucissants et rafraîchissants du médicament. Ne vous laissez pas tromper par leur goût agréable, les Strepsils sont vraiment efficaces.

Strepsils

### La grève paralyse l'usine Sidbec-Dosco

L'usine de la société Sidbec Dosco de Contrecoeur est complètement paralysée depuis dimanche à la suite du déclenchement de la grève des 120 employés de bureau qui ont commencé à ériger des piquets de grève devant l'usine, dimanche midi.

Les 1.000 métallos de l'u-

sine ont en effet décidé de respecter les lignes de piquetage de leurs confrères de bureau, paralysant ainsi toutes les opérations de production.

Dimanche, 78 des 95 employés de bureau avaient décidé de recourir à la grève devant l'impasse des négocia-

tions. Le représentant des employés, M. Marcel Bureau, a déclaré que les pourparlers avaient échoué sur la question du travail effectué par les surnuméraires, sur le problème des promotions, celui des transferts temporaires et celui de la classification dans l'échelle des salaires.

### MONARCH MARKING SYSTEMS recherche des REPRÉSENTANTS AUX VENTES

Le chef de file mondial des systèmes de marquage des prix et d'identification des articles, accroît son équipe de vendeurs. Il s'agit d'un poste de défi auprès d'une société dynamique. Nous offrons le salaire avec commissions en plus d'autres avantages attractifs: participation aux bénéfices, programme de bonis, automobile fournie et dépenses payées etc...  
Expérience dans domaine connexe souhaitée, quoique non essentielle.

Si vous êtes vendeur dont les preuves sont faites, communiquez avec:

**R. SAVAGE**  
365, rue Deslauriers, Montréal 379 (Que.)  
332-1631

### LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE ÎLES

demande les services d'un  
**PROFESSEUR**

Niveau: secteur enfance inadaptée.  
Enseignement auprès des enfants mesadaptés socio-affectifs de 6 à 13 ans.  
**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Brevet spécialisé en déficience mentale et spécialisation en psychomotricité.

*Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 26 octobre 1973 à l'attention de:*  
**M. André Chaput**  
Directeur du Personnel  
2275 Honoré-Marcier, Ste-Rose

### HMR Hôpital Maisonnette-Rosemont POSTE DE CADRE EN PHYSIOLOGIE RESPIRATOIRE

Centre hospitalier universitaire requiert les services d'un responsable administratif (chef-technicien) pour le département de physiologie respiratoire possédant de préférence un diplôme de B.Sc. option physiologie et une expérience pertinente en physiologie respiratoire.

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser au:  
**Bureau du Service du Personnel**  
**HÔPITAL MAISONNETTE-ROSEMONT**  
254-8341, Poste 556

### COMPTABLES AGRÉÉS

requièrent personnel au niveau de gérance

**LES CANDIDATS DEVRONT:**  
— Organiser et diriger le personnel professionnel et certains travaux;  
— Être responsables de divers travaux de vérification, y compris consultation avec les clients;  
— Être en charge de certains travaux spéciaux se rapportant à la consultation.

Les positions seront d'intérêt aux comptables agréés qui désirent continuer leur carrière dans la profession. Répondre à:

**MacGILLIVRAY & CO.,**  
**LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU**  
360 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal / H2Y 1P5

### INGÉNIEUR ou TECHNICIEN en ÉLECTRICITÉ

Désirant s'orienter vers un poste stable comme estimateur et avec chance intéressante d'avancement.

L'expérience n'est pas nécessairement requise et l'entraînement sera donné par la compagnie.  
Deux postes sont ouverts et pourront être considérés les candidats ayant les qualifications suivantes:

**POSTE 1.** avoir une expérience de "design" et de surveillance de projets multiples et d'une certaine envergure.  
**POSTE 2.** technicien diplômé sans expérience.  
*Faire parvenir "curriculum vitae" à:*  
**Directeur du Personnel**  
**F. VINET INC.**  
1200 rue St-Amour, Ville St-Laurent 384

### ESTIMATEUR EN ÉLECTRICITÉ

Surintendant ou contremaître électrique désirant s'orienter vers un poste stable de travail de bureau comme estimateur en électricité et avec chance intéressante d'avancement.

L'expérience d'estimateur n'est pas requise et l'entraînement sera donné par la compagnie.  
**CRITÈRES REQUIS:** Avoir dirigé différents genres de travaux d'une certaine envergure.  
*Faire parvenir "curriculum vitae" à:*  
**Directeur du Personnel**  
**F. VINET INC.**  
1200 rue St-Amour, Ville St-Laurent 384

# LE CENTRE D'AMEUBLEMENT

**Clermont  
DE LA PLAZA**

## LE PLUS COMPLET À MONTREAL

**TÉLÉCOULEUR**  
26"  
MARQUE RECONNUE



•Écran couleur instantanée • UHF et VHF • Ébénisterie style moderne, fini noyer, pattes vissées • Garantie de 3 ans sur la lampe-écran • Garantie d'un an sur les pièces • Service: 1 an inclus • Largeur: 32 1/4"

SPECIAL CLERMONT DE LA PLAZA

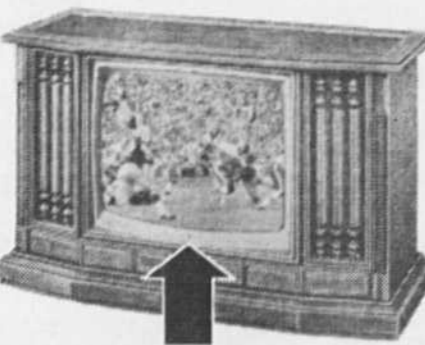
**\$499<sup>95</sup>**

**L'AVANTE VII  
DE ZENITH**



Ultra-moderne depuis sa brillante image Chromacolor jusqu'à son fini blanc coquillage Bermuda lustré avec dessus en placage de bois de rose Mayana. Le socle gracieux lui donne une allure svelte, surbaissée et dégagée, l'écran est incliné pour créer un angle de vision différent mais naturel. Le centre de réglages et la grille sont de couleur bois de rose veiné. Dimensions: H 29", L 32 1/2", P 21 7/8".

**MAGNAVOX...  
TOUTES  
COULEURS.**  
100% TRANSISTORISÉ



Magnavox vous présente ce magnifique télé-couleur 26" avec l'oeil magique. Vous obtenez une bien meilleure couleur grâce à cette merveille de la technique. Venez le voir immédiatement (style méditerranéen disponible, modèle 7586)

PRIX CLERMONT DE LA PLAZA

**\$799<sup>95</sup>**

**6255 RUE ST-HUBERT TEL.: 273-7711**

# CARRIÈRES et PROFESSIONS



**COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN**  
SOREL-TRACY DELMONTVILLE SAINT-HYACINTHE

**AU PERSONNEL ENSEIGNANT, AU PERSONNEL PROFESSIONNEL, OUVERTURE DE POSTE**

**DIRECTEUR ADJOINT DE CAMPUS: VIE ÉTUDIANTE**

**Fonctions:**  
Sous l'autorité du directeur du campus, le directeur adjoint de campus vie étudiante a la responsabilité d'organiser et de coordonner les divers services offerts aux étudiants. Il est notamment responsable des services suivants: culte et pastorale, santé et clinique, placement et assistance financière aux étudiants, loisirs et sports, psychologie et service social, services socio-culturels, résidence. Il est membre du comité de coordination aux affaires étudiantes et, à ce titre, il participe à l'élaboration de politiques générales et de divers projets régionaux touchant les services aux étudiants. Dans l'administration locale des affaires étudiantes, il tient compte des politiques d'ensemble préparées par le comité de coordination aux affaires étudiantes et entérinées par la régie interne régionale.

**Créer:**  
— Diplôme universitaire exigeant un minimum de 17 ans de scolarité, de préférence dans l'une ou l'autre des sphères d'activités des services aux étudiants.  
— Huit (8) années d'expérience pertinente.

**ET/OU**  
— Une expérience jugée valable, relativement à la scolarité et à l'expérience.

**ENDROIT DU TRAVAIL:**  
Saint-Hyacinthe.

**Salaires:**  
Selon les normes du Ministère.

**Documents requis pour l'étude du dossier:**  
— demande écrite.  
— curriculum vitae.  
— attestations officielles de la scolarité et de l'expérience.

**Entrée en fonction:**  
Immédiatement après l'entente.

**Date limite:**  
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande d'ici le 26 octobre 1973, au bureau du DIRECTEUR GÉNÉRAL, au siège social du CEGEP, 2775, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe. Toute candidature reçue après cette date ne sera pas considérée.

**POSTES OFFERTS**

**Vérificateur interne**  
titulaire ou complétant un diplôme reconnu par une association comptable  
ex: rience professionnelle dans la vérification interne ou publique

**Administrateur adjoint**  
formation administrative et comptable au niveau universitaire ou expérience pertinente  
connaissance de la langue anglaise parlée et écrite

**Comptable sénior**  
de préférence trois années d'expérience en vérification publique, suivant actuellement des cours au niveau de la 3e ou 4e année CGA

Faire parvenir curriculum vitae en mentionnant l'emploi postulé au:  
Service des ressources humaines  
**TRUST GÉNÉRAL**  
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal 113

**LE GROUPE PRÉVOYANTS**

**ADMINISTRATION ASSURANCE-COLLECTIVE**

**LE POSTE:**  
Sous la juridiction du Directeur de l'Administration (assurance collective), le candidat sera appelé à superviser l'émission, le renouvellement et l'administration des contrats collectifs (vie, santé et salaire). De plus, il assumera la direction d'environ 10 employés.

**LE CANDIDAT:**  
Compte quelques années d'expérience dans le domaine de l'assurance collective ou individuelle ou dans l'administration de régimes collectifs. Le candidat qui aurait entrepris ou complété des études de niveau universitaire serait définitivement avantage.

Salaires et conditions de travail à déterminer selon l'expérience et la scolarité.  
Les candidats intéressés devront s'adresser à:

**LES PRÉVOYANTS DU CANADA**  
a.s M. Louis Desmeules  
Service du Personnel  
801 est, rue Sherbrooke, Mtl 132  
527-3141

## fonction publique municipale

**CHEF ADJOINT DE SECTEUR**  
Aménagement de l'emplacement  
Terre des Hommes  
**Nature de l'emploi:** Sous la direction du chef de secteur, le titulaire assiste celui-ci dans ses tâches qui comportent la responsabilité d'études, d'analyses et de la coordination de projets d'aménagement, de modifications, de construction, de réparations et d'entretien des concessions, des bâtiments utilitaires, des parcs de stationnement, de la communication et des emplacements de Terre des Hommes tenant compte des besoins d'exploitation.

**Qualités requises:** Détenir un diplôme d'études collégiales ou posséder une formation équivalente dans une discipline appropriée à la nature de l'emploi. Posséder cinq ans d'expérience pertinente et progressive dans l'application de disciplines techniques en construction: préparation de projets, estimations, méthodes d'inspection et de surveillance, etc. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

**Traitement:** \$12,670-\$15,045, selon les qualifications du candidat.

**AGENT DE VÉRIFICATION**  
grade 2 — Bureau du Vérificateur de la Ville  
**Nature de l'emploi:** Effectuer des études et des analyses ayant trait à la vérification des opérations commerciales et administratives de la Ville et d'organismes paramunicipaux; participer à l'élaboration des programmes de vérification. Le titulaire est responsable d'un ou de plusieurs programmes de vérification dans un secteur donné; il coordonne et surveille le travail des agents de vérification grade 1.

**Qualités requises:** Détenir un diplôme universitaire en sciences commerciales ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec l'emploi. Posséder quatre ans d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pourra aussi être considérée.

**Traitement:** \$13,460-\$16,625, selon les qualifications du candidat.

**OPÉRATEUR D'ORDINATEURS**  
Centre d'Informatique  
**Nature de l'emploi:** Sous surveillance générale, le travail comporte l'exécution de diverses tâches de production en informatique, dont l'opération des ordinateurs ou le contrôle des documents d'entrée et de sortie. **Heures de travail:** le travail s'accomplit sur rotation complète du lundi au samedi (33 1/3 heures par semaine).

**Qualités requises:** Avoir complété une 11e année d'études. Posséder trois ans d'expérience récente dans le domaine de la production en informatique, dont au moins deux ans dans l'opération d'ordinateurs de troisième génération. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

**Traitement:** \$9,084-\$10,829.

**SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE**  
grade 1  
**Nature de l'emploi:** Assurer l'aide nécessaire aux bibliothécaires et exécuter diverses tâches relatives au travail technique requis dans une bibliothèque.

**Qualités requises:** Avoir complété des études au niveau secondaire. Quelques années d'expérience dans le domaine de la bibliothéconomie. Posséder une bonne connaissance de la dactylographie et des méthodes de classement en usage dans une bibliothèque. Une combinaison d'études et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Un diplôme d'études collégiales (C.E.G.E.P.), option bibliothécaire, pourra compenser pour l'expérience requise.

**Traitement:** \$5,302-\$8,555.

**INFIRMIÈRE**  
**Nature de l'emploi:** Travaux comportant l'éducation en matière d'hygiène, la diffusion et la mise en application des lois et règlements provinciaux et municipaux d'hygiène ainsi que la démonstration ou la dispensation des premiers soins.

**Qualités requises:** Être membre en règle de l'Association des Infirmières et Infirmiers de la province de Québec. Quelque expérience en qualité d'infirmière et, de préférence, dans un service de santé publique ou dans toute autre organisation sociale d'infirmières visiteuses, d'hygiène industrielle, etc.

**Traitement:** \$7,632-\$9,377, selon les qualifications du candidat.

**STÉNO-DACTYLO femmes**  
**Qualités requises:** Avoir complété une 11e année d'études. Posséder une bonne connaissance de la sténographie et de la dactylographie. Aucune expérience n'est exigée. Au moins 17 ans et résider dans la ville de Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination.

**Traitement:** \$5,009-\$7,103, selon les qualifications de la candidate.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au Service du Personnel, bureau 416, à l'Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Téléphone: 872-3238 ou 37. Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français et l'anglais, posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.



**ASSURANCE SUPERVISEUR-RISQUES COMMERCIAUX**

**LE POSTE:**  
Consiste à superviser l'ensemble de la sélection et de la souscription des risques commerciaux d'une importante société d'assurance générale dont le siège social est situé à Montréal.

**LE CANDIDAT:**  
Possède une vaste expérience de l'assurance commerciale particulièrement dans le domaine des risques manufacturiers. Associé ou Fellow de l'Institut d'assurance, le candidat est bilingue et de préférence il a entrepris ou complété des études de niveau universitaire.

**Traitement à déterminer selon expérience et qualifications.**

Faire parvenir "curriculum vitae" à:  
**CASE 13,972, «LA PRESSE»**

**INFIRMIÈRES EN SERVICE GÉNÉRAL**

- Soins intensifs post-opératoires.
- Cardiologie infantile.
- Soins coronariens.

Études spécialisées ou expérience en cardiologie non requises.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature à:

**L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL**  
Service du Personnel  
5000 est, rue Bélanger, Montréal 410  
376-3330, poste 267

**COMPTABLES AGRÉÉS**

requièrent seniors de vérification pour le bureau de Montréal. Les candidats devront être comptables agréés avec expérience, préférablement bilingues.

Les candidats devront être en mesure de se développer rapidement et devront désirer avancer leur niveau de responsabilités. Divers travaux avec des programmes spécialisés, ne se rapportant pas à la vérification sont effectués et ils permettront de développer vos aptitudes techniques et de gérer et vous stimuleront dans votre avancement personnel et professionnel.

Si vous désirez prendre carrière avec notre firme, répondez à:

**MacGILLIVRAY & CO., LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU**  
360 ouest, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1P5

**HÔPITAL SACRÉ-COEUR**  
recherche: **SECRÉTAIRE DE DIRECTION**  
pour Directeur des Services Professionnels

**EXIGENCES:**  
— Bilingue  
— Sténo 120 m-m  
— Dactylo 60 m-m  
— Connaissance de la structure médicale administrative d'un centre hospitalier.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:  
**CASE 14030 LA PRESSE**

**COLLECTION**

Jeune homme avec 2 à 3 ans d'expérience dans le crédit et collection. Compagnie d'Acceptance. Très bonnes possibilités d'avancement; bon salaire.

50 ouest, Place Crémazie, suite 530,  
Montréal — 381-8587

**ASSURANCES SUR LA VIE**

Une compagnie d'assurance canadienne en rapide expansion a besoin d'un représentant qui pourrait éventuellement devenir responsable des ventes dans les principaux centres du Québec. C'est un emploi plein de défi pour quelqu'un recherchant des responsabilités dans la direction des ventes. Parmi ses fonctions, il devra promouvoir les ventes des courtiers et agents, et communiquer avec les conseillers dans les domaines de l'assurance personnelle et de l'assurance invalidité.

Le lieu de travail est la ville de Montréal. Nous préférons recevoir des candidats parlant le français couramment.

Le candidat de notre choix aura de trois à cinq années d'expérience, de préférence dans le domaine de l'assurance et/ou dans un secteur financier connexe. Une formation spéciale est prévue pour cette position qui offre d'importantes possibilités de développement individuel, ainsi qu'une rémunération intéressante.

En plus de cette rémunération, nous offrons aussi des avantages attrayants tels que boni, allocation pour automobile, et les bénéfices marginaux complets.

Nous étudierons les réponses confidentiellement. Veuillez envoyer votre curriculum vitae à notre bureau de Montréal (à l'attention de M. P. Robitaille).

No de dossier 0926-310-60  
1010, Maison du Commerce,  
1080, Beaver Hall Hill  
Montréal 128, Québec

**ERNST & ERNST** CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

**INGÉNIEUR — ADAPTATIONS**  
(Produits d'éclairage)

demande pour représenter cette compagnie nationale. Présentations techniques aux institutions, à l'industrie, aux architectes et aux ingénieurs-conseils. Le candidat choisi deviendra le conseiller technique de notre personnel de ventes.

Diplôme en génie électrique et bilingue, le candidat sera membre de la Corporation Québécoise des Ingénieurs et aura acquis quelques années d'expérience, de préférence en adaptations ou dans la vente. La facilité de communiquer avec tous les niveaux de l'administration et de s'adresser à des groupes est indispensable.

Nous assurerons une période de formation intensive en technologie de l'éclairage et ses applications. Salaire supérieur à la moyenne, programme d'intéressement du personnel et intéressants avantages marginaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, qui demeurera confidentiel au:  
**SUPERVISEUR DU PERSONNEL**

**GTE SYLVANIA** CANADA LIMITÉE  
8750 CHEMIN CÔTE-DE-LIESSÉ  
MONTRÉAL 376, QUÉ.

**ASSURANCES**

Recherchons les services d'un représentant bilingue afin de visiter nos courtiers.

— Nous donnerons la préférence à un candidat exerçant de telles fonctions, mais nous considérerons tout candidat ayant quelques années d'expérience à l'intérieur et désirant travailler sur la route.

Communiquer avec:  
**M. J.M. Dubé**  
Steward Smith (Canada) Ltd.  
878-2811

**REPRÉSENTANT**

**NOUS RECHERCHONS**  
un jeune homme dynamique pour représenter notre compagnie auprès des associations, clubs, sociétés ou institutions susceptibles d'avoir recours à nos services et nos produits pour l'organisation et la réalisation de réceptions de tous genres.

**ACTUELLEMENT**  
en période d'expansion accélérée, "Les Rotisseries St-Hubert Ltee" a crée le poste de représentant afin d'accroître davantage son volume d'affaires déjà important dans le domaine du buffet (catering).

**LA FONCTION**  
de représentant consiste à rencontrer les clients éventuels et à leur fournir tous les renseignements utiles concernant les produits et les services offerts et à les conseiller sur l'organisation de leurs réceptions.

**LE CANDIDAT IDÉAL**  
est âgé de 24 à 30 ans, il est bilingue, se présente bien et possède quelques années d'expérience dans la vente ou la représentation. Une expérience dans le domaine de la restauration ou de l'hôtellerie serait un avantage additionnel. La rémunération rattachée à ce poste comprend salaire et commission et sera établie selon le revenu actuel et les qualifications du candidat choisi.

**LIEU DE TRAVAIL:** Montréal

Vous référant à cette annonce veuillez faire parvenir un résumé de votre formation et expérience au Directeur des services administratifs à notre siège social, 222 boulevard des Laurentides, Pont-Viau.

**Rotisseries ST-HUBERT BAR-B-Q Ltee**

**VILLA NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**  
Centre d'accueil (rééducation pour adolescentes)  
recherche un **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**FONCTIONS:** Tel que décrit à l'article 70 dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

**QUALIFICATIONS:** Être détenteur d'un degré universitaire en administration et / ou en sciences humaines. Avoir une expérience de 10 ans dans le domaine de l'administration et / ou de la rééducation.

**TRAITEMENT:** Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

*N.B. Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 6 novembre 1973 à l'attention de:*  
Président du Conseil d'Administration  
Villa Notre-Dame de Grâce  
4434, boul. Décarie, Montréal  
H4A 3P2 — 487-5756

**ASSURANCES REPRÉSENTANT TECHNIQUE**

**QUALIFICATIONS:** Études secondaires au CEGEP, bilingue.

**EXPÉRIENCE:** Au moins 2 ans en prévention ou travail technique connexe.

**AVANTAGES:** Automobile fournie, excellent salaire selon compétence, aptitudes, bénéfices marginaux.

Communiquer avec: Mme H. B. Humphrey  
**AETNA CASUALTY DU CANADA**  
878-1731, poste 51

**COMPTABLE AGRÉÉ**

Le service de la vérification de gestion de la société STEINBERG LIMITÉE offre présentement une excellente possibilité de carrière à un jeune comptable agréé ayant au moins une année d'expérience en industrie.

Le titulaire participera à la vérification, à l'analyse et à l'évaluation systématique et objective des activités financières et gestionnaires de nos diverses divisions. Il soumettra à la direction des recommandations visant à établir des systèmes mieux intégrés et des contrôles opérationnels plus efficaces.

Nous sommes à la recherche de candidats possédant les aptitudes administratives et la compétence leur permettant d'accéder aux cadres supérieurs de la compagnie. Nous donnons une formation intensive au travail que nous complétons par des cours et des séminaires.

Veuillez nous faire parvenir votre "curriculum vitae" sous pli confidentiel au:  
**Bureau d'emploi STEINBERG LIMITÉE**  
1500 Atwater  
Plaza Alexis Nihon  
11 étage  
Montréal 216, Que.

**GÉRANT DE PROJETS**

Entreprise en pleine expansion est à la recherche d'un gérant de projets en installation électrique. Le candidat devra être capable de diriger un projet d'environ \$1,000,000.

Envoyer "curriculum vitae" à: **CASE 14030 LA PRESSE**  
Montréal H2Y 1K9

# Le lock-out à Saint-Léonard paralyse la plupart des services municipaux

par Florian BERNARD

Sur le pavé depuis une semaine suite au lock-out décrété par le conseil municipal, les employés manuels de Saint-Léonard ont perdu tout espoir d'un règlement rapide de ce conflit. Bien au contraire, la Ville a durci son attitude et a clairement indiqué qu'elle ne dépassera pas ses dernières offres salariales.

Celui que le conseil a désigné pour s'occuper du conflit, M. Jean DiZazzo, a déclaré à LA PRESSE, hier après-midi, que le conseil n'a pas l'intention de se lancer dans une surenchère des salaires.

Il a précisé que les dernières offres de la Ville accordent aux cols bleus un salaire supérieur à celui des cols bleus de l'ensemble des villes de la CUM, exception faite de certains employés de

Montréal. M. DiZazzo a ajouté: "Nos offres représentent une hausse de 14.6 p. 100 sur une période de deux ans et nous n'avons définitivement pas l'intention de dépasser ce seuil".

Les offres de la Ville représentent, selon lui, une masse monétaire de \$140,000 pour deux ans, incluant une rétroactivité de près de 12 mois. Il s'agit de la troisième offre du conseil. Les deux offres précédentes étaient respectivement de 10 p. 100 et de 12 p. 100 pour un contrat de deux ans.

C'est l'impasse totale

Entre-temps le syndicat des cols bleus, affilié à la CSN, regroupant les 90 employés lockoutés, exige une hausse de traitements de l'ordre de 18.5 p. 100 pour une durée de deux ans. Le syndicat a re-

jeté, jusqu'ici, toutes les offres de la Ville. Il était à la veille d'obtenir un vote de grève lorsque le conseil, à la surprise générale, a décidé de fermer les ateliers. Certains services municipaux sont absolument inopérants depuis ce lock-out, notamment l'aréna. D'autres fonctionnent au ralenti, comme la voirie et les parcs, et ce grâce à l'aide des cadres. Règle générale, c'est la paralysie de nombreux services.

Interrogé à ce sujet, le conseiller Jean DiZazzo a déclaré que, d'une façon ou d'une autre, ces services auraient été paralysés par une grève. "Nous avons préféré stopper les services à ce moment-ci de l'année, alors que les conséquences sont amoindries, plutôt que d'attendre une grève qui aurait été probablement déclenchée en pleine tempête de neige".

Il a ajouté que les citoyens appuient les décisions du conseil dans ce conflit et que, de toute façon, les sommes économisées sur les salaires non versés seront investies au chapitre des loisirs ou d'autres services communautaires.

Entre-temps, le syndicat a

accusé la Ville d'avoir déclenché un lock-out avant même que les cols bleus n'aient indiqué leur intention de faire la grève. Ce geste se traduit par une perte de salaires désastreuse pour les employés concernés.

Parallèlement au lock-out, la Ville a mené une enquête sur les salaires versés aux cols bleus dans les autres villes de la CUM. Le conseil en est venu à la conclusion que, sauf le cas de Montréal, les employés de Saint-Léonard ont la parité ou, très souvent, des traitements supérieurs à l'ensemble de leurs collègues des autres municipalités.

Ainsi, suivant les offres de la Ville, le journalier de Saint-Léonard toucherait \$4 l'heure comparativement à \$3.73, \$3.70 et \$3.74 pour Anjou, Montréal-Nord et Montréal. Le chauffeur recevrait \$4.65 comparativement à \$4.25, \$4.30 et \$4.59 pour les villes déjà citées. Quant au mécanicien, il toucherait \$5 comparativement à \$4.50, \$4.67 et \$4.76. Le menuisier de Saint-Léonard obtiendrait \$4.80 comparativement à \$4.42, \$4.52 et \$4.68 pour les trois villes citées plus haut.

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI  
**JOURS DUPUIS**

## loisirs et récréation

PAR DOLLARD MORIN

Notre rédacteur Dollard Morin étant en voyage, sa chronique ne paraîtra pas pour quelques jours.

# un instant!

- RENÉ LÉVESQUE, DÉMASQUÉ !
- YVON DUPUIS, ÉCRASÉ !
- ROBERT BOURASSA, JUGÉ !

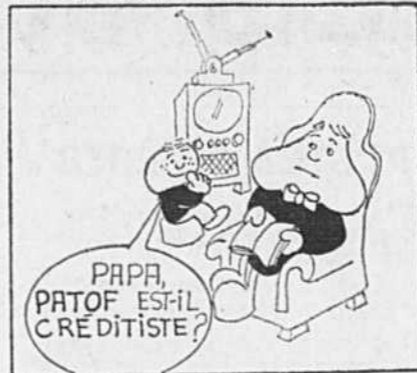
...POUR L'AVENIR D'UN QUÉBEC FORT!



VOTEZ POUR L'UNION NATIONALE  
c'est une garantie.

Cette annonce a été réservée et payée par M. Claude Simard, 180 est. Dorchester, suite 720, Montréal, agent officiel de l'Union Nationale pour le comté de Richelieu.

### RODOLPHE de BENOÎTE



NON..NON..NON!



### LES MICROBES de Michel TASSÉ



IL Y A DES ÉCLAPEURS DANS LA FOULE. FOURTANT JE NE VOIS QUE DES VISAGES FAMILIERS...



L'INSTRUCTEUR NOUS A ENCORE EUS...



### LES NAUFRAGÉS



### FERDINAND



### LES PIERRES À FEU



### PEANUTS



### MON ONCLE



### BOZO



### MUTT ET JEFF



### PHILOMÈNE



# Malgré une ordonnance de Goldbloom, le feu n'a pas été éteint au dépotoir de Saint-Isidore

par Mariane FAVREAU

«...Des feux brûlent et ont brûlé sans arrêt depuis le 18 septembre au dépotoir G. Sambeault, à Saint-Isidore.

Quoique le ministre de l'Environnement, M. Victor Goldbloom ait émis une ordonnance le 18 mai 1973 enjoignant M. Sambeault d'arrêter ces feux, ceux-ci continuent toujours de brûler.

Cette affirmation du comité anti-pollution du comté de Châteauguay confirme des informations venues de diverses sources. Il semble bien qu'on ne déverse plus de déchets à Saint-Isidore, mais on ne fait rien non plus pour éteindre les feux.

D'autre part, le comité anti-pollution précise que M. Sambeault n'a pas de permis d'opération depuis décembre 1965. C'est même l'une des raisons qui ont incité la cour Supérieure à émettre une injonction temporaire, le 4 oc-

tobre dernier, suspendant toute opération à ce dépotoir.

Mais des délais de comparution, fixés d'abord au 10 puis au 18, sont retardés au 31 octobre pour l'audition de l'injonction permanente.

Entre-temps, le propriétaire a demandé un permis temporaire au conseil municipal pour l'opération de son dépotoir. La question serait à l'étude mais il est peu probable que le conseil prenne une décision avant que la cause ne soit entendue devant la cour.

Lors de la présentation de sa requête à la municipalité de Saint-Isidore, le propriétaire était accompagné d'un inspecteur de l'hygiène publique du district, M. P.-E. Lapalme, lequel voulait expliquer certains points à la population. Ce qui n'a pas été perçu comme cela par ladite population.

Dans un communiqué émis cette semaine, le comité anti-pollution du comté de Châteauguay trouve "incroyable

qu'un homme puisse faire fonctionner une telle opération contre le gré des résidents locaux, et ceci sans permis municipal et en contournement d'ordonnances et d'injonction du gouvernement provincial."

Mais à Saint-Isidore même règne une sorte d'incertitude quant au sort qui sera fait aux vidanges. Actuellement, M. Sambeault honore ses contrats, donc fait la cueillette des ordures ménagères qu'il va toutes porter ailleurs.

Il fait cependant signer une pétition aux résidents en faveur de la reprise de ses opérations. Ce que plusieurs font, semble-t-il, de crainte de rester "pris" avec les ordures ménagères.

Pourtant, il est question de municipaliser la cueillette des ordures ménagères qui deviendrait alors un service municipal comme un autre, payé à même les taxes. Le volume de déchets de la municipalité n'est pas élevé,

soit environ trois camions par semaine.

A Saint-Isidore, certains se plaignent que ce sont des gens de Châteauguay qui veulent se servir de leur dépotoir pour gagner leur cause chez eux, mais sans se faire de mauvaise publicité.

En effet, il y a également un dépotoir dans cette ville mais il respecte cependant les lois générales (recouvrement de terre).

Deux autres dépotoirs de la

région, situés à Caughnawaga, ont été la proie des flammes ces dernières semaines. Le comité anti-pollution signale, sur la foi de rapports, qu'il s'agit de combustion spontanée. "Se basant sur la méthodes d'opération employées précédemment, assure-t-on, il est permis de croire que ces faits se répètent à l'avenir. Il est à espérer qu'on trouvera un moyen pour contrecarrer ce problème en permanence."

**la presse**

**livraison à domicile**

**874-6911**

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 8h p.m.  
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

*Faites vos réunions d'affaires dans "l'isolement" le plus agréable!*

*S.V.P. Ne pas déranger.*

Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours "d'isolement" au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

Nous pouvons accommoder jusqu'à 650 personnes dans des salons de petites et de grandes dimensions, avec de l'équipement d'études, des projecteurs d'audio-visuel, des systèmes d'intercommunication, des tableaux et un service de téléphone. Le stationnement est gratuit. Transport gratuit entre l'hôtel et l'aérogare. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec notre directeur commercial en composant 631-2411.

**MONTREAL AÉROPORT HILTON**

A l'entrée de l'Aéroport International de Montréal

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et Le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture cette année). Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.

# EATON



## Solde du fabricant de tricots en laine d'Angleterre

Prix spécial

**9<sup>99</sup>** ch.

On n'a jamais trop de tricots... Plus on en possède, mieux c'est... L'idéal c'est d'en avoir un pour chaque ensemble, pour chaque occasion. Eaton vous permet de vous en monter une collection en vous les offrant à prix très spécial. En deux modèles dans un grand choix de couleurs-modes.

1. Tricot à manches longues et encolure ronde. Tailles 34, 36, 38 et 40. En marine, fusain, brun, chameau, blanc, noir, bleu roi.
2. Tricot à manches longues et col roulé. Tailles 34, 36, 38, 40. En marine, rose, brun, chameau, blanc, noir, rouge.

Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 246.

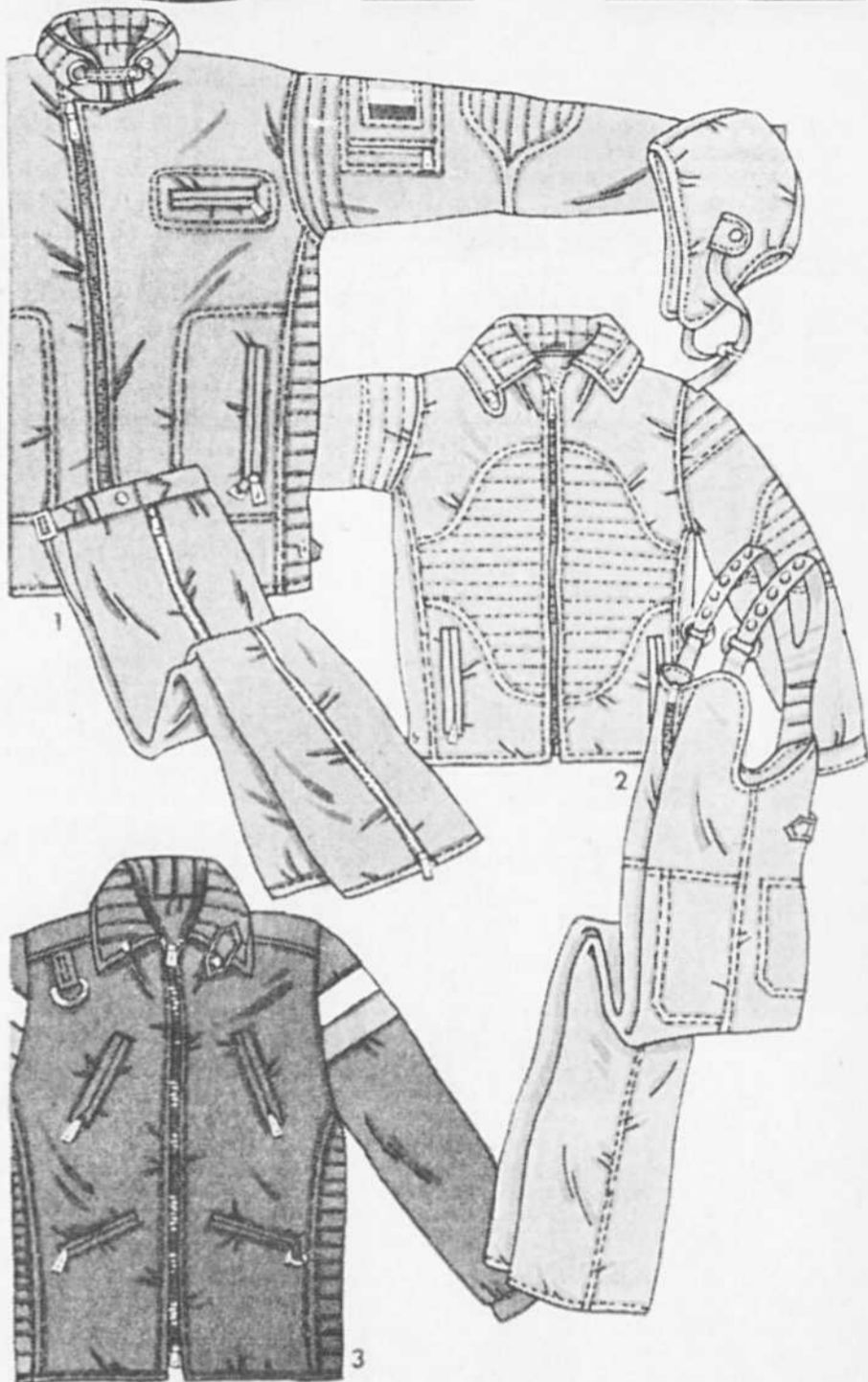
**EATON CAVENDISH, CÔTE ST-LUC**

Un nouveau magasin qui vous propose selon la Tradition EATON, une vaste sélection de marchandise de qualité. Mail Cavendish, 5800 boul. Cavendish, Côte St-Luc.

Venez ou téléphonez **842-9211**

# FAITES UN SAUT A LA BOUTIQUE DE SKI

# SKI



Pour une saison de ski bien au chaud et confortable, la Boutique de Ski chez Eaton vous présente les vêtements "Alpine". Faites un saut à la Boutique de Ski et venez voir ce qu'on vous y offre.

1. Ensemble de ski "Alpine" pour hommes. Ensemble 2-pièces en nylon "Antigloss" surpiqué. Doublure en nylon et entre-doublure en polyester. Veste de longueur courante: 1 poche-poitrine, 2 poches devant, 1 poche sur le bras et 1 poche à glissière à l'intérieur. Fermeture glissière devant. Capuchon amovible. Pattes réglables pressionnées à la taille. Pantalon ceinture. Poche à glissière. Glissière pleine longueur 3 couleurs sur la jambe. Marine, bleu roi, rouge ou ton argent. Tailles petite, moyenne, grande et forte. **108<sup>98</sup>**
2. Ensemble de ski "Alpine" pour dames. Ensemble 3-pièces: veste, salopette et bonnet en nylon "Antigloss" surpiqué à doublure en nylon et entre-doublure en polyester. Veste à garnitures sur le devant, l'arrière et les bras. 2 poches glissières à l'avant. Pattes réglables pressionnées à la taille. Capuchon dissimulé. Salopette à bretelles réglables. Glissière avant. Surpiqures effet poches au dos. 2 poches avant. Patte à courroie réglable à la taille au dos. En jaune or, bleu roi ou rouge. Tailles petite, moyenne et grande. **93<sup>98</sup>**
3. Veste de ski "Alpine" pour hommes. Veste en nylon "Antigloss" doublée nylon à entre-doublure en polyester. Fermeture glissière deux sens devant. 4 poches devant. Capuchon dissimulé. Pattes réglables pressionnées à la taille. En marine, bleu roi ou ton argent. Garniture 3-couleurs sur l'épaule bleu, blanc, rouge. Tailles petite, moyenne, grande et forte. **49<sup>98</sup>**

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 261.

## EATON



**Avec Zenith, on ne peut pas se tromper:  
"la qualité doit y être pour que le nom soit apposé".**

**Télécouleur 26" Zenith  
699<sup>95</sup>**

1. Télécouleur Zenith 26". Meuble bas. 90% transistorisé. Bouton de syntonisation unique "Chromatic". Circuit automatique "Fringe-lock" exclusif à Eaton aide à garder la couleur intacte. Placage noyer et bois franc select. 30 3/4" H x 40 1/4" L x 21 1/4" P. Modèle T-2867.

**Télécouleur 26" Zenith  
899<sup>95</sup>**

2. Télécouleur Zenith 26". Meuble bas de style méditerranéen. Lampe-écran "Chromacolor II". Bouton de syntonisation unique. Image et son instantanés. Circuit automatique "Fringe-lock". 31" H x 41 1/4" L x 22 3/8" P. (Chapeau de protection de la lampe-écran compris). Placage noyer foncé ou pacanier. Modèle T-2876.

**Télécouleur 20" Zenith  
569<sup>95</sup>**

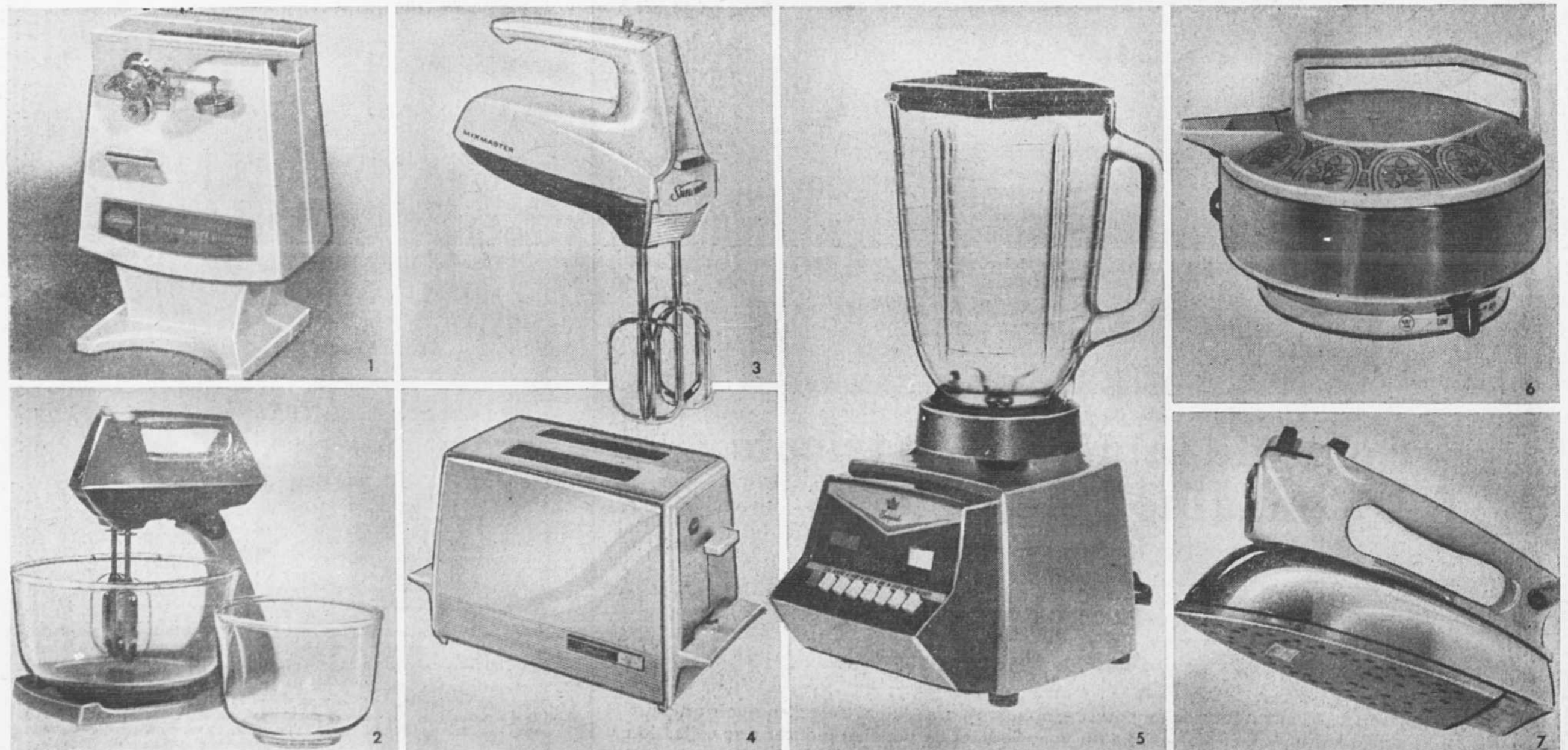
3. Télécouleur portable Zenith 20". 90% transistorisé. Autorégulation de syntonisation. Lampe-écran "Chromacolor". Antenne bipolaire télescopique. Panneau de syntonisation VHF/UHF lumineux. Ebenisterie fini noyer américain. Bouton de syntonisation unique "Chromatic". 16 3/8" H x 25 3/8" L x 19 3/8" P. Modèle T-2838.

**Téléviseur 12" Zenith  
129<sup>95</sup>**

4. Téléviseur portable noir et blanc Zenith 12". Mesure moins de 11" de hauteur. Image et son instantanés. Syntonisation précise VHF "Perma-Set" de Zenith. Haut-parleur en façade. Antenne monopolaire. Muni d'une poignée solide. Pèse seulement 17 lb environ. Écouteurs et cordon de 15'. Modèle T-2618.

**Eaton est juste au bout du fil 842-9211**

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 460.



**Ouvre-boîtes Sunbeam  
13<sup>98</sup>**

1. Aiguise-couteaux. Coupoir en acier trempé. Aimant pour retenir les couvercles. Roue d'affûtage en carborundum. Blanc seulement. Modèle CSP.

**Malaxeur "Mixmaster" Sunbeam  
12 vitesses  
28<sup>98</sup>**

2. Bottier très résistant. Deux grands batteurs. Ejecteur de batteurs. Deux bols résistants à la chaleur. Cordon amovible. Modèle EM12.

**Malaxeur "H" Sunbeam 3 vitesses  
10<sup>49</sup>**

3. Grands batteurs. Ejecteur de batteurs. Base-support. Contrôle de vitesses sous le pouce. Diagramme de malaxages incorporé. Vert avocat seulement.

**Grille-pain deluxe Sunbeam 2 tranches  
22<sup>99</sup>**

4. Corps chromé. Panneaux de bout blancs. Thermostat se règle selon l'épaisseur et l'humidité du pain. Plateau à miettes sur charnières. Blanc seulement. 1100 watts.

**Mélangeur Osterizer  
"Imperial" 8 vitesses**

**37<sup>99</sup>**

5. Le bouton "Touch'n Pulse" fonctionne sur toutes les vitesses. Bocal en verre gradué à 5 tasses. Godet à mesurer de 1 oz dans le couvercle. Deux tons de vert. 800 watts.

**Bouilloire "Galaxy" Westinghouse  
14<sup>98</sup>**

6. Contient 1.9 pinte d'eau. Thermostat à curseur. Arrêt automatique quand la bouilloire vient à sec. Cordon de 3'. Corps en acier inoxydable. Modèle HK22.

**Fer "Burst of Steam" Westinghouse  
29<sup>98</sup>**

7. Semelle recouverte de "Teflon". 53 orifices. Indicateur du niveau d'eau. Le bouton "Burst of Steam" fonctionne sur tous les réglages à vapeur. En blanc seulement. Modèle HSF85H.

**Eaton est juste au bout du fil 842-9211**

EATON Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte-St-Luc. Rayon 277.